

A-5
—
234^a

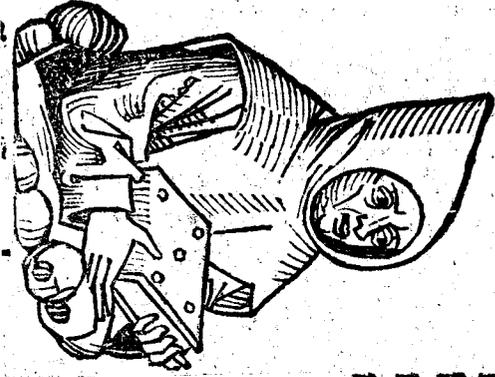
STRASBOURG—MOLSHEIM

✻ Mont-Sainte-Marie ✻

(PROVINCE DU RHIN)



Ludolph⁹ cartbuisiensis.



Ludolphus alemannus ordinis cartbuisiensium prior argentinenſis vir doctrina
et morum ſanctitate cōſpicuus. hac ipſa tempeſtate populiſſime vitam dñi nſi ihe
ſu xpi egregio volumine. ⁊ quodā celefti artificio. imo potius diuina reuelatione q̄
ſudio fabricauit. in quo certe ſe offendit venerabilem virum ⁊ oim rerum tam diu
narū q̄ humanarū. ⁊ poſſimū ipius iheſu xpi vite ꝓut potuit hoī eē poſſibile ple
niſſimā habuiſſe notitiā. alia q̄s laude digna hic deuot⁹ ars venerandus ꝓ edidit

"Jesum et orationes Venerabilium Patrum"

Quam varia apud nos et nobiscum et quem in finem gerantur vix scribere possum.

In vigilia corporis Christi quidam domini Argentinenses, cum doctore Gasparo eorum oratore, misi a senatu, venerunt ad sedes nostras ut jussu unice illius omnia nostra bona, cenobia et cunctam suppellectilem describerent, vinum quoque et frumentum, cum libero scrutinio omnium personarum domus nostrę professorum.

Cum illa mihi soli (ut voluerunt) retulissent, expavi quid responderem ignarus, petii dilationem, si minus cum conventu toto, saltem cum senioribus patrum deliberandi.

Illi ~~vero~~ ^{p. 2} petitionem recusantes ~~aut fore necessarium affirmarunt,~~ quandoquidem quicquid facerent ~~aut fore necessarium affirmarent,~~ quandoquidem ~~quicquid facerent~~ pro conservatione tum religionis nostrę fieret, tum domus et nostra ipsorum. Neque ut hac re super Vestre scriberem Paternitati, ullo modo voluerunt, cum ea propter tantum missi a dominis venissent.

Tandem vero cum vidissem aliter fieri non posse, protestatus coram notario sum, me eorum mandatis morem gerere, nec ullo modo parere posse, partim quia ecclesiasticę repugnarent libertati; partim etiam quia nostro ordini et consuetudini adversarentur. Recepta ab ipsis qui aderant (fautoribus nostris) securitate, quod non tam in perniciem nostram, contra domum et ordinem fieret, quam pro horum omnium conservatione; ~~isqum~~ acquievi atque admisi.

Factum igitur ita est ut eodem adhuc ipso die scrutinium haberent MD NACHORUM. Pręterea a me quęsierunt an gravati essemus nostris a superioribus, an multa Carthusię pecunia largiretur, unde domus gravaretur; utrum aliqui inviti essent in ordine, qui voluntarie..etc., postremo de censibus nostris aliisque proventibus inquisitionem habuere. Demum cum superiores nostros veraciter excusassem et ordinem, mirabantur de tam modicis expensis. Et cum nullum de nostris accusassem, examinaverunt singulos ipsi ~~si~~ ^{si} gillatim, quos tamen prius hortatus fueram, ut propter Deum caverent ne quicquam contra ordinem vel honorem cujuscumque loquerentur, quia non tenerentur, quos nec ipse senatus aliquo astringere posset juramento.

Et sic scrutatis, inventatis, descriptis omnibus rebus: quid futurum inde sit, ignoro. Hoc tamen scio, non liberos omnino nos evasuros, quin potius aliqua fiet exactio pecuniaria, non a nobis solum sed a toto etiam clero, nec primi nos, nec ultimi erimus. De hoc tamen securi sumus: domum

nostram ab illis in posterum majori futuram in tutela, nosque omnes, in
presidio eorum pleniori. His omnibus peractis, leti recesserunt consolante
nos ut essemus sine timore. Spero tamen omnia hæc bona ab ipsis geri et fi-
eri intentione, nec plura.

Vestra Paternitas quid de his omnibus sentiat, rescribat velim ut letior
esse possim, quamvis nihil mali suspicer(?) de periculo et domus et
ordinis aliquo futuro, tantum enim fautores nostri, et ii qui cum ipsis
aderant, mihi dedere fiduciam.

Valete.

Datum tertia post Corpus Christi, anno XXIIII.

Frater Martinus, prior domus Argentinensis.

Lettre du (prieur) de la chartreuse de Strasbourg, en date du 31 Mai

Dom Martin Gallician

au Révérend Père Général, prieur de Chartreuse, D. Guillaume Bibaudo
pour lui notifier l'inventaire de la chartreuse 1521-35
par le sénat de la ville, le 25 mai 1524, Veille du Corpus Christi.

En 1524 Pâques tombait le 27 mars, la Pentecôte le 15 mai et
la veille du Corpus Christi 10 jours après, soit le 25 mai
et la lettre fut écrite feria 3a, le mardi après, i.è. le 31 mai 1524

[copie] faite sur l'original de la Gr. Chartreuse.

+

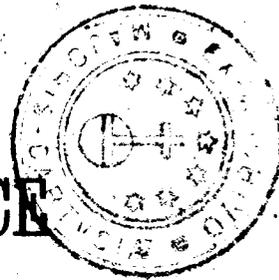
Pleterje le 16 janvier 1977

Cher Père,

dans notre archive se trouvent les actes des Chartreuses de Strassbourg et de Molsheim qui nous sont parvenus de Bosserville. Les historiens d'art voudraient les voir dans le but d'y trouver quelques indices sur les images des apôtres attribuées à van Dyk ou à son école; mais il manque des preuves. Une telle étude n'a que de sens, s'il y a des rapports entre les dites Chartreuses et Bosserville. Voilà la question que je vous adresse. Je dois même avouer mon ignorance complète au sujet de la Chartreuse de Molsheim. Je ne trouvais nulle part ce nom dans les cartes d'anciennes maisons de l'Ordre. Si vous pouvez me donner quelques renseignements, je vous serais très reconnaissant et je vous en remercie d'avance.

fr. Jean Marie Hollenstein

LES
CHARTREUX EN ALSACE



PRIEURS DE STRASBOURG

ET DE

MOLSHEIM

PAR

A. M. P. INGOLD



COLMAR

HENRY HUFFEL

Place neuve, 8

PARIS

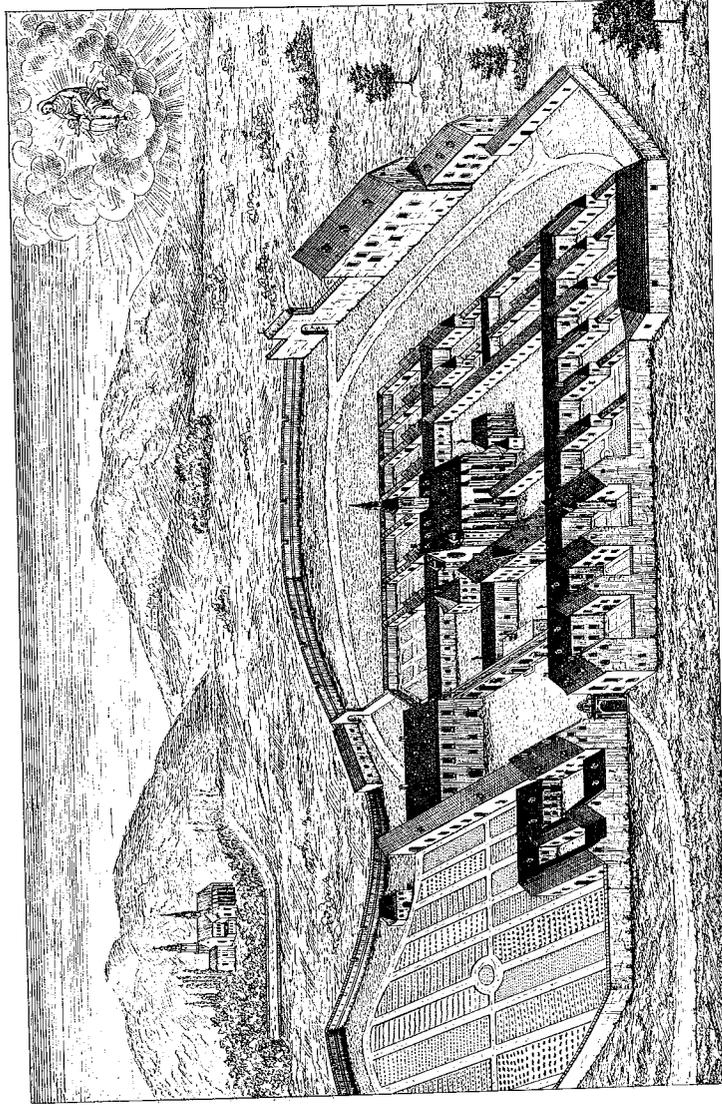
A. PICARD & Fils

Rue Bonaparte, 82

1894

LES CHARTREUX EN ALSACE

Tiré à 200 exemplaires.



CHARTREUSE DE MOLSHHEIM

D'après le tableau de 1744 conservé à l'hôpital de cette ville

LES
CHARTREUX EN ALSACE

PRIEURS DE STRASBOURG

ET DE

MOLSHEIM

PAR

A. M. P. INGOLD



COLMAR
HENRY HUFFEL
Place neuve, 8

PARIS
A. PICARD & FILS
Rue Bonaparte, 82

1894

I.

La Chartreuse de Strasbourg.¹⁾

Les enfants de saint Bruno occupent, comme l'on sait²⁾, le degré le plus élevé de cette échelle mystique, qui, montant de marche en marche depuis la vie vulgaire du monde jusqu'aux pieds du trône du Tout-Puissant, porte à ses diverses hauteurs les diverses familles religieuses, l'ornement de la sainte Eglise catholique. Plutôt anges qu'hommes, les blancs vêtements des Chartreux sont le symbole de leur vie uniquement occupée de l'unique nécessaire³⁾, consacrée entièrement à célébrer les louanges de l'Infini. Aussi est-ce par eux, notre Alsace ayant aussi possédé autrefois un de ces saints déserts⁴⁾, qu'il conviendrait de commencer l'histoire monastique de notre province. Je puis assurer que ce serait une belle page de cette histoire. Amené à faire un séjour à la Chartreuse lorraine de Bosserville près Nancy, j'ai pu y consulter les *Annales des Chartreuses de Strasbourg et de Molsheim* qu'on y conserve précieusement. Ce qui va suivre en est ordinairement tiré, sauf les renseignements postérieurs à la rédaction de ces Annales et que m'ont fournis les Archives de la Basse-Alsace et quelques autres sources soigneusement indiquées.

En 1333⁵⁾ vint à Strasbourg, *Spiritu Sancto afflatus*, un Chartreux du nom de *Jean de Missena*, accompagné de deux

¹⁾ Sources : Cfr. tout d'abord les deux grands recueils publiés récemment par l'ordre, les *Annales* et les *Ephémérides* : des tables très bien faites et très complètes permettent de trouver immédiatement les renseignements cherchés ; — nos divers historiens alsaciens, mais tous rapportent inexactement les commencements de la Chartreuse de Strasbourg ; — REICHENLECHNER, *Der Karthäuserorden in Deutschland*, Würzbourg, 1885... etc., etc.

²⁾ A plusieurs reprises les Souverains Pontifes ont décidé que l'on pouvait passer des autres ordres, même les plus rigoureux, dans celui de saint Bruno, mais non pas inversement de la Chartreuse dans un autre ordre.

³⁾ Cartusiani est vacare unico necessario.

⁴⁾ Désert, *eremus*, est l'appellation officielle d'une chartreuse.

⁵⁾ Date donnée par D. LE COUTEUX, qui a eu entre les mains la première chronique de la maison écrite par le 13^e prieur, Winand Steinbeck. GRANDIDIER-LIBLIN (VI, 91) dit 1320, mais ce passage est rempli d'erreurs.

autres religieux de son ordre ¹⁾. L'évêque, — c'était Berthold de Bucheck, un de nos plus grands et plus saints évêques, — les reçut cordialement et leur assigna pour y bâtir leur monastère un endroit inhabité, situé sur le bord de la Brusche, entre Koenigshofen et Eckbolsheim, et appelé *locum Castrî Paganici*. ²⁾ Après plusieurs années d'extrême pauvreté, le monastère fut à peu près organisé en 1339, date de la confirmation par l'évêque ³⁾ et de la réception par le chapitre général des Chartreux. ⁴⁾ La même année la première église fut consacrée.

La maison était à peine fondée et son avenir assuré lorsque Dieu rappela à lui son premier prieur, Jean de Missena, 1340. Il eut pour successeur

2. GÉRARD DE NIMÈGUE, prieur jusqu'en 1347 époque à laquelle il retourna en Hollande. Ce fut à cette date que le célèbre Ludolphe de Saxe, après avoir vécu 26 ans chez les Dominicains, entra à la Chartreuse de Strasbourg et y fit profession en 1340. En 1343 il fut nommé prieur de Coblenz; puis après 5 ans obtint, sur sa demande, d'être déchargé de ce fardeau et reprit la vie du cloître à Mayence d'abord, puis à Strasbourg où il mourut en odeur de sainteté le 10 avril 1378. ⁵⁾ Au P. Gérard succéda

3. JEAN DE FRANCKFORT, 1347 à 1361. Sous son priorat furent érigés et consacrés 3 nouveaux autels. Il mourut en 1366.

¹⁾ La plupart de nos historiens alsaciens disent que la Chartreuse de Strasbourg a été fondée par trois bourgeois de cette ville. Cela doit s'entendre, je crois, de ceux qui ont fourni les moyens de faire la fondation, car les historiens de l'ordre qualifient bien Jean de Missena de chartreux et de premier prieur de la maison.

²⁾ Cette dénomination caractéristique confirme l'opinion de Schweighauser (basée sur la découverte de diverses antiquités romaines) que „sur ce terrain élevé... se trouvait un camp stable d'une partie de la 8^e légion romaine.“ *Mémoire sur les antiquités romaines de Strasbourg*, p. 53.

Il faut remarquer aussi que non loin de cet endroit se rencontraient les deux grandes routes romaines de *Tres Tabernæ* et d'*Helvetus* à *Argentoratum*. (*Argentoratum, ein Beitrag zur Ortsgeschichte von Strassburg*, par F. von APPELL, *Bullet. du Monum. hist. d'Alsace*, XII, p. 43.)

Devenu une Chartreuse, ce lieu prit le nom de *Mons Maria*, ou *zu unserer Frauen Bühl* (SPACH, *Lettres sur les Archives du Bas-Rhin*, p. 362.) Aujourd'hui encore on désigne la propriété sous le nom de Chartreuse. On sait que les Pères Capucins en ont fait récemment l'acquisition et y construisent, mais à côté de l'emplacement ancien du monastère, un juvénat.

³⁾ Ce diplôme, daté de Benfeld, est reproduit dans LE COUTELX (V, p. 361).

⁴⁾ Lorsque les Chartreux fondent une nouvelle maison, elle n'est définitivement agrégée à l'ordre et reçue par le chapitre général que lorsqu'elle est organisée. A ce moment le supérieur, qui n'était que *recteur*, prend le titre de *prieur*.

⁵⁾ On fait très souvent de Ludolphe de Saxe un prieur de Strasbourg : c'est une erreur. Cfr. *Ephémér.*, I, 445.

4. ARNOLD D'UTRECHT, 1361 à 1366. Cet ancien prieur de Würzburg quitte l'Alsace en 1366 pour devenir prieur de sa maison de profession, Coblenz. Lui succéda

5. JEAN DE GËTTINGEN, 1366 à 1374, et mort en 1382. Puis vint

6. SIMON DE HAMBOURG, profès de Mont-Dieu ¹⁾, dans les Ardennes, 1374 à 1379. Sous ce prieur qui ne mourut qu'en 1394, en grand renom de vertu, dans sa maison de profession, furent érigés deux nouveaux autels.

7. NICOLAS DE TILE en Gueldres, 1379, qui ne fut prieur qu'une année ainsi que son remplaçant.

8. JEAN DE BRUNSWICK. 1381. Ce Jean devint ensuite prieur de Fribourg, puis recteur de la nouvelle maison de Berne où il mourut en 1401. C'était l'époque du grand schisme. Jean de Brunswick, bien que la plupart des Chartreuses d'Allemagne eussent adhéré à Urbain VI, crut devoir ne pas se séparer de la Grande-Chartreuse et adhéra au Pape d'Avignon. Ce prieur, mort en odeur de sainteté, (LE VASSEUR, I, 86—87) est l'auteur de *Méditations sur le Saint Sacrifice de la Messe*, imprimées dans le célèbre *Enchiridion sacerdotum* de son confrère Pierre Blomevanna. ²⁾ Jean de Brunswick eut pour successeur à Strasbourg

9. ARNOLD D'UTRECHT, prieur pour la seconde fois, en 1382, mais enlevé par la mort au bout de cinq semaines.

10. THÉODORE NANENEM, d'Embecke en Saxe. 1382 à 1384. Ce vénérable prieur avait le don des larmes. La triste situation de l'Eglise l'affligeait au point que « jour et nuit, soir et matin, en cellule et au chœur, pendant le saint sacrifice, il pleurait abondamment. » En 1405 Dieu l'appela *ad illum locum in quo omnem lacrymam absterget*. Lui succéda le célèbre

11. HENRI EGER, de Kalkar. 1384—1396. ³⁾ Docteur de Sorbonne, chanoine de Cologne, ce saint et savant chartreux fut successivement prieur d'Arnhem, recteur de Ruremonde (où il décida la conversion de Gérard Grootte le célèbre fondateur

¹⁾ L'abbé Gillet dans son *Histoire de la Chartreuse du Mont-Dieu* (Reims, 1889) fort bien faite du reste, mentionne (p. 225) Simon de Hambourg, mais sans dire qu'il fut prieur de Strasbourg.

²⁾ Fol. 89—114 de l'édition de Cologne, J. Dorstius, 1532.

³⁾ Sous ce prieur mourut dans la maison de Strasbourg en odeur de sainteté, Dom Jean de Gotteskirchen. (Ephém. III, 23).

des *Frères de la Vie commune* ¹⁾, prieur de Cologne et enfin de Strasbourg. Il mourut en 1408, âgé de 80 ans. ²⁾ On sait qu'on lui a attribué le livre de l'*Imitation*. ³⁾

12. JEAN DE HAGUENAU, le premier prieur alsacien, de 1396 à 1399. ⁴⁾ Les Annales disent de lui que par son activité il augmenta beaucoup les biens de la maison, mais que, au bout de trois ans, préférant l'office de Marie à celui de Marthe, il demanda et obtint *miséricorde*, c'est-à-dire fut relevé de ses fonctions de prieur qu'il passa à

13. WINAND STEINBECK, 1399—1406. Ce prieur a bien mérité de la postérité, car c'est à lui que l'on doit la *Chronique de la maison de Strasbourg*, par laquelle nous connaissons l'histoire du premier siècle du monastère. Cette Chronique est, il est vrai, perdue; mais elle a été utilisée d'abord par les historiens généraux de l'ordre, D. LE COUTEULX ⁵⁾ et DOM LE VASSEUR ⁶⁾, et aussi par notre annaliste de Molsheim. Dom Steinbeck alla en 1406 fonder la chartreuse de Bâle ⁷⁾ où il mourut en 1409. ⁸⁾ Il avait eu pour successeur à Strasbourg,

14. JEAN DE HAGUENAU, prieur pour la seconde fois, déplaisir qu'il supporta *summa cum patientia*, raconte le Chroniqueur. Les supérieurs majeurs n'abusèrent pas de cette si grande patience puisque, au bout d'un an, on le releva de sa charge. Il ne devait mourir qu'en 1419.

15. SIGELIN D'OPPENHEIM, lui succéda de 1407 à 1410. Sous son administration prit fin le schisme qui désolait, avec l'Eglise, l'ordre des Chartreux, et dans notre maison de Strasbourg eurent lieu les conférences qui préparèrent la réunion définitive des deux parties de l'ordre. Aussi notre Chroniqueur signale comme un titre de gloire pour la Chartreuse d'Alsace, cet heureux événement : *Unde domus nostra Argentinensis sanctæ hujus reunionis et omnium exinde . . . bonorum ex unione pro-*

¹⁾ Ephémér., III, 105.

²⁾ WELTERS, *Denys-le-Chartreux*. Ruremonde, 1882. Page 20.

³⁾ DOM BOUTRAIS, *Lansperge-le-Chartreux*. Grenoble, 1878, p. 16.

⁴⁾ Sur la foi de Grandidier, j'avais fait résider à cette époque à Strasbourg le célèbre Nicolas Kempf, mais il vécut et mourut loin de l'Alsace. Cfr. PAULUS, *Nicolas Kempf*. . . . Revue cathol., 1884—85, p. 616.

⁵⁾ *Annales ordinis cartusiensis*, 8 in-4°. Tome V, p. 358 et 391. Tome VII, p. 101—110.

⁶⁾ *Ephemerides ordinis cartusiensis*, 5 in-4°, *passim*.

⁷⁾ Cfr. WURSTISEN, 1580, f° CCIII.

⁸⁾ M. KRAUS possède un très beau calice gothique qui porte cette inscription : *Elisabeth ma(ter) Dni Winandi prioris Cartus Treveres.*

ventientium nutrix imo totius ordinis cartusianensis divisi quasi altera mater fuit que in visceribus suis iterum concepit et peperit ordinem in Christo unanimem (p. 46 ¹). Le prieur Sigelin mourut la même année et fut remplacé par

16. BERNARD DE BINGEN, de 1410 à 1418, qui mourut en 1439 *cum famâ sanctitatis.* ²) Puis se succèdent à de courts intervalles :

17. JEAN DE BACCARACH, ³) de 1418 à 1420, mort en 1427.

18. JEAN FOUSE, de 1420 à 1425, mort en 1430.

19. ORTWIN DE FRANCFORT, ancien prieur de Mayence et de Bâle, de 1425 à 1428, année de sa mort.

20. ALBERT HARHUSEM, de 1428 à 1429. Envoyé comme prieur à Nördlingen, il y mourut en 1447.

21. HENRI DE LUDENSCHIEDT, ancien prieur de Bâle ⁴), de 1429 à 1439, année de son décès.

22. ANTOINE REUCHLIN, de 1439 à 1449. Il est remplacé une première fois par

23. JEAN STEINBORN, docteur en droit, de 1449 à 1455, mort en 1459. Puis redevient prieur

24. ANTOINE REUCHLIN de 1455 à 1466, année de son décès. Le remplace *Col. 142 j. reli. ex neurologia hujusmodi. p. 286.*

25. PIERRE MENGIS, de 1466 à 1481, mort en 1492. Un homonyme du 3^e prieur,

26. JEAN DE FRANCFORT, lui succède de 1481 à 1492, mort en 1515. Le XV^e siècle finit par

27. JEAN HOCHBERG, de 1492 à 1501, année de son décès.

Au commencement du XVI^e siècle, qui devait être si douloureux pour l'Eglise et en particulier, nous l'allons voir, pour les Chartreux de Strasbourg, nous trouvons comme prieur

28. MELCHIOR KÖNIGSBACH, de 1505 à 1508, année de sa mort. C'était un ancien chanoine de S. Thomas. ⁵) Le remplace

29. HENRI DAHLEN, de 1508 à son décès arrivé en 1510.

1) Vers cette époque fit profession à Strasbourg Jean de Hongrie qui mourut à Berne en 1453, prieur depuis 34. (Ofr. *Thorberg ou la chartreuse de Berne* par l'abbé NICKLÈS, 1894, p. 55.)

2) Il assista, disent les *Ephémérides*, au concile de Constance (I, 336).

3) *Treverenensis*, Arch. de la Basse-Alsace, G. 1686.

4) Où il prit part au Concile réuni dans cette ville (*Ephémér.* III, 350).

5) SCHMIDT, *Histoire littér.* I, 349.

30. MARTIN GALLICIAN ¹⁾ prend sa place, également jusqu'à sa mort, 1510. Ce vénérable prieur eut beaucoup à souffrir de la part des Luthériens, rapidement devenu maîtres à Strasbourg, comme l'on sait. Gallician est obligé d'accepter la protection du Sénat protestant de Strasbourg. ²⁾ *Oves se committēbant custodiae luporum*, observe avec raison le bon chroniqueur. A partir de ce moment les vexations, puis les persécutions ne cessèrent plus. Beaucoup de Chartreux quittèrent la maison. ³⁾ *Miseria super miseriam*, dit dom Horst. Le successeur de Gallician fut

31. JEAN SCHÖNGAUER ⁴⁾ (peut-être de la famille de notre grand peintre colmarien) prieur de 1534 à 1540. Il est enterré, *sans messe*, en présence d'un magistrat luthérien, Daniel Mueg. ⁵⁾ Le prieur institué par les visiteurs

32. LAMPERT PASCHALIS, 1540, n'est pas accepté par les Strasbourgeois qui, vers cette époque, vont jusqu'à expulser violemment les Chartreux de leur maison. Mais grâce à la médiation du roi de France, François I^{er}, les religieux peuvent de nouveau rentrer chez eux et reprendre la vie commune ⁶⁾ avec, pour prieur,

33. MICHEL BACCARACH, 1540 à 1557, année de sa mort. A ce moment les Chartreux n'étaient plus que cinq : c'était le commencement de la fin ! Il a pour successeur

34. PHILIPPE MEYER, 1557 à 1584, année de sa mort. Les quatre chartreux survivants nomment à sa place celui qui devait être le dernier prieur de Strasbourg,

35. JEAN SCHUSTEIN, ⁷⁾ 4 janvier 1585. Les temps devenaient de plus en plus difficiles ; mais Schustein devait être à la

¹⁾ C'était un humaniste distingué et l'ami de Jérôme Gebwiler qui lui dédia un de ses ouvrages. (Ibid., II, 167.)

²⁾ Un de mes ancêtres, Henri Ingold, était précisément à ce moment-là *ammeister* pour la tribu du Miroir. (HERZOG, VIII, 91.)

³⁾ *Revue d'Alsace*, 1877, p. 59.

⁴⁾ Le beau-père de Jacques Ingold. (*Strasbourg-Seyboth*, p. 444.)

⁵⁾ Cet incident est raconté dans une étude de M. Cuissard, sous-bibliothécaire d'Orléans, intitulée *Bongars et l'affaire de la Chartreuse de Strasbourg*, curieux et savant travail manuscrit qui m'a été libéralement communiqué par l'intermédiaire obligeant de M. Herluison, communication dont je profite pour modifier quelque peu la première édition (dans la *Revue catholique d'Alsace*) de ces présentes pages.

⁶⁾ *Von Ediger*, comme il signe lui-même, (Lettre autogr. dans les Arch. du Bas-Rhin, G. 1686), de son endroit natal, gros village des environs de Kochem.

hauteur de sa mission, et, par son incomparable et inébranlable fermeté, sauver la Chartreuse d'Alsace d'une ruine complète. Sous le prétexte d'une vente au baron de Schomberg à laquelle on avait eu l'habileté de faire consentir le chapitre général mais contre laquelle nos Chartreux protestèrent énergiquement, les Strasbourgeois, sans attendre même la fin des négociations, profitent de la mort de Schomberg, arrivée dans l'intervalle, pour s'emparer de la maison et emmener prisonniers les trois pères et le frère qui restaient à la Chartreuse que dès le lendemain ils font démolir ¹⁾ après l'avoir pillée. ²⁾ Tenus en dure captivité, durant près d'une année, pendant laquelle on essaya de tout pour obtenir leur défection ³⁾ et pendant laquelle ils n'avaient eu quelque consolation que de la part du commandeur de S. Jean de Strasbourg, Mathias de Roudolphi ⁴⁾, ils furent enfin remis en liberté le 8 mai 1592 et se retirèrent à Mayence. Dès ce moment le prieur se mit à l'œuvre pour obtenir justice contre les Strasbourgeois. A la lettre, il remua ciel et terre, s'adressa tant à l'empereur et au roi qu'au pape, fit si bien pendant les dix années que dura cette contestation, qu'il obtint enfin gain de cause : le traité de 1600 ⁵⁾ lui accorda, outre une

1) Malgré la beauté des bâtiments que vante ainsi GEBWILER, dans ce bel éloge de sa *Panegyris Carolina*, (p. 35 de l'édition de 1641) : „Plurimum... decoris Carthusiana domus haud procul ab urbe ad Bruscae ripes in colle D. Mariae sita, Argentorato acquirit, quam praeter elegantem et sumptuosam structuram, tetrica religionis observantia, patrum quoque doctrina, eruditio, hospitalitas, atque in egenos liberalis elemosynarum largitio nominatissimam reddit.“

Les vandales ne conservèrent que les bâtiments d'exploitation dont ils firent une ferme (F. R. VON ICHTERSHEIM, *Ganz neue elsässische Topographia*, p. 28).

Aujourd'hui on ne retrouve plus de l'ancienne Chartreuse que de vieux murs à petites ouvertures régulières; une cave voûtée; l'étang et une table d'autel en pierre.

2) La bibliothèque, qui était l'une des plus remarquables de Strasbourg, fut réunie à celle de l'Académie. On en a conservé le catalogue qui énumère plus de 300 manuscrits. (*Revue d'Alsace*, 1877, p. 60.)

3) On leur promit par exemple que s'ils se mariaient on leur rendrait les biens de la maison. Cfr. le récit du prieur, *Mss. de Bosserville*. — Ce récit a été abrégé et publié en allemand dans le *Volksfreund* de Strasbourg, 1872, p. 145 et 161.

4) De la famille de ce nom encore représentée en Alsace aujourd'hui et qui a donné à Saint-Gall un de ses princes-abbés les plus éminents. Apparentés à notre grand Kléber (et aux Ingold, me permettra-t-on d'ajouter) les Roudolphi ont renoncé à la particule depuis la Révolution.

5) Le calviniste orléanais Bongars fut le principal négociateur de ce traité. De là vient sans doute que sont conservés à Orléans les pièces (au nombre de 23, formant 91 pages) qui ont servi à M. Cuissard pour son étude; et de plus (N° 486 du catalogue) une *Histoire abrégée de la Chartreuse de Strasbourg*, mss. français de 164 pages.

*of Barber
chrouck
p. 531*

pension annuelle de 2500 écus à payer par le roi de France sur les gabelles de Normandie, une indemnité pour la destruction de la Chartreuse de Strasbourg, la restitution des ornements, meubles, livres ¹⁾. . . etc. . . et aussi des biens et revenus situés dans les localités restées catholiques. La maison allait donc pouvoir être restaurée.

Plusieurs années auparavant Dom Schustein s'était fixé à Molsheim, résidence épiscopale depuis que le protestantisme s'était emparé de Strasbourg. Hébergé d'abord par les Jésuites, il avait bientôt pu faire l'acquisition d'une petite maison; enfin en 1598 il acheta la cour des Böckler à la veuve du baron Böcklin de Böcklinsau, moyennant 5000 florins. Agrandi à diverses reprises, ce local devint la nouvelle Chartreuse d'Alsace qui devait, toujours sous la dénomination de *Mont-Sainte-Marie*, durer jusqu'à la Révolution. ²⁾

¹⁾ Ainsi leur bibliothèque leur fut rendue : ce que semble avoir ignoré M. Schmidt, *loc. cit.*.

²⁾ Voici l'intéressante description que donne Grandidier (éd. Liblin, VI, 92) de la Chartreuse de Molsheim à la fin du siècle dernier : „Cette Chartreuse, considérée sous différents objets, mérite l'attention des curieux. Le chrétien s'y édifiera à la vue de ses religieux dévoués à la solitude et au silence, à des prières presque continuelles, à des pratiques aussi multipliées que religieuses qui ont empêché l'esprit du monde de s'y introduire, dont les larmes et les prières attirent la bénédiction du ciel sur notre province. Le savant y distinguera la bibliothèque qui renferme plus de 400 manuscrits intéressants, mais qui ne sont presque pas connus. On y peut remarquer les ouvrages du fameux Ludolphe de Saxe, écrits de sa propre main, un traité de S. Prosper qui a plus de 800 ans, le recueil original des vers de Herrade abbesse de Hohenbourg, — (le célèbre *Hortus deliciarum*). Il semble qu'à ce moment Grandidier en avait eu communication. Une première tentative avait été inutile, ce qui fait dire à GÉRARD (*Les artistes de l'Alsace*, I, 49) toutes sortes d'insanités) — des actes manuscrits du concile de Bâle; les quatre livres de l'Imitation, mss. de 1474, mais sans nom d'auteur (Dom Ruinart dans son *Iter litterarium in Alsatiam* — p. 449 du t. III des *Oeuvres posthumes de Mabillon*, — parle aussi de ces manuscrits et de la bibliothèque de la Chartreuse *in loco apte disposito sita*), etc. . . L'architecte en parcourra l'église, décorée dans le goût italien depuis quelques années, de dorures et de peintures, mais peut-être avec un trop de profusion. L'amateur des arts et de la peinture admirera les belles et fraîches peintures sur verre dont le cloître est décoré dans tout le contour des cellules. Ces peintures qui représentent la Passion et les Mystères de J. C. ainsi que les Vies des saints pères dans le désert méritent la plus grande attention. (Sur ces verrières détruites, hélas! par le bombardement de Strasbourg, cfr. Ruinart et Spach, *op. citat.*) . . . Enfin l'étranger sera charmé de l'hospitalité qui y règne, y mangera s'il est gourmand, d'excellents poissons et y boira un vin qui passe pour un des meilleurs de la Basse-Alsace. Ce vin croît dans un canton de vigne du ban de Molsheim qu'on nomme le Finckenberg et qui appartient presque en entier à la Chartreuse.“

II.

Prieurs de Molsheim. 1)

Le premier prieur fut naturellement Dom

1. JEAN SCHUSTEIN. En 1602 il obtint *miséricorde* et mourut l'année suivante, le 5 octobre. 2) Comme l'église de la nouvelle Chartreuse n'était pas encore construite, on l'enterra dans celle des Jésuites, dans la chapelle de la Vierge. Il eut pour successeur

2. HENRI TOPFFER, qui avait été son bras droit dans la grande affaire de la reconstitution de la Chartreuse et avait pour cela fait à plusieurs reprises le voyage de Prague puis celui de la Grande-Chartreuse. Il eut la joie de voir la fin de la construction de l'église avant sa mort arrivée en 1612. 3) Dans la table de ses Vies, Dom Horst caractérise chacun des prieurs par un qualificatif qui résume leur vie : Dom Schustein est le prieur *constant*, Dom Topffer le *sage*. Le suivant

3. JEAN LEUCKEN, est appelé le *doux*, mansuetus. Il construisit le cloître et sept cellules, et orna l'église de plusieurs nouveaux autels et de stalles de chêne. Une mort tragique vint l'interrompre au milieu de ses travaux. Dans la nuit du 14 février 1619, un jeune étudiant, son parent, qui était élevé dans la maison, croyant le prieur à matines, pénétra avec un compagnon dans sa cellule pour le voler. Au bruit qu'ils font pour forcer la porte, le prieur vient au-devant d'eux, et son misérable neveu, excité par son complice, lui brise le crâne à coups de hache. Puis saisis de remords, les coupables s'enfuirent et vont se cacher dans une forêt voisine. Mais dès le

1) Outre les sources déjà indiquées, cfr. ALFAURA, *Omnium dom. ord. cartus . . . origines*, p. 62; DORLANDUS, *Chron. Cartus. VI*, f. 358; THEOD. PETRÆUS, *In notis*, f. 130 . . . etc. . . .

2) En 1604, d'après la carte du chapitre général. — Nous devons ce renseignement, ainsi que plusieurs de ceux qui vont suivre, puisés à la même source, à l'obligeance de Dom Palémon Bastin, chartreux de la Val-Sainte. — Je ne sais trop, dans ce désaccord entre la Chronique de D. Horst, et les Cartes des Chapitres généraux, où est la vérité.

3) Le 7 mai 1611. (Carte du Chap. général.)

lendemain ¹⁾, le neveu est retrouvé : il avoue son crime et meurt repentant, redisant pendant qu'on le conduisait au dernier supplice les dernières paroles du vénérable Prieur : « Mon petit Thomas, *Thomule*, c'est toi qui me traites ainsi ! C'est là la récompense de mes bienfaits ! » Il fut remplacé par

4. JEAN ULRICH REPPF, de 1612 à 1622 époque à laquelle il fut envoyé jusqu'à Dantzig. Il aimait, paraît-il, les changements : nous Horst l'appelle-t-il *mutans et mutatus*. Notre annaliste a aussi encore qu'il orna le cloître de vitraux-peints qui font l'admiration de tous. Son successeur ²⁾ fut

5. MICHEL ARNOLDI (*amabilis*) de 1622 à 1636, puis prieur de Trèves où il mourut en 1659. Il avait fait faire à Molsheim pendant son priorat le chapitre, plusieurs autels, des peintures dans le cloître... etc... etc... ³⁾ Les visiteurs de l'ordre le remplacèrent dans notre maison par

6. GUILLAUME HACKSTEIN (*misericors*) qui fut prieur jusqu'en 1651, et mourut à Cologne en 1653 ⁴⁾, maison de sa profession. Les *Ephémérides* font mention de lui (III, 18, d'après la *Chronique de la maison de Cologne*) et de sa grande charité pour les pauvres. Sous son successeur,

7. FRANÇOIS LOUIS PERGÈNER, de Trèves (*generosus*) homme de très grande valeur, prieur de 1651 à 1660, année de son décès ⁵⁾, mourut dans la maison Dom Jean Furmann, natif de Molsheim ⁶⁾, et dont les *Ephémérides* mentionnent la pieuse fin ⁷⁾, d'après une lettre du successeur de D. Pergener,

¹⁾ Le comique se mêle souvent au tragique. Interrogé s'il avait entendu quelque bruit, le P. Sacristain, voisin de cellule du Prieur, répondit : „Mais oui ! et j'ai cru que c'était quelque mari des environs qui battait sa femme.“

²⁾ Dom Repff mourut le 3 août 1645. (Cart. chap. gén.)

³⁾ Ce fut sous Dom Arnoldi que fut un moment vicaire (c'est-à-dire sous-prieur) de Molsheim le vénérable Dom Jacques Ruoff, originaire de Haguenau, profès de la Grande Chartreuse, mort recteur de la Corerie en odeur de sainteté. Les *Ephémérides* (IV, 406) consacrent 15 pages à cet Alsacien illustré, méconnu chez nous. J'espère que le Fr. Sitzmann ne l'oubliera pas. Cfr. Arch. de Strasbourg, H, 1273.

⁴⁾ 1654 (Cart. chap. gén.)

⁵⁾ 1661. (Cart. chap. gén.)

⁶⁾ J'aurais voulu faire la liste de tous les alsaciens profès de Strasbourg-Molsheim. Mais pour *Strasbourg*, Dom Horst n'en mentionne que 3 avec le lieu d'origine et sans donner de dates : Jean de Masevaux, Jean de Colmar et Jean de Haguenau. Pour *Molsheim*, l'annaliste oublie aussi souvent le lieu d'origine. Voici ceux pour lesquels il est indiqué : G. Schön, de Sélestädt, 1602 ; Furmann et Reis, dont il a été question ; B. Baur, de Sierist, 1630 ; Jean Hager, de Molsheim, 1680 ; de Molsheim aussi, Laur. Legin, 1713, et Ad. Joram, 1715 ; Ignace Gerber, d'Andlau, 1715 ; J. Forthein, de Molsheim, 1716 ; Fr. Gran, de Bersch, 1717, et Jos. Gay de Rouffach, 1724.

⁷⁾ I, p. 376.

8. MARTIN MAHLBURG, luxembourgeois (*pius*), prieur de 1660 à l'année de sa mort 1665¹⁾, auquel succéda

9. VINCENT GRETZINGER²⁾, de Trèves, (*zelosus*) mort aussi en charge en 1672. Sous son administration fut érigé un nouveau maître-autel, aux frais d'un enfant de Molsheim, profès de la maison, Dom Mathias Reis. Le remplaça

10. ANTHELME GUBEL, de 1673 à 1679. *In bello fortis*, dit de lui l'Annaliste. On sait en effet combien notre pays eut à pâtir à cette époque. Mais grâce à l'énergie de Dom Gubel, la Chartreuse de Molsheim ne souffrit pas grandement des tragiques événements dont l'Alsace fut le théâtre. Démissionnaire en 1679, D. Gubel vécut encore jusqu'en 1697³⁾, vicaire, maître des novices, procureur, en un mot la *colonne de la maison*, dit Horst, sous cinq prieurs successifs. Son premier remplaçant fut

11. GÉRARD PŒYN (*pacificus*) de 1679 à sa mort arrivée le 1^{er} janvier 1684. Il était fils d'un juriste de Ruremonde dont les quatre enfants, — famille bénie! — moururent sous le froc de S. Bruno. Sous l'aîné — le nôtre — qui fut prieur durant 38 ans, dans 3 ou 4 maisons, la reine de France Marie-Thérèse visita la maison de Molsheim. Lui succéda

12. CONRAD ODENTHAL⁴⁾ (*laboriosus*) prieur de 1684 à 1692⁵⁾: le 1^{er} août de cette année, étant monté sur une échelle, derrière le maître-autel, pour montrer à des ouvriers une réparation à faire, comme il descendait pour recevoir deux capucins entrés dans l'église, l'échelle se brisa. Le prieur se cassa la jambe et la gangrène l'enleva au bout de 8 jours. Il avait été prieur de Cologne.

Le dernier prieur du siècle fut

13. PHILIPPE ZELL, de 1692 à 1715, année où son grand âge lui obtint d'être déchargé de ses fonctions. Il mourut en 1716 et eut pour successeur

14. PIERRE HORST, le rédacteur des *Annales de la Chartreuse de Molsheim* d'où nous avons tiré presque tout ce qui

1) 1666. (Cart. ch. gén.)

2) Arch. de la Basse-Alsace, G. 1688, lettre originale.

3) 1698. (Cart. ch. gén.)

4) Arch. de la B.-Alsace, G. 1688, lettr. ant.

5) 1693. (Cart. ch. gén.)

précède. Il était né à Trèves en 1662, avait fait profession en 1680, et trente ans durant avait rempli l'office de Marthe, c'est-à-dire exercé les fonctions de procureur, avec un zèle infatigable, en même temps qu'il rédigeait ses volumineuses chroniques. Aussi le général de l'Ordre, — c'était alors Dom Antoine de Montgeffond, — lui accorda-t-il, de son vivant, des privilèges spirituels considérables, et le nomma-t-il prieur, le 12 juin. Mais il ne le fut pas même un an. Atteint dès le mois d'octobre de cette même année, le bon prieur nous raconte encore lui-même, (et c'est la dernière page de son histoire), sa maladie et ses rapides progrès. Le 4 février 1716 il mourait, *pie in Domino*, a ajouté dans ses Annales son successeur

15. RAPHAEL SCHAUB, luxembourgeois, profès de Mayence, qui fut prieur de Molsheim de 1716 à 1727, année de sa mort, au retour des visites que le chapitre général l'avait chargé de faire dans la province. Il fut remplacé par un profès de la maison, le

16. P. BRUNO FORTHEIN, originaire de Molsheim et qui resta en charge jusqu'en 1766, date de sa mort. ¹⁾ Ses deux successeurs furent également des profès de la maison. Le premier

17. GABRIEL LANDONET ²⁾, qui fut d'abord prieur de deux autres chartreuses, occupa cette charge à Molsheim jusqu'à sa mort arrivée en 1771. Lui succéda

18. Dom LUC RYSS ³⁾ jusqu'à sa mort arrivée en 1782.

Le 19^e et dernier prieur de la Chartreuse d'Alsace fut

DOM DAMASE BECK. Né à Ribeauvillé le 23 juin 1742, il avait fait profession le 29 septembre 1767, à la Grande-Chartreuse ⁴⁾ où il remplit les importantes fonctions de maître des novices, puis de vicaire. En 1782 il revint au pays natal pour

¹⁾ Carte du chap. général. — Sous ce prieur fut faite, en 1744, la peinture, représentant la maison, dont la reproduction, d'après un dessin, se trouve en tête de cette brochure. Le tableau est aujourd'hui encore conservé à l'hôpital de Molsheim qui occupe une partie des bâtiments encore subsistants de l'ancienne Chartreuse.

²⁾ Carte du chap. général.

³⁾ Idem.

⁴⁾ D'après un auteur que je citerai plus bas (Juvenalis Montanus) Dom Damase aurait tant souffert du froid à la Grande-Chartreuse qu'il aurait eu les pieds gelés et serait devenu infirme pour la vie.

dévenir prieur de Molsheim. ¹⁾ Il était encore en charge quand éclata la Révolution.

Arrêtons-nous quelque peu à l'histoire de ces derniers temps qui est particulièrement intéressante.

D'après l'état officiel dressé en vertu des nouvelles lois, la Chartreuse de Molsheim se composait, le 1^{er} janvier 1790, de 38 personnes : 18 pères, 1 novice, 6 frères et 13 *donnés* ²⁾ ou domestiques. ³⁾ Comme ailleurs, cette maison était la providence du pays : aussi quand commencèrent les persécutions, la municipalité de Molsheim prit fait et cause pour les Chartreux et appuya leur demande de pouvoir vivre et mourir en paix dans leur désert. Voici ce qu'on lit dans le protocole des délibérations de la commune, au 25 juillet 1791 : « Nous maire et magistrats de la ville de Molsheim certifions tout le contenu (de la pétition des Chartreux) fidèle, sincère et véritable, et en outre qu'il n'est pas possible de vivre plus retiré, plus tranquille, plus éloigné du monde que font les suppliants. Nous osons même au nom de notre commune joindre nos prières à celle des suppliants pour leur conservation. ⁴⁾ » A ce moment la communauté était déjà réduite : deux de ses membres, les Pères Nicolas Albergat ⁵⁾ Gade et Anthelme Klein, originaires de Lorraine, avaient demandé à se retirer dans leur pays et on les avait autorisés à emporter avec eux quelques pauvres objets. ⁶⁾ Bientôt tous étaient expulsés de leur couvent et malgré les efforts de la municipalité ⁷⁾ pour qu'il leur fût permis de rester en paix à Molsheim, obligés de se disperser.

Sur ces entrefaites arriva, le 23 novembre 1791, l'incendie-

¹⁾ Notes de Dom Palémon.

²⁾ A la Chartreuse portent ce nom une catégorie spéciale de frères qui se donnent à la communauté sans être précisément des religieux.

³⁾ Archives municipales de Molsheim.

⁴⁾ Cité par STIEGLER, *Geschichte des Karthäuserklosters Molsheim*, publié dans le *Journal de Molsheim*, 5 et 19 novembre 1892 ; 18 février et 29 mars 1893. — Cette notice est intéressante, mais fort abrégée, et contient de notables erreurs ; par exemple celle qui fait venir les Chartreux à Molsheim (1600) par l'évêque Bucheck (mort en 1353) ou encore celle qui fait écrire *en allemand* la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe etc. . . .

⁵⁾ STIEGLER dit *Arbogaste* et *Anselme* : le Bienheureux Albergati et S. Anthelme sont l'un et l'autre de l'ordre des Chartreux.

⁶⁾ Archives municipales de Molsheim, pièce datée du 7 mars 1791.

⁷⁾ Ces efforts n'étaient pas absolument désintéressés. « C'est la seule ressource qui lui reste d'avoir les ci-devants Chartreux consommer leurs pension dans cette ville. La perte qu'elle fait depuis un an est incalculable . . . etc. . . » Cité par STIEGLER, 3^e article, 5^e colonne.

de leur église « peut-être la plus riche du Bas-Rhin. ¹⁾ » Le feu détruisit en outre ²⁾ la bibliothèque ³⁾ et quinze cellules. ⁴⁾

Les religieux qui avaient tous, sauf un ⁵⁾, refusé de s'associer à l'organisation schismatique de l'Église constitutionnelle se réfugièrent un peu partout. L'un d'eux, Dom Fr. Collat, fut déporté. ⁶⁾ Le P. Aloïse Dietrich, caché à Rouffach son pays natal, traversa sans encombre les mauvais jours pour ne mourir qu'en 1830 à Marienthal. ⁷⁾ Un certain Dom Husson, que M. Frayhié qualifie de prieur, fut aussi déporté ainsi que Dom A. Tiran. ⁸⁾ Quant au P. Ignace Vetter, il partagea le sort des *Prêtres sexagénaires et infirmes* que la cruauté des révolutionnaires écrasa successivement à Strasbourg et à Besançon et dont on a raconté récemment ⁹⁾ les touchantes aventures. Le P. Bastian, caché à Ribeauvillé ¹⁰⁾, mourut curé de Benwihr en 1831. ¹¹⁾; le P. Burg devint curé de Siewiller ¹²⁾. Le P. Ingwiller se cacha pendant la Terreur à Ottrott où son confrère Dom Jobin fut vicaire. ¹³⁾ Enfin le P. Jean Sieffert mourut en 1826

¹⁾ Cfr. les *Ephémérides alsaciennes* de mon frère (Mulhouse, 1875, in-8°) page 13.

²⁾ STIEGLER ajoute avec raison qu'il ne faut pas accuser les Chartreux d'avoir eux-mêmes mis le feu à leur église. L'incendie ne paraît pas avoir causé de grands dommages dans l'intérieur de l'église, puisque les autels furent préservés. On les vendit au mois de mai 1792. Le maître-autel, qui dans son genre était une merveille, fut transporté à Obernai où il servit jusqu'à la disparition de l'ancienne église. A cette époque, par une inintelligence déplorable (ce que M. Delsor a bien raison de qualifier de *moderne vandalisme*, *Revue* d'octobre 1894, p. 747) on le dédaigna pour le remplacer par un autel gothique absolument banal et vulgaire, et on le mit en pièces. Quelques beaux restes, notamment quatre grandes statues de fort belle facture, sont conservés dans une sorte de musée installé dans l'ancienne capucinière d'Obernai.

³⁾ Quelques livres furent sauvés (Ibid.).

⁴⁾ Ibid.

⁵⁾ Valentin Hirn, d'après FRAYHIÉ, *Histoire du clergé d'Alsace pendant la Révolution*, page 114. — Je ne mentionnerai en particulier que les 10 Chartreux sur lesquels cet auteur nous donne quelques détails : les 13 autres sont simplement indiqués par lui dans la liste des religieux restés fidèles.

⁶⁾ FRAYHIÉ, p. 277.

⁷⁾ Ibid. p. 278.

⁸⁾ Ibid. p. 284 et 295.

⁹⁾ M. BEUCHOT dans la *Revue catholique d'Alsace*, 1894, page 674. — Le P. Vetter revint mourir à Molsheim.

¹⁰⁾ Cfr. JUVENALIS MONTANUS (KEHREIN) *Aus der Schreckenszeit*, page 62. — L'auteur de ces intéressantes *Elsässische Revolutionsbilder*, où malheureusement beaucoup de fantaisie se mêle à la vérité, ne doit pas être alsacien : autrement il n'aurait point appelé (p. 36) *Iagolt* (sic) mon vénérable arrière-grand-oncle, le provincial des Augustins.

¹¹⁾ FRAYHIÉ, p. 300.

¹²⁾ Ibid. 303.

¹³⁾ Ibid. 310.

à Soultz-les-Bains où il était primissaire et où, paraît-il, il continuait à tirer quelque profit de la fabrication des fameuses *boules d'acier*, secret qui avait été la propriété de la maison de Molsheim. ¹⁾ « La Chartreuse de Molsheim avait . . . le secret de composition des boules d'acier dont elle faisait un commerce considérable. Elle avait ceci de commun avec la Chartreuse de Nancy ²⁾, mais le public était dans la persuasion que les boules de Molsheim étaient préférables à l'usage des hommes et celles de Nancy à l'usage des animaux notamment des chevaux. » ³⁾

Quant au prieur, Dom Damase Beck, retiré dans sa ville natale, Ribeauvillé, il y vécut caché dans la maison de sa sœur mariée au grand bailli Liechtenberger. ⁴⁾ Au péril de leur vie, lui et son confrère le P. Bastian, administraient les sacrements aux catholiques fidèles. S'il faut en croire Juvenalis Montanus, il fut sur le point d'être surpris un jour qu'il fêtait, avec plusieurs autres prêtres réfractaires, la fin du sanguinaire Euloge Schneider. ⁵⁾

Quoiqu'il en soit des détails que rapporte l'auteur que nous citons, on peut en retenir ceci : le P. Damase Beck, échappé providentiellement à la persécution, mourut en paix dans sa cachette. Mais comme on était au plus fort de la Terreur (3 juin 1794 ⁶⁾) on l'enterra en toute hâte dans une fosse creusée dans la cave « au vin de paille » de la maison. On avait auparavant revêtu la dépouille mortelle de l'héroïque confesseur de la foi, de l'habit blanc de son ordre. C'est par cette scène émouvante, digne des catacombes ⁷⁾, que se termine glorieusement l'histoire de la Chartreuse d'Alsace.

Cette histoire aura-t-elle une suite? L'Alsace verra-t-elle jamais se rouvrir une de ces saintes solitudes? Personne ne saurait y contredire : « Occupés tout entiers des choses du ciel, les Chartreux restent absolument en dehors des querelles de

1) STIEGLER, 4^e article.

2) Bosserville.

3) Récit du maire Belling, cité par Stiegler, 2^e article. Aujourd'hui encore à la Grande-Chartreuse on fabrique de ces boules : il serait intéressant de savoir si le secret y est venu de Molsheim, comme l'écrit l'auteur anonyme de la notice sur la Chartreuse de Strasbourg dans le *S. Antonius-Kalender* de 1894, p. 63.

4) Juvenalis Montanus.

5) Ibid. p. 134.

6) Les notes de Dom Palémon disent 1795.

7) C'est la remarque de Juvenalis Montanus.

la terre, . . . uniquement livrés à la prière, à l'étude, à l'agriculture et aux travaux manuels. 1) » Combien de services de tout genre ils rendraient à la région favorisée où ils planteraient leur tente ! pour s'en convaincre, qu'on visite l'une ou l'autre des Chartreuses voisines, celle de Bosserville, ou celle de Hain près Cologne, ou encore la Val-Sainte de Suisse. Partout à l'entour on trouvera les pauvres nourris, les voyageurs fatigués, accueillis au nom du Christ, les désolés de la terre consolés. Et pour ce qui est de la paix et de la joie sainte qu'on éprouve à y vivre, qu'on en croie celui qui écrit ces lignes : depuis son séjour dans l'une de ces retraites bénies, son unique désir est d'y retourner encore, et, s'il plaît à Dieu, d'y vivre et d'y mourir.

1) BERSEaux, *La Chartreuse de Bosserville*.

(Novembre 1894.)



MÊMES LIBRAIRIES

PUBLICATIONS RÉCENTES

DE

A. M. P. INGOLD :

Une page de l'Alsatia sacra : les prieurés clunisiens du diocèse de Bâle et de Strasbourg. 1893. In-8°.

Nouvelle contribution à l'histoire des prieurés clunisiens en Alsace. 1893. In 8°.

Voyage littéraire en Alsace de Dom Mabillon. 1893. In-12.

Miscellanea alsatica. 1894. In-12 de 115 pages avec une gravure.

Diarium de Bernard de Ferrette. 1894. In-8° de 112 pages.

L'Amitié dans le Cloître : Lettres de deux abbesses d'Alspach. 1894. In-12 de 39 pages avec une gravure.

Notice sur l'Eglise et la Maison des Dominicains de Colmar, premier monastère de la stricte observance. 1894. In-12 de 112 pages avec deux photogravures.

Sous presse :

Grégoire et l'église constitutionnelle d'Alsace. Documents inédits.

Les droits seigneuriaux d'un prieur clunisien en Alsace au moyen-âge.

BONGARS

ET

L'AFFAIRE DE LA CHARTREUSE

DE

STRASBOURG

PAR

CH. CUISSARD

Sous-bibliothécaire de la ville d'Orléans



ORLÉANS

H. HERLUISON, libraire-éditeur

17, Rue Jeanne d'Arc, 17

—
1895



En 1585 la position de nos Pères ^{de Strasbourg} était ^{très} difficile
les revenus étaient administrés par un procureur
hérétique qui en consacrait à peine la
moitié à l'entretien de tous les religieux
et disposait du reste à sa guise; une partie
des bâtiments était louée à des laïques
sans foi ni retenue; il y avait des vexations
continuelles et de toutes sortes. Les religieux
firent un rapport au chap. de 1585 et on
songea sérieusement à abandonner
cette maison. En 1586 deux commissaires
furent envoyés par le chap. lesquels firent
un inventaire détaillé des biens meubles
et immeubles, et cela en faisant tous arrange-
-ment qui fut approuvé par le chap. de
1588; Les chanoines eurent la jouissance
de la chart. et de tous biens en pays héri-
-tiques, moyennant 1500 écus de rente
à N^o de Schomburg, à condition qu'ils conserveraient
le monastère et l'église, ne distrairaient
rien des biens sans permission, et que les religieux
pourraient racheter quand il voudrait.
Le évêque de Strasbourg consentit à ce traité
il ne manquait que l'approbation du
pape qui arriva trop tard, après la mort

BONGARS

ET

L'AFFAIRE DE LA CHARTREUSE

DE

STRASBOURG

PAR

CH. CUISSARD

Sous-bibliothécaire de la ville d'Orléans



ORLÉANS

H. HERLUISON, libraire-éditeur

17, Rue Jeanne d'Arc, 17

—
1895

BONGARS¹⁾

ET

L'AFFAIRE DE LA CHARTREUSE DE STRASBOURG

(1591—1600)

Deux événements religieux d'une grande importance s'accomplirent, à la fin du seizième siècle, dans la ville de Strasbourg. Le premier est fort connu : il se rattache aux progrès incessants que faisait le protestantisme en Allemagne. L'archevêque de Cologne, Gebhard de Truchsess, avait embrassé le calvinisme, en 1582, afin d'épouser la comtesse Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Gernsheim, et prétendait, contre les clauses du résérvat ecclésiastique, conserver son électorat et les revenus immenses attachés à ses anciennes fonctions. Mais un nouveau prélat avait été installé à sa place et maintenu par les troupes espagnoles et bavaroises. Gebhard se retira à Strasbourg et n'épargna rien pour soulever les esprits, déjà disposés à la révolte. Aussi, l'évêque de cette ville étant venu à mourir sur ces entrefaites, les membres du chapitre, partagés entre les doctrines catholique et luthérienne, se divisèrent encore sur le choix de son successeur. Les chanoines protestants, sous l'impulsion de Gebhard, devenu leur doyen, élurent pour évêque Jean Georges de Brandebourg, le 20 mai 1592, tandis que les catholiques nommèrent, le 9 juin suivant, le cardinal de Lorraine.

Cette double élection, que soutenaient deux partis égaux en force et en influence, fournit un nouvel aliment aux haines

¹⁾ Ce travail dont il a été tiré parti dans l'étude du P. Ingold sur les *Chartreux en Alsace* (cf. p. 10 note 5) en est une suite naturelle. Bongars, savant historien et diplomate calviniste, est l'auteur des célèbres *Gesta Dei per Francos*.

religieuses. Il éclata entre les deux compétiteurs une lutte acharnée : de part et d'autre, on fit appel aux armes, le sang coula, et l'élu des catholiques ne sortit victorieux qu'après douze années d'hostilités, par la transaction de Haguenu, (1604).

Tous les princes des petits états d'Allemagne prirent part à cette querelle religieuse ; Henri IV lui-même fut obligé d'interposer sa puissante médiation et termina enfin cette guerre malheureuse, qui couvrait la république de Strasbourg de ruines et de désolation, en même temps qu'elle attisait des haines à peine éteintes et des animosités toujours prêtes à éclater.

Cette première affaire est signalée par les historiens, et la France peut à bon droit revendiquer une grande partie de l'honneur que produisit la paix entre les deux factions ennemies. La Correspondance de Henri IV, publiée par M. Guadet, fournit plusieurs lettres et messages échangés à cette occasion entre le roi et ses ambassadeurs en Allemagne.

Mais la seconde affaire est demeurée complètement ignorée ; je veux parler des difficultés qui surgirent à propos de la Chartreuse de Strasbourg. Son nom même n'a jamais, que je sache, été soupçonné. J'ai parcouru vainement les historiens généraux et particuliers, j'ai feuilleté les neuf volumes si intéressants des « Lettres missives de Henri IV, » ils ne m'ont fourni qu'une simple mention, et encore la date est-elle fausse, ainsi que je le montrerai. M. Guadet avait trouvé une lettre du roi à Bongars, concernant la Chartreuse de Strasbourg, il la publia, et par une confusion que je m'explique, croyant qu'elle concernait « le différend relatif à l'évêché de cette ville, » il la supposait écrite en 1602 ou en 1603, tandis qu'elle remontait à dix ans plus haut.

Voici comment je fus amené à connaître le fait en question. En parcourant la collection si curieuse des lettres manuscrites de Bongars, conservée dans la bibliothèque de Berne, j'avais lu cette note : « Bongarsii epistula ad M. de Sancy de negotio Carthusiæ domus de Argentin. Gallica. » (B 149, n° 12 du Catalogue publié par Hagen), et cette autre : « Ad monachum quemdam Carthusiæ Argentinæ XXVI febr. 1599. » (B. 149, n° 119, *ibid.*) Mais à ces deux lettres se bornaient mes seuls renseignements, lorsque la bibliothèque d'Orléans vint me fournir une série de pièces absolument inédites, contenant toute la marche de cette affaire. Elles se trouvent dans une liasse qui n'a pas encore été étudiée et comprennent 91 pages d'une grosse

écriture sur papier fort. C'est une série de 23 pièces ou lettres latines et françaises, copiées au commencement du dix-septième siècle : leur valeur est par là-même amoindrie, mais la dernière pièce, qui résume toutes les autres, est une lettre signée du roi Henri IV, sur parchemin avec grand sceau en cire blanche.

Cet ensemble de documents prouve que le fait acquit une importance assez grande; d'ailleurs il nous montre l'habile politique du roi, qui ne négligeait pas les affaires de second ordre, même au moment où il méditait les plus vastes projets.

L'affaire de la Chartreuse de Strasbourg offre donc un certain intérêt, et les documents trouvés à Orléans méritent que je l'expose dans tous ses détails, d'autant mieux que les historiens de l'ordre des Chartreux se bornent à énoncer le fait sans en indiquer la moindre circonstance. Morot, qui résume Dorland (*Chronicum Carthusianum*) et Petreius (*Biblioth. Carthusiana*) disent seulement : « Les Chartreux de Strasbourg se transportèrent à Molzheim en 1591 (*Theatrum chronologicum sacri Carthus. ordinis, Taurini, 1681 p. 263*). Erckins se contente d'un récit très succinct sans apporter aucune preuve.

L'ordre des Chartreux n'a jamais eu une grande extension en Europe, et, à l'époque où les Bénédictins et les Capucins comptaient leurs maisons par milliers, il n'était divisé qu'en 16 provinces avec cent-soixante-douze maisons. La raison en est bien simple : une vie active plaisait plus et convenait mieux aux hommes du Moyen-âge et des temps modernes que la contemplation méditative qui constitue l'essence même de la règle des Chartreux. Ces religieux sont peu connus parce que ceux qui voulaient suivre les observances de saint Bruno, devaient dire un éternel adieu au monde pour vivre dans des retraites profondes loin de tout être vivant; cependant on compte parmi eux un certain nombre d'hommes célèbres dans la théologie et dans la littérature. Mais si le monde savant n'était redevable en grande partie aux Chartreux que de la conservation de plusieurs trésors littéraires d'un prix inestimable, cet ordre serait toujours ignoré; c'était en effet un devoir capital pour les solitaires qui vivaient sous cette règle austère de rechercher, de conserver et de copier les manuscrits. (*Annales de Philosophie, T. IV, p. 184*).

Aussi ces moines ont-ils donné au monde l'exemple unique d'une congrégation qui a existé sept cents ans sans avoir besoin

de réforme, preuve convaincante de la sagesse qui préside à leurs contitutions. Ce sont, dit le cardinal Bona (*De divina Psalmodia*, p. 897), des aigles qui prennent sans cesse leur essor vers le ciel. Leurs maisons étaient généralement semblables à celle que décrit saint Bruno dans sa lettre à Raoul, prévôt de Reims, en ces termes : « Notre monastère est situé dans une plaine spacieuse et admirable qui s'étend au loin entre des montagnes, où l'on trouve des prairies toujours vertes et des pâturages éternellement fleuris. Il ne m'est pas possible de vous peindre l'agréable perspective que forment les collines, qui s'élèvent insensiblement, et l'enfoncement obscur des vallées, où les fontaines, les ruisseaux et les rivières, qui les arrosent, présentent aux yeux le plus charmant spectacle. L'esprit, fatigué par la méditation et par les exercices de la discipline régulière, a besoin de trouver quelque délassement dans les innocentes joies d'une belle et riante campagne. »

La Chartreuse de Strasbourg n'offrait pas un site aussi enchanteur. Fondée, en 1333, auprès des murs de la ville, elle vit bientôt s'accroître ses possessions : de magnifiques bâtiments claustraux et une splendide église s'élevèrent à la fin du quatorzième siècle. Cette maison ne jouit pas longtemps du calme nécessaire à la vie monastique. Vers l'année 1540, les religieux eurent beaucoup à souffrir de l'hérésie luthérienne, qui se propagea rapidement dans la ville de Strasbourg. Le chef de cette cité, huguenot fougueux, profita de la nuit pour faire irruption dans le monastère à la tête d'une bande armée, brisa tout ce qui tomba sous sa main, brûla les titres, les chartes, les livres de la bibliothèque contenant des manuscrits d'un grand prix et en expulsa violemment les religieux.

Ceux-ci laissèrent passer l'orage, et deux ans après, le 1^{er} mai, adressèrent une supplique au roi François I^{er}, qui, interposant sa médiation entre la ville et les moines, facilita leur rentrée dans le monastère, et obtint du sénat la permission pour eux de relever leurs bâtiments endommagés et de célébrer l'office dans leur église.

Quant aux revenus afférents à la maison, ils furent confiés à un procureur hérétique, qui consacrait à peine la moitié de leur valeur à la subsistance de quatre ou cinq religieux, tandis qu'il disposait de l'autre à sa guise.

Aussi la situation faite aux Chartreux par ce nouvel état de choses, loin de s'améliorer, devenait-elle de jour en jour

plus précaire. Ils la supportèrent cependant, tout en gémissant de se voir privés de leur liberté.

Mais, en 1585, Jean Schustein, d'Ediger, pour lors vicaire de la Chartreuse de Strasbourg, reconnut l'impossibilité presque absolue où se trouvaient les religieux d'observer la règle et résolut d'apporter un remède à ce fâcheux état de choses. Il fut convenu, d'accord avec tous ses frères, qu'il écrirait au Père général et au chapitre de tout l'ordre, pour les informer des malheurs qui avaient frappé leur maison. On rédigea en effet une supplique dans laquelle furent exposés longuement les désordres qui y régnaient. Chaque jour, les religieux étaient en butte aux menaces, aux persécutions ou aux injures des hérétiques, au milieu desquels ils vivaient. En outre, ils ne pouvaient plus vaquer librement à leurs exercices religieux, l'office était devenu impossible, la règle violée, les constitutions sans cesse inobservées, parce que le monastère se trouvait occupé en grande partie par des laïques sans foi ni retenue, auxquels les bâtiments étaient loués. Les magistrats eux-mêmes multipliaient les vexations de toutes sortes, augmentaient leurs exigences, que ne retenait aucune loi, et, semblables à de véritables bourreaux, cherchaient à leur ravir une vie déjà si malheureuse. En conséquence, ils suppliaient leurs frères de venir en aide à leurs infortunes, en faisant cesser ce qu'ils appelaient une situation plus affreuse que celle des damnés.

Ces détails sont empruntés presque textuellement à la bulle du pape Clément VIII dont je parlerai plus tard.

La requête de dom Jean Schustein fut présentée au chapitre général de la province du Rhin, en 1585, et les pères s'émurent du sort réservé à ceux de Strasbourg. On décida d'une voix unanime, que la prudence faisait une obligation d'abandonner une maison, où la vie régulière était devenue impossible, et que les frères viendraient à Molzheim, ville fort peu distante de Strasbourg.

Mais quelques religieux, plus avisés, proposèrent un expédient qui semblait de tout point dicté par la sagesse autant que par la prévoyance. Puisque le chapitre était d'avis qu'il fallait faire abandon de la maison, ne convenait-il pas, en pareille occurrence, de rechercher les moyens, qui procureraient un bénéfice plus au moins grand à l'ordre, au lieu de faire une renonciation pure et simple ? En agissant autrement, ne paraîtraient-

ils pas capituler devant des hérétiques et livrer ainsi volontairement au sacrilège des endroits qu'avaient sanctifiés la piété et la prière depuis tant d'années? D'ailleurs les ennemis de la religion possédaient déjà les bâtiments et les revenus des Chartreuses de Bâle et de plusieurs autres maisons d'Allemagne, que le malheur des temps avait mis entre leurs mains, sans aucun avantage pour la cause religieuse et pour le bien de l'ordre. Si, au contraire, on essayait d'intéresser au sort commun des Chartreux quelque personne bienveillante, qui moyennant une somme même modique, achèterait cette maison avec ses dépendances, ce serait une ressource qui aiderait à vivre les religieux chassés et dépossédés.

Ce moyen, qu'inspiraient des sentiments humains, fut longtemps discuté dans le chapitre; mais l'intérêt général de l'ordre prévalut aux yeux de tous. Il fut décidé qu'on chercherait une occasion favorable pour sortir de ces difficultés.

L'année suivante, les Chartreux apprirent avec plaisir que le sieur de Schomberg entraînait dans leurs vues et offrait de prendre la maison, objet du litige, et, avec la somme qu'il présentait en échange, il deviendrait facile d'entretenir les religieux du monastère de Strasbourg en pays catholique. Mais, pour ne rien précipiter et pour agir avec la plus grande prudence, on décida que deux pères se transporteraient à la Chartreuse, avec charge et mission de faire un relevé exact de l'état de la maison des biens et des revenus y afférents, et d'en informer au plus tôt le chapitre et le Père général, qui statueraient en dernier lieu sur ce qu'il y aurait à faire.

En conséquence, les Pères dom Jean Bouette, vicaire des religieuses chartreuses de Melan, et dom Pierre Corbon, prieur d'Itigen, se rendirent à Strasbourg et demandèrent au sénat de la République la permission d'examiner la maison et toutes ses dépendances, aussi bien la partie laissée aux religieux que celle qui avait été prise par la ville et convertie en usages profanes. Les magistrats, que guidait l'espoir d'un accommodement prochain et favorable à leurs intérêts, accordèrent aux religieux tout ce qu'ils voulurent, et ces derniers dressèrent un inventaire détaillé des biens meubles et immeubles, des revenus possédés par la maison avant la prise de possession par le sénat, des vases sacrés et des reliquaires, des livres préservés du pillage et conservés dans la bibliothèque, de l'argent monnayé et non monnayé qui s'y trouvait, firent signer le dit inven-

taire par les membres du conseil et envoyèrent leur rapport au chapitre général, qui eut lieu en 1587.

Les Pères assemblés approuvèrent unanimement le projet de cession et le rapport, et on décida qu'il convenait d'accepter les conditions de Schomberg. Un traité fut fait, confirmé et ratifié par le chapitre de 1588. Le principal article stipulait que la maison ne serait pas démolie, que l'église serait conservée dans son entier, qu'on devrait y entretenir un chapelain pour y dire la messe, et qu'enfin les religieux se réserveraient le droit de racheter leur maison et de rentrer en possession de tous leurs biens, si des circonstances plus favorables se présentaient, à la condition toutefois de rendre à l'acquéreur la somme déboursée par lui. En conséquence, Schomberg aurait la jouissance pleine et entière de la Chartreuse et de ses revenus en pays hérétique, sans toutefois pouvoir en distraire aucune partie, vendre ou donner quoi que ce soit, avant d'en avoir demandé la permission expresse au chapitre général.

Toutes les clauses de ce traité ayant été acceptées de part et d'autre, et les magistrats de Strasbourg n'y opposant aucune difficulté, les conventions furent ratifiées par le roi Henri III. Il ne restait plus qu'une dernière formalité à remplir, s'assurer de l'assentiment du pape, sans lequel il était interdit de déplacer le titre d'une maison religieuse et de traiter de la disposition des biens meubles et immeubles lui appartenant. Le supérieur général se chargeait d'aplanir les difficultés, tandis que le sénat de Strasbourg s'engageait à faciliter l'entier accomplissement de ce contrat.

L'affaire semblait donc terminée au gré des religieux ; malheureusement elle traîna en longueur, la cour de Rome apportant, suivant son habitude, de sages lenteurs. Sur ces entrefaites le sieur de Schomberg vint à mourir, avant d'avoir pris possession de la Chartreuse, si bien que, lorsque la bulle d'approbation arriva, il était trop tard.

Cette mort faisait évanouir les espérances des religieux ; car les magistrats de Strasbourg profitèrent de cette circonstance pour s'emparer de la partie de la maison laissée aux moines, et se livrèrent aux dernières extrémités. Expulsant les quatre Chartreux qui s'y trouvaient encore, ils disposèrent entièrement du couvent, et ses revenus furent unis à ceux de la ville. En vain les héritiers de Schomberg réclamèrent contre une semblable mesure, qui les frustrait de leurs droits, et en

appelèrent au roi de France, comme protecteur né et défenseur des privilèges. En vain les religieux firent entendre des protestations : leurs prières devenaient inutiles.

C'était en effet choisir une mauvaise occasion. Henri, devenu roi et resté huguenot, devait favoriser les magistrats de Strasbourg pour lesquels il conservait une vive reconnaissance. D'un autre côté, les événements se pressaient avec rapidité : le roi s'occupait de conquérir les villes soumises à la Ligue. Chartres lui avait ouvert ses portes, le 19 avril ; mais Paris étant soutenu par une garnison de quatre mille Espagnols, Henri fut forcé d'en abandonner le siège, et, pour investir de loin la capitale et lui couper les arrivages de la Normandie, il résolut de s'avancer dans cette province.

De si justes préoccupations ne le trouvèrent pas indifférent à l'affaire de la Chartreuse. Il envoyait à son ambassadeur d'Allemagne, Henry de la Tour, une lettre écrite au camp devant Gisors, qui l'autorisait à terminer cette affaire le plus tôt possible, et lui donnait plein pouvoir pour tout arranger au mieux des intérêts de chacune des deux parties.

Le 3 juillet 1591, le vicomte de Turenne se rendit à Strasbourg, pour obéir aux ordres du roi, y réunit les magistrats de cette ville avec les princes électeurs et les autres Etats du saint empire, et leur exposa le contrat fait par le sieur de Schomberg, contrat demeuré sans effet par suite de la mort de ce dernier, mais au détriment de ses héritiers. Il osa ensuite blâmer sévèrement le sénat de la ville d'avoir violé un traité approuvé par lui, malgré toutes les promesses jurées de part et d'autre. Les nobles seigneurs répondirent fièrement : « Depuis que la réformation de la religion a été reçue dans l'empire, la plupart des princes et états se sont saisis des biens ecclésiastiques, il leur a donc été loisible d'user du même droit sur la dite Chartreuse et de disposer de tous les héritages et bâtiments à icelle appartenant, comme de leur propre héritage, sans que personne y puisse réclamer quoi que ce soit, et, quand ils n'y auraient d'autre droit que leur longue et paisible possession, ce titre seul serait très suffisant. Néanmoins, considérant qu'en ce temps calamiteux, il y a des esprits turbulents, qui cherchent tous prétextes pour troubler le repos de la chrétienté, et voulant obvier à ce que, par quelque moyen ou couleur que ce soit, la dite maison ne parvienne entre les mains de quelqu'un qui s'en voulut prévaloir contre la dite république, ayant

appris que toutes les maisons appartenant à l'ordre des Chartreux sont sujettes au prieur du couvent de la Grande-Chartreuse de Grenoble, et par conséquent en la souveraineté du royaume de France, ils osent croire que sa Majesté ne refusera pas d'accorder à une si honorable république, de laquelle le roi a reçu tant de secours et assistance, ce qui aurait été accordé à un particulier. En conséquence ils supplient le roi de leur accorder la libre jouissance et possession de cette maison. A cette condition, ils lui prêteront 12.000 florins, à 15 batz par florin, pour leur part de contribution de guerre; ils ne demanderont aucune indemnité pour le passage et le séjour des troupes, et enfin ils acquitteront sa Majesté de 42.000 florins à lui prêtés en 1589.»

Ce raisonnement convainquit l'ambassadeur français, qui cherchait avant tout l'intérêt de son maître et le voyait aussitôt débarrassé des dettes contractées envers la noble république. Il traita donc avec Messieurs de Strasbourg, leur transmit « tous les droits et supériorités que sa Majesté pouvait prétendre sur la Chartreuse », et s'engagea, pour dédommager l'ordre des Chartreux, à donner la somme fixée par le contrat de Schomberg, c'est-à-dire 1500 écus de rente.

Le vicomte de Turenne avait parié au nom du roi, et il était naturel que le contrat dût être valable; mais le Conseil reconnu, un peu tard, il est vrai, que toutes ces négociations faites à la hâte, ne pouvaient avoir leur effet, parce qu'elles étaient contraires aux coutumes de l'Allemagne, qui n'avait point été consultée. Le roi, sans s'arrêter à ces considérations, passa et ratifia le traité que venait de signer le supérieur général des Chartreux, tant il avait hâte de terminer cette affaire, qui lui permettait de ménager le sénat de cette puissante république.

Toutefois il ne suffisait point de se montrer habile politique. Henri avait promis; mais comment arriverait-il à verser aux religieux la somme stipulée, lorsque ses coffres étaient toujours vides? Il espérait que quelque circonstance favorable surgirait pour empêcher l'exécution d'un contrat aussi onéreux pour le trésor, tout en lui conciliant l'amitié et les bonnes grâces de Strasbourg.

C'est ce qui arriva : de graves événements détournèrent l'attention des négociateurs. La Ligue avait été tuée par la Satire Ménippée, le roi venait de « faire le saut périlleux », sa conver-

sion lui ouvrait les portes de Paris ; la victoire de Fontaine-Française (4 juin 1595) et l'absolution donnée par le pape (septembre 1595) avaient amené la soumission de Mayenne, d'Épernon et de Joyeuse (1596). Le Béarnais avait disparu devant le roi, et Henri IV osait dire : « Je suis roi, je parle en roi, je veux être obéi. »

Cette audace apparut bientôt dans la marche que suivit l'affaire de la Chartreuse. Les négociations avaient toujours trainé en longueur, parce que l'argent manquait, et, tant que la rente fixée demeurait impayée, le contrat pouvait être considéré comme nul et non avenu.

Sur ces entrefaites, le roi recevait de Bongars, ambassadeur de France auprès des princes allemands, une lettre datée du 26 août 1596, et le prévenait que, par un rescrit du 9 juillet dernier, l'Empereur lui reprochait, en termes piquants, l'appui que les seigneurs et magistrats de Strasbourg cherchaient en sa Majesté. Bien plus, ajoutait Bongars, « il nous faut contenter, dans le plus bref délai, les religieux exilés à Molzheim, et les laisser jouir, en toute sécurité et confiance, de leurs rentes et revenus, attendu que, leur maison n'étant pas située sur le territoire de France, le roi n'avait pas à s'occuper de ces négociations ». Forts de l'appui impérial, les Chartreux avaient rompu le traité, et « mettaient en avant que le supérieur général résidant à Grenoble n'avait pas ratifié le contrat fait avec le roi ; que le pape, consulté à ce sujet, avait refusé de l'agréer comme étant contraire aux lois ecclésiastiques, et qu'enfin les lois mêmes de l'Empire y formaient une opposition absolue. »

La conséquence de toutes ces difficultés était facile à prévoir. L'ordre des Chartreux voulait que l'on bâtit une autre maison éloignée de l'Alsace et que l'on y attachât tous les revenus de Strasbourg. Si le roi désirait se montrer fidèle catholique et défenseur de la religion, il n'avait qu'à fournir sur le champ les ressources nécessaires aux nouvelles constructions ; par ce moyen, il prendrait possession des biens si ardemment convoités par la république et il en disposerait à sa guise.

Cette lettre, envoyée de Francfort, prouvait une situation de plus en plus embarrassée, l'honneur du roi était en jeu, ses ennemis se moquaient de lui.

Sans doute, Henri IV n'avait pas à redouter l'ingérence de l'empereur Rodolphe II dans ses affaires ; prince d'un caractère irrésolu et pacifique, il ne songeait qu'à cultiver les sciences.

Les études astronomiques, ou plutôt les rêveries astrologiques, auxquelles il se livrait une partie des nuits, remplissaient son esprit, naturellement sombre, d'une foule de superstitions ridicules et de terreurs continuelles. Tandis que, renfermé dans son palais avec le célèbre Tycho-Brahé et quelques autres savants, il négligeait les affaires de l'Etat pour travailler à fabriquer de l'or par les procédés de l'alchimie, l'Allemagne était déchirée par les querelles religieuses, la discorde brisait un à un tous les liens de l'empire déjà si faible, et, suivant Schiller, « la révolte grondait sur les dernières marches du trône. »

Ce n'était donc pas du côté de l'Empire que surgissait le danger. Le roi pouvait le braver, mépriser même ses prétentions : mais le sénat de Strasbourg élevait la voix à son tour et venait rappeler à Henri IV ses promesses imprudentes.

Trois semaines après avoir reçu la lettre de Bongars, les magistrats de la république écrivaient à M. de Sancy et se plaignaient amèrement des difficultés sans cesse renaissantes que présentait l'affaire de la Chartreuse.

Le sieur Gauthron, aumônier du roi, qui venait de faire un voyage à Paris, où se tenait une assemblée générale des Chartreux, avait promis de terminer toutes les négociations et de les mener à bonne fin ; au lieu de tenir ses promesses, il avait dit à l'agent des illustres seigneurs, M. de Broderode, que « s'ils ne se hâtaient pas de donner une prompte satisfaction, ils s'en trouveraient mal. » Surpris d'un pareil langage, dont ils soupçonnaient avec raison la véracité, ils se permettaient de rappeler à sa Majesté la parole solennelle qu'elle leur avait donnée et les services qu'ils lui avaient rendus en maintes occasions, même au détriment de leurs propres intérêts. « Il nous semble, ajoutaient-ils, que Gauthron s'en fait par trop croire, et que l'on en fait un petit palladium, comme si on ne pouvait rien faire sans lui et qu'il n'y eût avis ni conseil qui vaille le sien. Si le roi n'y donne ordre bientôt, nous aurons juste occasion de nous plaindre, nous pourrions dire que, pour nos bons services, nous recevons dommage et opprobre, et nous serons enfin contraints de prendre parti, étant si mal supportés et assistés par la couronne de France. »

Ces fières paroles produisirent un effet immédiat : le roi comprit qu'il fallait agir.

Le 4 octobre de la même année 1596, Henri IV, au lieu de répondre à cette lettre embarrassante, écrivait au général de la Grande-Chartreuse : « Nous avons appris que les Chartreux sont dans l'intention de molester et d'inquiéter les magistrats de Strasbourg et qu'ils se défient de nous. Ils ont porté leur cause devant l'empereur et ont assigné les magistrats de Strasbourg. En conséquence de toutes ces menées, nous sommes très malcontents, comme nous pouvons avoir juste sujet de le trouver mauvais, croyant que vous avez entrepris cette poursuite à la suscitation de nos ennemis, pour travailler nos amis, et leur donner occasion de croire que nous n'avons pas assez de puissance sur vous, pour arrêter le cours de cette poursuite... » En finissant, il ordonnait que les actions intentées cessassent aussitôt, que c'était au supérieur général de veiller à l'exécution de cette volonté : sans quoi, il se ferait obéir.

Le même jour, Henri écrivait à M. d'Huis, premier président de Dauphiné, une lettre où il l'engageait à faire tous ses efforts vis à vis du prieur de la Grande-Chartreuse, afin qu'il arrêtât les poursuites commencées. « S'il le faut, continuait-il, menacez-le de toute ma colère. »

L'affaire s'embrouillait de plus en plus, et la solution en devenait très difficile. Pendant que les Chartreux, se voyant leurrés, déféraient leur cause au jugement impérial, les magistrats de Strasbourg ne craignaient pas à leur tour de témoigner hautement leur mécontentement.

Le 14 octobre 1596, ils écrivaient de nouveau à M. de Villeroy, pour se plaindre des tergiversations continuelles du roi. La mesure est comble, disaient-ils; leurs lettres du 22 août et du 17 septembre sont demeurées sans réponse. Vainement attendent-ils chaque jour un effet quelconque de la puissance royale. Le prieur de la Grande-Chartreuse a fait recueillir, presque à leurs portes, les fruits et les revenus de l'année, sous prétexte que l'Empereur le voulait et que sa Majesté Impériale en avait fait un commandement exprès. Ils n'osent donc plus ajouter foi aux paroles que Gauthron leur a apportées de la part du roi, et se garderont bien d'avancer de l'argent pour terminer l'affaire. Ils ne peuvent plus patienter : le péril est imminent, il ne leur reste plus qu'à prendre un parti décisif.

Cette dernière lettre rendit le roi fort inquiet et perplexe. La cause des Chartreux lui importait peu au fond, c'était affaire de moines; mais, ses amis eux-mêmes menaçaient d'abandonner

sa cause et d'embrasser le parti de l'empereur, il fallait à tout prix empêcher cette rupture, qui ruinait ses projets. Son honneur était en jeu, il le sentait : cependant ses coffres vides ne lui permettaient pas de tenir sa parole. La situation devenait d'autant plus embarrassante, que le prieur de la Grande-Chartreuse, dans une lettre du 27 octobre, avouait sa complète impuissance.

Il n'avait, écrivait-il en réponse à la lettre du roi, aucun pouvoir sur le temporel de la Chartreuse de Strasbourg : du reste, en tant que supérieur général, il gémissait, avec ses frères, des vexations incessantes et des dommages irréparables que leur avaient imposés les magistrats de cette ville. Un procès leur est intenté auprès de l'Empereur, et il en redoute les conséquences, parce que le roi n'a pas tenu sa parole et que le contrat a été violé complètement. Cependant il n'épargnerait rien pour donner satisfaction à sa Majesté, dont il voulait conserver les bonnes grâces, pourvu que son autorité ne vint pas se heurter contre de nouvelles difficultés.

Ce que le supérieur général avait prévu ne manqua pas d'arriver. Les magistrats de Strasbourg, ennuyés de tant de délais, connaissant les besoins urgents du roi, et se croyant sûrs de l'impunité, n'hésitèrent pas à se faire justice eux-mêmes. Sans prévenir le roi, ils détruisirent de fond en comble les bâtiments de la Chartreuse, dont la conservation formait la clause la plus importante du traité conclu avec le sieur de Schomberg et ensuite avec l'ambassadeur de France.

Aussitôt les religieux trompés crièrent à l'injustice, et, voyant que le roi non seulement ne versait pas la somme promise, mais que, par son silence, il semblait agir de connivence avec leurs adversaires, ils n'écouterent que leur ressentiment et en appelèrent à l'empereur, pour la défense de leurs droits et la revendication de leurs propriétés. Pouvait-on leur en faire un crime?

Avec la rectitude de jugement que possédait Henri, il sentait bien la force de ces raisons. Il avait promis trop vite et sans calculer. Il fallait cependant éviter à tout prix ce procès qui pouvait lui aliéner le clergé et le pape.

Aussi, le 9 décembre, écrivait-il au prieur de la Grande-Chartreuse une nouvelle lettre dont le ton moins comminatoire différait beaucoup de celui qui avait inspiré la précédente. Le roi se faisait presque suppliant. Il le conjurait d'interposer son

autorité spirituelle et de forcer les religieux allemands à renoncer à leurs poursuites : d'ailleurs il lui envoyait Gauthron, « avec charge expresse de lui offrir et présenter l'indemnité requise, dans l'espoir qu'il la trouvera raisonnable. »

Cette lettre était écrite de Rouen.

Ces dernières paroles ne devaient pas encore avoir leur effet, parce que, maintenant comme il y a quelques mois, l'argent manquait. Les guerres continuelles que le roi était obligé de soutenir pour consolider son autorité le mettaient dans l'impossibilité d'accomplir ses promesses. Si, d'un autre côté, il espérait détourner la poursuite judiciaire et le procès intenté par les religieux, il se trompait. La partie était engagée avec des gens tenaces, que rien ne rebutait, et qui, ne connaissant qu'une chose, leur droit, prétendaient le soutenir par tous les moyens ; car leur cause était juste. La démolition de leur maison importait peu au fond, puisqu'ils se savaient dans l'impossibilité d'habiter un monastère dont le séjour était intolérable ; mais, avec leur habileté bien connue, avec leur persévérance au dessus de toutes les difficultés et leur obstination, qui permettait d'attendre sans se déclarer jamais vaincue, ils tirèrent un excellent parti de la situation que leur avaient faite la violation du traité par les magistrats de Strasbourg et la pénurie d'argent dont souffrait le roi de France. Aussi n'épargnèrent-ils aucune manœuvre pour réussir dans leurs desseins ; l'occasion se montrait trop belle, ils la saisirent et en appelèrent à l'Empereur.

Ogier, prieur de la Chartreuse de Gaillon, venait confirmer encore ces dispositions hostiles. Le 17 mars 1597, il écrivait à M. de Villeroy que le Père général avait tout essayé pour arrêter la marche du procès, mais que ses efforts s'étaient heurtés contre les prétentions des religieux allemands. Ces derniers demandaient, pour la démolition de leurs bâtiments, prise de leurs reliques, vases sacrés et ornements, saisie et détention injuste de leurs biens et revenus, la somme de 48 000 écus comptants ; leurs récriminations étaient toujours les mêmes : violation du traité d'une part, de l'autre inexécution des promesses royales. Il ajoutait que les Chartreux ne craignaient pas de dire hautement que, si sous prétexte de paix, on voulait anéantir leurs droits, ils se nommeraient un général particulier, en leur pays, qui saurait défendre leurs intérêts mieux que celui de France, et qui prendrait les ordres de l'Empereur ;

ils voyaient bien qu'il n'y avait plus à attendre de justice avec les paroles du roi, qui faisait si peu de cas de ses engagements rompus aussi souvent que renouvelés.

Cette lettre, écrite de la Grande-Chartreuse, trouva le roi intraitable. L'année 1597 laissa les affaires en suspens, le procès menaçait toujours, mais sans commencement d'exécution. Les magistrats de Strasbourg profitèrent de ces lenteurs calculées : bien décidés à se payer eux-mêmes de l'argent avancé au roi, ils s'emparèrent purement et simplement de la Chartreuse, annexèrent ses revenus à ceux de la république, et crurent ainsi mettre un terme à cette affaire.

Il n'en était rien. Le général des Chartreux, Jean Michel, par une lettre latine, en date du 19 janvier 1598, suppliait les pères allemands de cesser toute contestation, au moins jusqu'au prochain chapitre, et les menaçait des peines canoniques en cas de résistance.

Ses conseils, ses ordres furent méprisés, la religion elle-même devenait impuissante.

Le 12 juin 1598, le roi écrivait à Bongars. « Jamais affaire ne m'a tant donné de fâcheries que celle de cette Chartreuse de Strasbourg. Car quoique j'aye peu faire, je n'ay peu, je ne diray, en sortir, mais seulement espérer de le pouvoir faire. Vous sçavez quelles ont esté pour cela les allées et venues de l'Aumosnier Gauthron, les lettres que j'en ay escrites aux prieur et religieux de la Grande-Chartreuse, les menaces qui les ont suivies, les ouvertures et promesses sur ce faictes et tout en vain : quand l'on m'a asseuré qu'en fournissant la récompense promise par le contrat de Schomberg ou la valeur d'icelle, j'en sortirois avec contentement, l'estat de mes affaires ne m'a permis d'y satisfaire selon mon désir, assailly et accablé d'infinies despenses qui me sont survenues l'une sur l'autre, qui m'eussent terrassé tout à fait, si Dieu n'y eust mis la main. Et maintenant que j'ay pourveu largement et seurement à la ditte récompense au gré et contentement du dit Gauthron, c'est à recommencer, car on me propose et oppose des difficultés nouvelles pires que les premières. » Il ajoute qu'il avait mis de côté cent mille écus pour contenter les religieux, mais, apprenant les procès intenté au sénat de Strasbourg, il avait ordonné la saisie immédiate de tout le temporel de l'ordre ; puis bientôt il avait eu peur que cette mesure violente n'excitât des rumeurs dedans et dehors le royaume, qui

pourraient troubler grandement ses affaires de quoy il n'a maintenant besoin, pour estre encore les playes d'icelui trop récentes. »

Il terminait en disant : « Que veulent-ils ? qu'on leur rende leurs reliquaires, joyaux, meubles et ornements ? — qu'on leur rende, et j'y contribueray mesme du mien. »

Henri IV avait-il vraiment réuni la somme réclamée par les religieux, il est permis d'en douter. En envoyant Gauthron il espérait que les Chartreux diminueraient leurs prétentions et que les magistrats de Strasbourg feraient à leur tour quelques avances.

Certes il ne pouvait mieux choisir pour défendre ses intérêts. Arrogant et fier, humble et respectueux, Gauthron savait employer toutes les ruses. Avec les uns, il s'abaissait jusqu'à faire douter de son caractère sacerdotal, tandis qu'il pressait les autres au point de devenir menaçant. C'était un de ces esprits entreprenants, qui se croient nés pour de grandes choses, et qui, prenant au sérieux le rôle de médiateur, n'épargnent aucune bassesse, aucune flatterie pour arriver à jouer leur personnage. Gauthron ne voyait pas que sa conduite, pleine de duplicité et de ruse, lui aliénait les esprits des Chartreux, et soulevait contre son hypocrisie le mépris et la haine des magistrats de Strasbourg. Dans toute cette affaire, il fut l'agent, sinon le plus honnête, du moins le plus actif du roi.

Tout autre était l'Orléanais Bongars. Simple dans ses mœurs autant qu'habile ambassadeur, aimé de tous, parce qu'il était guidé par une très grande clairvoyance, probe et honnête jusqu'à l'excès, quand il s'agissait des intérêts de son maître, Bongars savait sacrifier sa bourse même pour rendre service au roi qu'il servait. Aussi Henri IV l'avait-il en haute estime. « Si, lui écrivait-il de Paris, le 12 juin 1698, si, par le passé, vous avez été maltraité, je vous assure que vous en serez récompensé à l'avenir, car, j'auray ci après bon moyen d'y donner ordre, estant débarrassé de la guerre. » Il n'en fut rien cependant, car Bongars ne fut jamais remboursé des sommes qu'il déboursa pour le roi.

Tels sont les deux hommes qui se trouvèrent mêlés à cette affaire de la Chartreuse de Strasbourg.

Je ferai remarquer ici que le manuscrit d'Orléans ne donne pas toutes les pièces de ce procès ; plusieurs d'entre elles ont été publiées d'après un manuscrit de Paris contenant les lettres

et la correspondance diplomatique en partie inédites de Bongars. La preuve en est encore dans la lettre du roi à Bongars, éditée par M. Guadet, lettre où il l'engage à tout tenter pour « le contentement des habitants de Strasbourg auxquels il le prie de faire entendre qu'il n'ose aucune chose pour surmonter les difficultés qui s'y présentent. »

Cette dernière lettre, sans date, doit avoir été écrite à cette époque et non en 1602 et en 1603, et elle ne concerne en aucune façon les différends relatifs à l'évêché de Strasbourg. Il y est en effet question d'une réponse faite par le prieur de la Grande-Chartreuse et de l'envoi du célèbre Gauthron au chapitre général de l'ordre.

Quoi qu'il en soit, l'aumônier du roi n'épargnait rien pour obéir aux ordres du roi. Le 9 juillet 1598, Gauthron écrivait à Bongars qu'il espérait arranger l'affaire, et que, grâce à ses démarches heureuses, tout enfin allait aboutir.

Deux jours après, le roi, dans une lettre remplie de la plus tendre bienveillance, suppliait le sénat de Strasbourg « de céder quelque chose de ses prétentions, afin d'obtenir enfin la paix, et lui représentait tout ce qu'il avait tenté dans ce but. »

La situation devenait moins tendue; de part et d'autre, on était résolu de faire quelques concessions. Le 13 juillet, le supérieur général des Chartreux chargeait les prieurs de Fontaine-Sainte-Marie et de Gaillon de s'entendre avec les religieux allemands et d'obtenir d'eux une diminution dans la somme demandée précédemment.

Ces paroles de conciliation furent entendues, et Jacques Cadet, prieur de Bourg-Fontaine; Gabriel Villeroy, prieur de Dijon, et Adam Ogier, prieur de Bourbon, près Gaillon, tous français, s'engagèrent, au nom de leurs frères les Chartreux d'Allemagne, à faire cesser immédiatement toutes les poursuites, si Messieurs de Strasbourg consentaient à restituer les reliquaires, meubles et bijoux qu'ils avaient saisis, et si on les indemnisait de la démolition de leur couvent.

Aussitôt on entra en pourparlers. Le 21 août 1598, les prieurs Cadet et Ogier entamèrent des négociations avec Nicolas de Neuville, chevalier seigneur de Villeroy, et Jacques de Saldaigne, seigneur d'Incarville. En présence de Jacques d'Aulmont, chevalier de Chappes, conseiller du roi, les deux religieux s'engagèrent à céder, quitter et délaisser au roi tous les biens meubles et immeubles et revenus de la Chartreuse de Stras-

bourg, à la condition qu'on leur remettrait tout ce qui avait été trouvé dans le couvent. De leur côté, les religieux allemands cessaient toute poursuite et demandaient une somme, qui fut fixée à « 2500 escus de rente annuelle et perpétuelle, faisant partie de plus grande rente que sa Majesté a droit de prendre et de percevoir chacun an sur les greniers à sel de Normandie, pour employer à la fondation et dotation d'une autre Chartreuse à Molzheim ou ailleurs, ou en faire ce qu'ils voudraient. »

Cet acte fut fait double à Paris.

Le 2 février 1599 Bongars écrivait à un Chartreux que le roi était fort heureux de l'issue de cette affaire et d'un résultat obtenu par la persuasion, ce qui l'empêchait de mettre à exécution les grands moyens qu'il était résolu d'employer, pour arriver à un terme quelconque.

De son côté, le pape sans le concours duquel l'on ne pouvait rien dans un acte aussi important, s'empressa d'accéder aux sentiments pacifiques qui animaient les deux partis, et un bref, donné à Tusculum le sept juin et scellé en plomb sous lacs de soie rouge et jaune, ratifia toutes les conventions.

Il ne restait plus qu'à exécuter les clauses définitives du traité. En conséquence, Adam Ogier, prieur de la Chartreuse de Bourbon, au nom des religieux de France, et Hugues Thévenin, prieur de Ratisbonne, au nom des Allemands, chargés de traiter, en vertu d'une lettre à eux donnée par le supérieur général de la Grande-Chartreuse de Grenoble, Bruno d'Affringues, en date du 13 mars 1600, arrivèrent à Strasbourg le 27 du même mois, dans l'espoir d'y rencontrer Bongars, chargé de statuer au nom du roi; mais ce dernier ne put les voir que le 9 avril.

Toutes les pièces étant préparées et les dernières conditions débattues, les négociateurs se rendirent à la Chartreuse de Molsheim, et là, en présence du prieur Jean Schustein et du procureur Henri Topfer, s'ouvrirent les conférences. On examina d'abord de point en point le traité conclu par Schomberg, et ensuite le contrat fut reconnu avoir été fait en bonne et due forme, ayant été agréé d'un commun accord par le roi et par les seigneurs de Strasbourg.

Alors les religieux demandèrent les reliquaires, calices, ornements, livres, argent monnayé et non monnayé, tout le mobilier de l'église du couvent avant sa démolition, les titres des

reveuus et des biens, les contrats de Schomberg et de Bouillon, et enfin toutes les lettres, missives et dépêches échangées au sujet de cette affaire.

Puis on dressa un inventaire complet des possessions du monastère : les terres situées en pays catholique devaient être rendues; quant à celles qui étaient occupées, moitié par les protestants, moitié par les catholiques, les religieux reçurent en échange une somme de mille florins.

On apporta ensuite tous les objets énoncés plus haut, parmi lesquels étaient des chasubles magnifiques. « Sunt enim inter cetera ista pretiosæ ita casulæ ut nec viderim vixque crediderim pretiosiores posse inveniri, » dit le rapport en latin. Il manquait bien quelques vases sacrés qui avaient été vendus : mais toutes les choses se trouvèrent à peu près conformes à l'inventaire dressé en 1586.

Bongars rendit aux religieux ces objets précieux et versa seize cents florins. C'était le 18 avril 1600.

Les témoins de cet acte solennel furent les suivants, outre les négociateurs désignés plus haut : Adam Mechler, notaire de l'évêque de Strasbourg, Philippe de Kettenheim, préfet, Christophe Stedel, consul, et Joseph Jundt, syndic, au nom de la république de Strasbourg; l'aumônier du roi, Gauthron, et l'illustre professeur de droit, Denis Godefroy, que le secrétaire qualifie « clarissimo et consultissimo viro domino Dyony시오 Gothofredo juris utriusque doctore et professore Academiae Argentinæ. » Le 7 mai, le roi ratifiait ce qu'avait signé Bongars, et, le 16 mai suivant, le conseil privé de la république de Strasbourg écrivait au roi : « Nous sommes bien joyeux tant pour nous délivrer de ces fascheuses négociations, dont avons esté vexez par tant d'années, comme à cause que vostre majesté a, par ce moyen, relasche des importunitéz, qui lui advenoient tous les jours, semble que Dieu veult bénir ceste affaire. » Toutefois, ajoute-t-il, cette cession des bâtiments de la Chartreuse est bien inférieure aux sommes prêtées jadis au roi, c'est à dire, 66.000 florins pour obliger sa majesté, et 20.000 florins pour M. de Sancy, en 1585, quand se fit le traité de Salzbourg : malgré cela, pour montrer combien la cause royale lui est chère, il acquitte le roi de tous ces prêts et lui abandonne tout l'argent avancé.

Ainsi se termina cette affaire de la Chartreuse de Strasbourg, commencée depuis neuf ans, et qui avait causé tant d'ennuis.

à Henri IV; elle montre d'une part la fidélité du roi envers ses alliés, de l'autre le manque d'argent qu'il éprouvait, double courant qui se manifeste à chaque instant dans sa correspondance et qui l'empêcha de mettre à exécution ses hardis projets sur la maison d'Autriche.

LETTRE DU ROI HENRI IV.

Henry, par la grace de Dieu roy de France et de Navarre, a nostre cher et bien amé le S^r Bongars, résident pour noz affaires présentes en Allemagne, salut. Comme par contrat du Jour de m V^e IIII^{xx} dixhuict, passé entre les S^{rs} de Villeroy nre con^r et secretaire d'estat et d'Incarville, controlleur general de noz finances, au nom et comme nos procureurs d'une part, et dom Jacques Cadet, religieux, prieur de la Chartreuse de Bourfontaine visiteur de la province de France, et dom Ogier, aussi religieux prieur de la Chartreuse de Bourbon, près Gaillon, au nom et comme eulx disans procureurs se faisans et portans forz en ceste partie du reverend père et chapitre général de l'ordre des chartreux, d'autre part, les ds. Cadet et Ogier esd. noms ayent rendu, cédé, quieté, transporté et délaissé aus dits S^{rs} de Villeroy et d'Incarville esd. noms, tous et chacuns les biens meubles et immeubles et revenu temporel appartenant à la Chartreuse de Strasbourg, assiz et scituez dedans le territoire de noz très chers et bons amys les m^{rs} et sénat de la ville et républicque de Strasbourg, de leur administrateur, du grand chapitre et de tous les d^s bourgeois et citoyens, et mesmes de tous les princes, seigneurs et gentilzhommes protestants sans aucune chose en excepter, réserver, ny retenir en aucune manière, ensemble tous les droictz, noms, raisons, et actions qu'ilz ont et que les religieux chartreux d'Allemagne ou autres de leur ordre ont et peuvent avoir à l'encontre de la d^e républicque, pour raison de la desmolition de la maison et monastère de la d. Chartreuse de Strasbourg et pour la non joyssance du revenu temporel d'icelle chartreuse et tous les dommages et interests, qu'ilz

peuvent prétendre a cause de ce a quelque somme de deniers que le tout se puisse monter, moyennant la récompense qui leur en a este par nous baillée, dont ilz se sont tenuz pour contentz, et soit ainsi que nre tres cher cousin le duc de Bouillon eust, des le III^e Juillet m V^o IIII^{xx}XI, en vertu du pouvoir que nous lui en aurions fait expedier, quieté et transporté en nre nom à la d. républicque tout le droict et suprématie que nous pourrions prétendre en lad. maison, ses circonstances et dependances, ensemble tous les revenuz, édifices et autres appartenances quelque part qu'elles feussent scituées et assizes tant en leur territoire comme ailleurs soubz autres juridictions et s^{ries}, comme bon leur sembleroit, et outre eust nre d. cousin le duc de Bouillon promis en nre nom de contenter les d. prier et couvent de la d. Grande Chartreuse de Grenoble, et les récompenser de tous les intéresz quilz pourroyent prétendre à cause de lad. aliénation, et ce, moyennant les pretz des sommes de deniers qu'il auroit receues de la d. républicque et autres promesses et conventions portées par l'acte que nre d. cousin leur en auroit expédié, de quoy les d^s m^{rs} et sénat de la d. ville et républicque nous ayans requis plus^{rs} fois de les fr^e joyr et fr^e cesser les poursuites qui auroient esté faictes contre eulx tant en la chambre Impérialle qu'ailleurs pour raison de la desmolition de la d. Chartreuse de Strasbourg et non joyssans du revenu d'icelle, Nous avons advisé de les contenter par la cession et transport de ce qui nous a esté rendu et délaissé par les d^s Cadet et Ogier esd^s noms selon qu'il est contenu cy dessus à la charge qu'ilz nous acquiteront des sommes de deniers desquelles ilz ont cy devant assisté noz affaires dont vous traicterez et conviendrez avec eulx suivant ce que nous vous avons commandé, que des pertes et dommages qu'ilz prétendent avoir receues au passage et séjour des gens de guerre qui ont esté levez en Allemagne pour nre service, et d'autant que pour cest effect il est besoing faire trouver de nre part quelcun sur les lieux pour en passer les contracts qui seront necessaires et stipuler en nre nom l'acquiection des deniers prestez et en retirer les quietances et obligations telles que besoing serai Scachans que pour cest effect nous ne pourrions fr^e meilleure eslection que de vre personne. A ces causes et a plain confiance de voz sens, suffisance, loyauté, preudhomye, experience et bonne diligence, nous vous avons commis et depputé, commectons et depputons par ces pntes signées de

nre main pour vous transporter en la d. ville de Strasbourg par devers les m^{rs} et sénat de la d. républicque, Leur ceder et transporter en nre nom toutes et chacunes les choses cy dessus spécifiées qui nous ont esté rendues par les d. Cadet et Ogier esdt^s noms moyennant quilz nous quicent et ne vous demandent aucune chose des d. deniers quilz nous ont prestez dont comme dict est, vous traicterez avec eulx suivant nos d. commandements, des d. cession et transport passez telz contratz que besoing sera et retirer aussi les quictances et descharges nécessaires des d. deniers prestez et du dommage prétendu par la d. républicque pour le passage et séjour des d. armées telles que vous adviserez pour nre seureté et généralement fr^e en cè que dessus circonstances et deppendances tout ainsi que nous ferions et fr^e pourrions si en personne y estions. Jacoit quil y eust chose qui requist mandement plus special quil n'est contenu en ces d. présentes promettans en bonne foy et parolle de roy avoir agréable, tenir ferme et stable tout ce que par vous sera promis, cédé, transporté et stipulé pour ce regard, sans jamais aller ne venir directemt on indirectement au contraire, car tel est nre plaisir. Donné a Fontainebleau le VII^e jour de May lan de grace mil six cens et de nre regne le unz^{me}.

HENRY

par le Roy

DENEUVILLE.

Au dos : 1600—1601. Pouvoir donné au S. de Bongars pour traicter pour le Roy de la Chartreuse de Stracebourg.
Parchemin, 470 millim. sur 380.
Largeur du sceau, 140 millim.



Obernai 13 Oct. 1884.

Monsieur le Supérieur,

Une personne de notre paroisse vient
de me remettre un volume concernant
les Chartreux de Bolsheim, et dont
j'ai jugé à propos de vous donner
connaissance - C'est un volume
manuscrit petit in 4° ^{de 670 pages} commencé en
1791 et continué successivement jusqu'en
1714 - Il a pour titre : Archivum
Sacristie Carthusianorum Bolsheimensium
et renferme

1° D'après ordre chronologique les annales
de la consécration de l'église, des chapelles,
des autels, de la pose de la première pierre
de la maison capitulaire &c...

2° L'énumération et la description
des autels, tableaux, statues, croix,

- chaudières, des ostensoirs, cibories, calices
 oscula pacis, miroirs, liures de chœur &c &c
 3°) L'énumération et la description des
 chasubles (en très grand nombre et richement
 ornementés), des aubes, des antependia ...
 4°) L'énumération des reliques (en grand
 nombre) et la description des reliquaires
 5°) L'énumération des donations faites à
 l'église, en fait d'ornements - -
 6°) Des documents concernant les associations
 pieuses de la chartreuse de Wolzheim et
 d'autres maisons religieuses
 7°) Privilèges spirituels et indulgences
 pontificales accordés à l'ordre de Chartreuse
 8°) Listes (avec accompagnement de notices
 biographiques très intéressantes) des prieurs
 vicaires, procureurs, sacristains, profès,
 hôtes et frères laïcs de la chartreuse de Wolzheim
 9°) Listes (avec accompagnement de notices
 biographiques) des religieux, ainsi que
 des frères laïcs et des laïques attachés à
 la maison, ensevelis soit à l'église
 soit au cimetière de la chartreuse,

Il résulte de ces renseignements que les religieux de la grande Chartreuse de Strasbourg, expulsés de cette maison en 1591, se dispersèrent dans d'autres maisons de leur ordre, et qu'en 1594 quelques uns d'entre eux arrivèrent de Bayence pour s'établir à Holsheim, alors domaine épiscopal. En 1606 ils construisirent un « sacellum » ou une chapelle provisoire et procédèrent à la pose des fondations de l'église, qui fut consacrée en 1614 par l'évêque suffragant Adam Peetz. En 1623 pose des fondations de la maison capitulaire, consacrée en 1625 par le même évêque.

Le premier prieur fut Jean Schurheim expulsé de la Chartreuse de Strasbourg en 1591, et arrivé à Holsheim en 1594. En 1595 Henri Copffer « procurator » de la chartreuse de Bayence est institué dans les mêmes fonctions à Holsheim et crée prieur en 1602. En 1632 invasion Suédoise, les chartreux furent prendre la fuite. On les voit de retour dès 1634. Quand l'Alsace

était déjà occupé en partie du motus
par le Français - - - -

Les notices biographiques surtout sont
très intéressantes -

Si ce volume pouvait parvenir
à la Grande Chartreuse, je crois que
la personne qui me l'a remis, le
céderait volontiers moyennant
une rétribution -

Agreez, s'il vous plaît, Monsieur
le Supérieur, l'expression de mes
sentiments les plus respectueux

l'abbé Louis Lux
1.^{er} vicairé à Obernai

Alsace-Romaine.

Strasbourg 1^{er} Dec. 1887.

SEMINARIUM
ARGENTINENSE

Mon Minime Pere

J'apprends que l'on vous a propose l'achat
d'un manuscrit provenant des archives Charbon-
neux de Molsheim en Alsace. C'est l'inventaire
de la seigneurie de Molsheim en 1650. il y a de plus
un certain nombre de details relatifs à l'histoire
de la maison.

Ce manuscrit presente un interet surtout local: il
n'en a gueres pour vous, d'autant plus qu'il
n'y trouve pas mal d'allemand. Je desirerais en
faire l'acquisition pour la bibliotheque du grand
Seminaire, afin de le conserver en Alsace.

Le propriétaire le cédra au plus offrant.
Le bibliothécaire de l'Université en a offert
50 frs. — une autre personne 80 frs. —

On ne me dit pas que vous ayez fini un
projet? Qu'y mettez-vous?

Je desire agir franchement, & je vous avoue
que je ferai l'impossible pour le conserver
ici. Si vous n'y tenez pas d'une manière
spéciale, vous serez peut-être satisfait de le
avoir en lieu sûr, où vous pourriez le retrouver
en cas de besoin.

D'autre part, s'il va chez vous, je compte sur
votre courtoisie pour nous le prêter, si nous
voulons le consulter pour les questions locales.
Vous voyez, mes ^{chers} amis, que nous n'avons guère

d - motifs pour nous surmiser à outrance,
au profit d - gens cupides, qui ont trouvé
un nœud dans la suspension d'une seule, jadis
une d - Mobilizing, lequel il n'est sans doute en
pour rien.

Je abandonne donc la décision à votre sagesse.
Fixez un prix que je fournirai si possible, et
la question sera tranchée vis-à-vis de
vendeur - ou bien, si vous le préférez, faites lui
savoir que vous y renoncez. Je désire seulement
voir une solution prochaine de la question, pour
ne pas être reportée à lui & à d'autres.

Agreez mon très cher Père
l'expression de mes meilleurs sentiments
d - respect & d - dévouement en N.S. & C.
L'abbé Lachaux
Sup. du Grd. Séminaire
Strasbourg, Alsace.

Les Archives de Molsheim sont à Strasbourg
(à la bibliothèque ou aux archives ?) et forment
17 vol. in-folio. — [Lettre de M. Joseph Vetter,
6, rue du vieux marché au vin " Altes Admirationst. 6. /
Strasbourg. (Oct. 1884.)]

Of. les Annales de Molsheim, par le procureur
d'alors (fin de 17^e et commencement de 18^e siècle.)
Nous en avons un volume (probablement par
la négligence d'un « amateur ») sous le
N^o

ESUM ET ORATIONES VENERAB: PATR: QVAM VARIA AERVO
nos, et nobiscum, et quem in finem geruntur, vix scribere possum. In
vigilia Corporis Christi, quidam Domini Argentinienses, cum Doctore Ca,
spato. eorum oratore, nisi a Senatu venerunt ad ades nostras, ut, in su
illius, omnia nostra bona, clerodia, et cunctam suppellectilem describerent,
viam quoque, et frumentum, cum libero scrutinio omnium personarum
domus nostrae professarum. Cum illa mihi solis (ut voluerunt) retu,
lissent; expant: quid responderem, ignarus. Petij dilationem, si minus
cum Conventu toto, saltem cum senioribus Patrum deliberandj. Illi
vero petitionem recusantes, haud fore necessarium affirmarunt, quando,
quidem, quicquid facerent, pro conservatione tum Religionis nostrae
fieret, tum domus, et nostrae ipsorum. Neque ut hac re super uestra scri,
berem paternitati, ullo modo voluerunt, cum ea propter tantum missj
a Dominis venissent. Tandem vero, cum vidissem aliter fieri non
posse; protestatus coram eorum Notario sum, me eorum mandatis
morem gerere, nec ullo modo parere posse, partim quia Ecclesiastica re,
pugnarent libertati: partim etiam quia nostro ordini, et consuetudinj
aduersarentur: recepta ab ipsis qui aderam (fautoribus nostris) se,
curitate, quod non tam in perniciem nostram, contra domum, et
ordinem fieret, quam pro horum omnium conservatione: ipsi acquiesci, atque
admissi. Factum igitur ita est, ut eodem adhuc ipso die scrutinium
haberent Monachorum. Praeterea a me quaxierunt an gratia episcopus
nostris a Superioribus: an multa castlusiae pecunia largiretur: vade
domus oraxeretur: utrum aliqui inuiti essent in ordine: qui voluntarie: etc.
postremo de censibus nostris, alijsque proventibus inquisitionem habuere.
Demum cum superiores nostros veraciter excusarem, et ordinem; miraban,
tur de tam modicis expensis. Et cum nullum de nostris accusarem,
examinauerunt singulos ipsi sigillatim: quos tamen prius doctatus fueram,
ut propter Deum cauerent, ne quicquam contra ordinem, vel honorem cu,
iuscunq; loquerentur, quia non tacerentur, quos nec ipse Senatus aliquo
adfrinere posset iuramento. Et sic scrutatis, inuentatis, et descriptis
omnibus rebus, quid futurum inde sit, ignoro. hoc tamen scio, nos liberos
omnino non euasuros: quin potius aliqua fiet exaccio pecuniaria, non a
nobis solum, sed a toto etiam clero. nec primi nos, nec ultimi erimus.
de hoc tamen securi sumus, domum nostram ab illis in posterum maiori fu,
turan in tutela, atque omnes in presidio eorum pleniorj. His omnibus
peractis, lecti recesserunt consolantes nos ut episcopus sine timore. Spero
tamen omnia haec bona ab ipsis geri et fieri intentione. nec plura. Vestra
paternitas quid de his omnibus sentiat, rescribat velim, ut et latior esse
possim, quamvis nihil mali suspicor de periculo et domus et ordinis aliquo
futuro. tantam enim fautores nostri, et ij, qui ipsi aderam, mihi dedere fidu,
ciam. Valete. Datum tertia post Corporis Christi, ANNO MDCXXXIII.

Frater Martinus prior domus
Argentiniensis

+

J. M. I.



Cartusia

Montis Sanctæ Marise

apud Argentinam seu Strasburgum

1335. —

Domus Argentinensis. —

Dorlandus lib. VI, cap. 25. ³⁵⁸ Habebat olim apud Argentinam inclytam urbem, mirae virtutis Inclusa quaedam, sanctimonialis foemina. Haec seeta erat divinis illustrationibus saepe numero clarificari, et sacris revelationibus coelitus fecundari. Haec una diebus, vidit in spiritu non longe ab Argentinâ locum, sibi praemonstrari, et dici, futurum, esse ut Cartusienis ordinis Domus illuc certissime ^{struatur} construeretur. Hac visione illustrata, cum gratias retulisset auctori, coepit eos, qui se veniebant invisere, crebro adhortari ut tati in loco domum, voti ordinis condere maturarent. Cum igitur cives complures praefatae Urbis in id opus animus, secussent, ^{eo} per Dei gratiam, res processit, ut plurimi suas hereditates illi domui destinarent. Porro invidia agente diaboli, horum, civium, uxores furis agitatae, totis visibus virorum, morum, vota subvertunt. Clamabant enim ita, ut usque ad Urbis consules querela descenderet, dicentes injuriosissimum, esse, velle liberos exhaereditare, et novis alienisque instructionibus insistere, et unius mulierculae, fictis revelationibus nimium, credulos accommodare animos. His questibus consules moti, justissima a virorum, coepita, ad tempus aliquod retardarunt. Hant vero jam tunc illis aliqua aedificia ^{struenda} constructa, et monachi ad certum numerum, congregati. At illorum, Rector seu Praesidens, cernens impedimentum, sibi factum, et subsidium undique subtractum, statuit suis ad loca unde exierant, repredare. Quod dum sanctimonialis agnovit, prohibuit omnino ne id faceret; assertens in veritate futurum, et id brevi, ut coepita jam Domus prospero fine absolvetur. Quippe quae mox erat et divitiis paucis, et amplanda et clarissimis illustranda personis. Regiavit ille, et ut sibi fuerat promissum, sic cito vidit impletum. »

Nota ad id em pag. 130 : « Argentinam, hanc Cartusiam, cujus hic Dorlandus meminit, civium, liberalitate divino monitu constructam, quis Catholicorum, supero Argentorotensi bello destructam, funditus non dolet? Quippe cum fama nominis sui Germaniam, impleverit universam, inclytaque divitiis non tantum, religionis meritum, sanctitate fuerit. Quanta denique,

illuc liberalitate X^{ti} pauperes sustentari voleant, patet ex eo quod Ioannes
Eckius qui isto in loco popularis ac gratus erat, libera voce fateatur, ante hanc
Lutheranam pestem, majorem fuisse egenis datam eleemosynam, in unica hac
Argentoratensi cartusia, quam modo sicut per amplam, ^(velis utrorumque) et ditissimam, civita-
tem Argentinam. Et quis jam, illic vel unam panis micam percipit,
quando nimirum omnia in cinerem, flammisque ita sunt redacta, ut istius
loci religiosi Molohemium, confugere sint coacti? Sic fractus est novi
in angeli, hanc reformatore religionis deformitas, exstere sicut in ceræ
pietatis domicilia ipsosque venerandos X^{ti} sacerdotes foras exulatum, ^{prostrando, etc.}

Franc. Guillimanus de Episcopis Argentin... p. 62: « Cartusiani Argentinæ
fundati anno 1340. Fundatores monasterii Ioannes ex Misnia, Eberhardus
ex Saxoniam, Werthaus ex Hassia. » Itaque 1588: « A^o 1591 Argentinenses
vanniam illam cartusiam, in agro suburbano sitam, et eo usque in magnis
eruditione et pietate viris cultam, et conservatam, non una, ut videri
volebant, de causa demoliti sunt. »

Beclinch. tom. VI. p. 1116: « Mons S. M^æ apud Argentoratium, seu
Husburgum. Quod monasterium, cum Lutherani bello Argentoratensi circa
A. D. 1590 evanissent, Monachi in vicinis tractibus Molohemiensi sedem
collocarunt. »

Catol. in d^o Ligeti: « S. Argentinæ a Joanne Milleniensi (Misnien) Ger-
mano saxone et Wernero Nesso condita A^o 1335, et Molohemium trans-
lata A^o 1594. »

Crombach in Ursulâ vindic. p. 852: « Sodalitas Ursulana, v. clementem
opera Cartusianorum, S. Argentorate ab anno 1480 propagata cum litteris
encycliais de fructu et progressu Sodalitii, recensus que patris S. Ursule
miraculis. Similis navicularum Ursulane congregatio cepit Argentorate
A^o 1480 valde per S. Cartusianas lateque propagata, vulgaris etiam, libel-
lis de eius incrementis et litteris encyclicis interdum ad similes alias submissis
quæ ad hanc originem suam referebant. Willasen Paderbornensis dioc.
caerobium virginum, est S. Benedicti regulam profitensium, A^o salutis partem

partae 1148 fundatum, a Bernardo Givisco, Isaacellum, habet 2. Ursulae
consecratum... In tant apud eos in membranis codice transscriptae litterae Encry-
-ptae, quas ante 146 annos sacerdos cartusianus dedit ad ipsas et alia German-
-niae monasteria, quibus finem instituta sodalitates, ejus utilitates et
fructus, thesauros ejusdem spirituales et miracula quaedam, recens ad S. Ursulae
invocationem, patrata recitat. Finem navis Ursulanae proponit eum, ut X^{te}
fideles in ejus ingressu gratiam, et amicitiam Dei consequantur, et aliorum
sodalium precibus et operum bonorum exercitationibus, velut remigis et ventis
quibusdam mundi procellosum mare sine naufragio portum, et
stationem celestis patriae feliciter in morte attingant... Ideo PP. Cartusianos
Argentorati sodalitem hanc inchoasse, multis eum in finem collectis et importatis
priorum operum, divitiis spiritualibus ad Deum placandum... Deinde enarrat
fructus in longum, postmodum, thesaurum naviculae in haec verba:

Missa sacrificia 6455. Palteria integra 3550. Rosaria 2000. Psalmos
poenitentiales cum litanis 4025. Preces de Passione Domini 18000. Dives-
-berationes 76000. 11000 Patres et Ave S. Ursulae et M. Virginium recitatae,
Vigilias 1x lect. pro defunctis sodalibus 35000... Accesserunt, sodalitati
conobria 80 luculentis cum donariis: D. Johannitae 330 in sacrificiis,
Wilhelmite 350, totidem Andonubahenses religiose subscribere: Weissenbur-
-genses Franciscani 200, Cartusiani PP. Argentorenses 900 sacra... ad calcem
demum nominat author proscriptus operis hujus architectos Cartusianos PP.

In praefatione praeterea Dalthor hic sic loquitur: « Multum etiam debeo
Petro Liphansen Cart^o coloniensis bibliothecario: replevit id varia ex editis et
ineditis instructissimae bibliothecae libris, praesertim, quae de S. Brunonis aetate,
cultu Ursulani propagatione reperio: decessit religiosissimus magisque amantissimus
Pater anno 1644, festo S. Stephani, ut in vita sic in morte ob vite integritate-
-tem, hilaris.

(Hactenus D. G. Schessengel) —

J. M. I.

Cartusia

Molsheimii

apud Argentinan seu Strasburgum

1594 -

Domus Molshemii.

Demolita anno 1591 (ubi jam supra notatum est) per haereticos (artusiâ Argentiniensi, bonisque ac proventibus ejusdem, interceptis, Patres nostri, post captivitatem, terrores, subannationes et alias circumstantias, tandem, Molshemium, (quod 4^o plus minus miliarium ab Argentiniâ distat) se transtulerunt, ibidemque armorum successu ad perfectionem, nunquam, tamen ad eam, quo famosissima olim, Domus Argentiniensis refulsit, splendorem, pervenit. Obtinet aliud a Cartâ Molshemiensis in chartis capitularibus eandem, locum, quem olim, D^o Argentiniensis, tenuit. Proventus autem, quos nunc habet audi:

N^o 1600 Capitulum, gen. Declarat redditum, annuum, 2500 aureorum, pro commutatione bonorum cartusiae Argentiniensis sub Protestantibus sitorum, a Rege Christi, antea assignatum, super honoris valis totius Normannie, et ab eodem, Capitulo acceptatum, esse, et pertinere ad Domum, Argentiniensem, quae Molshemii translata est: promittitque omnem, diligentiam, et operam, exhibiturum, quo eadem, summa singulis annis reddatur Molshemii.

Cartusia Argentinensis, Montis 1^{ae} Mariae. - 1335. -

(Ex D. Tos. Capus in nov. obitu m. c. 7 provinciarum, Germaniae pag. 646-649.)

Domus ~~hujus~~ ^{hujus} ~~Montis~~ ^{Montis} ~~1^{ae} Mariae~~ ^{1^{ae} Mariae} una castra versus occidentem, ab Argentina (Strasbourg) distant
ab, Thomae Miseni, Gerardo Taxone et Wernero Hessio opulentissimis civibus
anno 1335 condita; ad unum verum, et apostolicum, fidei, deservit Argentini-
ens ab 1529 per 60 annos adhuc cum multis incommodis permansit usque
ad annum 1591, quo spoliavit eam atque solo adaequavit sub titulo
fictae emptiois a Duce de Bouillon, gallici exercitus tunc progressio. Unde
anno 1594 in Molshemio urbe episcopali 3 leucis versus occidentem, ab
Argentina distante, recepta utrinque tam a Franciae Rege Henrico 12^o
tam ab Imperatore Rodolpho 2^o compensatione facta constructi coepit sub
aspectu Ill^{mi} ~~Caroli~~ ^{Caroli} ~~Litharingii~~ ^{Litharingii} S. R. E. cardinalis et legati a latere
Argentoratensium, qui locum, passus ante domus emittit 1602. -

L. autem iste emittit Dordani lib. 6. cap. 25 pag. 359 et 360 - Petrus in notis pag. 130
et 131. - in arte à Hifunctus et novi evangelii p. 130. -

Abbas. Nivocul Cap. 13. n. 25 pag. 60 ait: Mons ~~hujus~~ ^{hujus} ~~Montis~~ ^{Montis} ~~1^{ae} Mariae~~ ^{1^{ae} Mariae} apud Argentoratensium,
sive Strasbourgum, quod monasterium cum, Lutherani bello Argentoratensi, circa an-
num domini 1590 exstiterunt, non alibi in eodem tractu Molshemiensi sedem
collocarunt (1602). - De vastatione hujus v. vide Florimundum de Roermond
de ortu et occasu horae lib. 5. c. 12 sub fine. - (ita Tos. Capus - 13) ann. 1591)

Sub la liste des lieux que j'ai mis à l'encre. -

Strasbourg. - Extraits du Nécrologe de Bâle. - Association de prières entre les deux maisons en 1611.

Janv.	1 ^{er}	Obit. Fr. Conradus de Hallis conversus domus Argentinesis.	25 ^e
"	"	Fr. Laurentius conversus prof ^{us} Argentinesis.	Avant-dernier
"	6	Fr. Paragrinus conversus Argentinesis.	le 3 ^e
"	"	D. Georgius novicius Argentinesis.	Après D. Simon de Coligny
"	1	D. Symonis monachus sacerdos prof ^{us} Argentinesis.	
"	13	Fr. Petrus conversus Argentinesis.	2 ^e
"	14	D. Johannes Hypp monachus sac ^{er} prof ^{us} Argentinesis.	Avant-dernier
+	"	D. Henricus Dalheim prior Argentinesis.	Dernier
+	"	D. Martinus prior Argentinesis.	Dernier
"	24	D. Henricus Hamann monachus Argentinesis.	2 ^e
"	26	Fr. Joannes Sactor conversus Argentinesis.	Dernier
Fevr.	14	Fr. Thomas conversus Argentinesis.	Dernier
"	19	Fr. Martinus conversus Argentinesis.	Après D. Hamann
"	24	D. Nicolaus de Lutzelsteyn monachus Argentinesis.	3 ^e
Mars.	3	D. Henricus de Colonia procurator Argentinesis monachus professor.	
"	15	D. Ehardus Knap Argentinesis monachus.	Après D. Georg Guind
+	"	D. Johannes de Hochberg prior Argentinesis monachus prof ^{us} Argentinesis.	
"	25	Fr. Johannes pittor conversus Argentinesis.	4 ^e
"	"	Dnus Johannes Tugwiler redditus Argentinesis.	Avant D. Charles monachus
"	"	D. Johannes Offenbung monachus Argentinesis.	Avant Nic. X.
"	"	D. Johannes de Colonia monachus Argentinesis.	
"	"	D. Johannes de Colonia monachus Argentinesis. (sans doute le même)	
"	29	D. Johannes de Marmienster vicarius et prof ^{us} Argentinesis.	Dernier
+ Avril.	2	Van ^{lit} ^{plac} Malchior (de Kinspach) prior Argentinesis cum associatione reorum, parentum, et pro quibus redierat, propter sua beneficia, prout patet in libro benefactorum. -	
"	5	Fr. Leonardus conversus Argentinesis.	2 ^e
"	7	Fr. Ludovicus redditus Argentinesis.	Avant D. Guill. de Bâle

- Avril. 23. dñk. D. Nicolas Zymen monachus Argentinesis. Après R. Bouff. P.
carte
- " " " D. Johannes Veldens monachus d. Argentine.
- Mai. - 1^{er} " D. Johannes de Spira monachus sacerdos et procurator d. Argentine. nov
- " 8. " D. Nicolaus Clobloch monachus d. Argentineis.
- " 4. " D. Jacobus de Columbaria monachus prof^{us} sacerdos d. Argentineis.
- " 9. " Fr. Johannes de Brimat conversus d. Argentineis. Après R. nic. All.
- " 14. " Fr. Berchtoldus Schwegger conversus d. Argentineis. -
- " 20. " Fr. Johannes Walderstorff conversus d. Argentine. Avant d. Huberh.
- " 23. " D. Nicolaus Stephani monachus Argentinesis. Avant 1660.
- " 28. " Fr. Petrus conversus d. Argentineis. - 2^e
- " 31. " Fr. Johannes tutor conversus Tomorum Argentinesis, Freiburgis et Lagis. Lagis
- " " " Fr. Nicolaus conversus d. Argentine. -
- Juin. 5. " Fr. Bernardus conversus d. Argentineis. Avant Pierre André.
- + " 6. " Ven. P. D. Wynandus 1^{er} prior hayes d. d. outca conversus d. Argentineis.
- + " " " D. Theodericus prior Argentine.
- " " " D. Ludovices monachus Argentinesis.
- " " " Fr. Johannes clericus redditus Argentinesis. -
- " 18. " D. Johannes Yberg monachus sacerdos d. Argentineis.
- " 21. " D. Nicolaus de Linton dyaconus professor Argentinos. Versier
- + Juillet. 4. " D. Anthonius prior d. Argentineis. -
- " 6. " D. Wynandus monachus Argentine.
- " 15. " D. Johannes de Ymmenhusen monachus d. Argentineis.
- " 18. " Fr. Melchior conversus d. Argentineis. -
- " 20. " D. Conradus Castell monachus d. Argentineis Après 1660.
- " 21. " D. Johannes Sunnenschin monachus Argentine.
- " 28. " Dns Johannes Negwiler redditus Argentinesis. -
- Avût. 4. " D. Martinus Gertler monachus prof^{us} d. Argentineis. Versier
- " 5. " D. Petrus Lambly monachus Argentinesis. 1^{er}
- " 14. " D. Petrus monachus prof^{us} d. Argentine Avant Versier.
- " 26. " D. Hermannus redditus Argentine
- " " " Fr. Bertoldus conversus Argentine. (habitant. Avant Pierre de Metz.

- Strasbourg. -

Aug.	26.	obit. D. Johannes Rot. monachus profus ^{us} T. Argentinesis.	varian.
"	28.	" D. Petrus Mamminger senior monachus T. Argentinesis.	
"	30.	" Fr. Theonimus coarctus T. Argentinesis. -	
Sept.	7.	" D. Guido senior T. Argentinesis.	varian.
"	15.	" Fr. Conradus Fabri coarctus T. Argentinesis	32
"	19.	" D. Petrus monachus Argentinesis	
"	"	" D. Nicolaus Storn monachus Argentinesis.	avant D. Theod. Kamal.
+	25.	" D. Henricus de Lutemburg prior quondam Thujus et post T. Argentinesis (Henr. de Lutemburg prior hujus T. 2 ^{ca} 12 ^{ca}).	
"	29.	" Fr. Henricus de Quercu coarctus Tomorem, Argentinesis et Gardari.	
Octob.	4.	" D. Johannes Bretobereh monachus Argentinesis.	
"	5.	" D. Jodocus de Bresella monachus profus Argentinesis.	
x "	7.	" D. Johannes Nicolai quondam Friburgensis et hujus Tomorem, Prior.	
+	13.	" D. Marcelle D. Henricus Ellich monachus Argentinesis (est. 14 ^{ca} 15 ^{ca}).	
+	18.	" D. Johannes Bacharach prior Argentinesis.	
Nov.	2.	" D. Henricus de Winfelden monachus profus T. Argentinesis.	
"	6.	" D. Johannes Haganan monachus Argentinesis.	
+	9.	" D. Johannes Heymbreen prior Tomorem, Argentinesis et Porte Montis.	
"	27.	" D. Johannes Lowinstan monachus T. Argentinesis.	100
Dec.	5.	" D. Henricus monachus Argentinesis.	32
"	"	" Fr. Herculinus coarctus T. Argentinesis.	
"	10.	" Fr. Valentinus coarctus T. Argentinesis.	avant D. Pierre 2 ^{do} (Pign.)
"	8.	" D. Johannes de Wila monachus T. Argentinesis.	32
+	10.	" D. Petrus de Spira monachus profus et quondam prior T. Argentinesis	
"	12.	" D. Theonimus de Sickingen procurator T. Argentinesis.	avant D. Marcell.
"	18.	" D. Johannes Vach monachus coarctus profus T. Argentinesis.	varian.

- Finis. -

- ch. 1427 obit. D. Petrus Rector sacerdos monachus 7^o prope Argentinam.
 " " D. Joannes Friedberg monachus ejusdem 7^o.
 " " Fr. Bartholdus conversus 7^o prope Argentinam.
 " " Joannes Schyremell de Argentina, habens amov. perpet. sub 2 Feb.
 ch. 1428 " D. Joannes de Bacharat vicarius 7^o prope Argentinam.
 + ch. 1429 " D. Ortwinus de Francordia prior 7^o Moguntiae, habens plen. cum pt. monach.
 obit 6 Nov. - (alias Prior Basilee et Argentinae).
 ch. 1430 " D. Volpertus } monachi sacerdotis 7^o Argentinæ.
 " " D. Nicolaus Scopin }
 " " D. Joannes Fronte monachus sac. 7^o prope Argentinam.
 ch. 1433 " (Fr.) Joannes Mataselin donatus 7^o Argentinæ.
 ch. 1434 " D. Nicolaus Scombin monachus 7^o Argentinæ.
 " " Fr. Bartholdus conversus 7^o Argentinæ.
 ch. 1439 " Dna Elisabeth Smalbrayn mater fratris Amandi professi 7^o Joannis Argentinæ
 ch. 1440 " R^{el} in X^o P. O. D. Guillelmus episcopus Argentinensis.
 + " " D. Henricus de Ludenschate qui fuit prior Basilee et Argentinæ, habens
 plenum monachatum. obit 25 Sept.
 + " " D. Bernardus senior monachus 7^o Colonia qui fuit prior in octo ten.
 - ias, habens per tot. ord. plen. monach. obit 11 Martii. (alias 7^o Argentinæ)
 " " D. Petrus Hasal (bretal. sic) monachus 7^o prope Argentinam. -
 " " Ven^{us} et religiosus Dns Joannes de Erchaym commendator 7^o Joannis
 in Argentina, sacerdos. -
 ch. 1441 " Fr. Conradus Sivit (binet. sic) conversus 7^o prope Argentinam.
 ch. 1448 " Fr. Joannes de Ids prior 7^o Jun Grewert ord^{is} 7^o Joannis Argentinæ.
 ch. 1450 " D. Henricus de Hamanlyge monachus prof^{us} 7^o Argentinæ.
 ch. 1451 " D. Joannes Veldentz monachus prof^{us} 7^o Argentinæ.
 " " Dns Leonardus Rochel vicarius ecclesie majoris Argentinæ.
 ch. 1452 " Eumelina Mengatzin mater D. Petri professi 7^o Argentinæ.
 ch. 1454 " D. Joannes de Ungaria vicarius 7^o Argentinæ.
 ch. 1455 " D. Joannes Lowentain monachus prof^{us} 7^o Argentinæ.

- ch. 1455. obit. (Fr.) Joannes Carrucarius Donatus Dⁱ Montis S. M^o prope Argentinas.
- ch. 1456. " D. Joannes Sinder de Offenburg monachus profus^{us} Dⁱ Argentinas.
- ch. 1457. " Barbara Vissin de Argentina.
- ch. 1458. " D. Leonardus Fabri monac. profus^{us} 1^o Dⁱ Argentinas, ultimo Dⁱ Basilee.
- ch. 1459. " D. Nicolaus Clobeloch (clab. eloch. r. u.) monachus profus^{us} Dⁱ Argentinas.
- " " D. Conradus castel monac. profus^{us} dictae Dⁱ.
- " " D. Conradus Utinger monac. profus^{us} dictae Dⁱ.
- " " Dns Joannes Midaszhusen magnus benefactor Dⁱ Argentinas.
- + ch. 1460. " D. Joannes Stayborn prior Dⁱ Porta Montis, qui fuit alius prior Dⁱ Argentinas.
- " " D. Conradus Chingen (Ahingen. etc.) } jam in ch. 1459!
- " " D. Joannes Apothecarii } monachi profus^{us} Dⁱ Argentinas
- ch. 1461. " Elisabeth Kempt de Argentina.
- ch. 1462. " Dna Margarita Zumboch mater prioris Friburgi, magna benefactrix Dⁱ Argentinas.
- ch. 1465. " Fr. Ludovicus clarus redditus sacerdos profus^{us} Dⁱ Argentinas.
- " " Dns Nicolaus de Wachenherim vicarius ecclesiae majoris Argentinas.
- " " Margarita Boekin soror prioris Friburgi. (professi Argentinas)
- ch. 1466. " Ermelina Zumboch de Landoria. (parente de mēme) ..
- + ch. 1467. " D. Antonius Reuchelin prior Dⁱ Argentinas, habens amov. articulum cum 1^o amov. articulo etc. obit 4^{to} Julii.
- " " D. Petrus Mayngan monac. profus^{us} Dⁱ Buciæ, ultimo Dⁱ Argentinas.
- " " Elisabeth Kempfin de Argentina. -
- ch. 1468. " Margarita Snyderam de Argentina.
- ch. 1472. " D. Joannes Bruel de Colonia monac. profus^{us} Dⁱ Argentinas.
- " " Fr. Joannes Waldenberg (Waldenwerg. schw.) conversus Dⁱ Argentinas.
- ch. 1473. " D. Erhardus Knopp (Knapp. schw.) monac. profus^{us} Dⁱ Argentinas.
- ch. 1474. " Mathias Kempf civis Argentinas.
- x ch. 1476. " D. Joannes Nicolai monac. profus^{us} Dⁱ Argentinas, qui alius fuit prior Tomorum, Rutiloe et Friburgi (et Ferrariae) et comitator provinciae Rheni, habens par. tit. ord. plen. cum pl. monach. ob. d. oct.
- " " D. Joannes Deymannus (Neumhusen. schw.) monac. profus^{us} Dⁱ Argentinas.

- ch. 1476. obit. Fr. Bernardus conversus P. Argentinae. —
- ch. 1477. " Fr. Henricus de Quereu conversus P. Argentinae, ultimo T. Gaurii, ¹⁴⁷⁶ obit.
- ch. 1479. " D. Martinus Guntel monac. profus P. Argentinae.
- ch. 1480. " (Fr.) Joannes Donatus P. Argentinae. —
- ch. 1482. " D. Joannes Donestrum monac. profus P. Argentinae. Schv. — T. C. nelapab.
- ch. 1483. " Fr. Valentinus Linsard conversus P. Argentinae. Schv. a: || Fr. Conradus ¹⁴⁸³ conversus P. Argentinae — Hujus a quem s. Conradus in 1483, que T. C. et ch. de his sunt profus ^{griman.}
- ch. 1485. " D. Joannes de Colonia monac. profus P. Argentinae.
- " " Fr. Joannes Brunoth (Primum th. schv. Brunon. T. C.) conversus P. Argentinae.
- ch. 1486. " D. Petrus Lamblum ^{im?} monac. profus P. Argentinae.
- " " D. Georgius Orsaung (Ornamang, c. l.) monac. novitius P. Argentinae.
- " " Fr. Thomas Brungertor
- " " Fr. Martinus } conversi P. Argentinae.
- ch. 1487. " (Fr.) Nicolaus Kayser (Kayser. schv.) Donatus P. Argentinae.
- ch. 1489. " D. Bernardus monac. profus vicarius P. Argentinae. (Moguntia, id ch. de P. de).
- ch. 1490. " D. Joannes de Wille monac. profus P. Argentinae.
- ch. 1491. " (Fr.) Erhardus Donatus P. Argentinae.
- + ch. 1493. " D. Petrus de Spira monac. profus P. Argentinae, qui alias fuit prior dictae P.
- ch. 1496. " Fr. Nicolaus
- " " Fr. Leonardus } conversi professi P. Argentinae.
- ch. 1497. " D. Joannes Rot monac. profus P. Argentinae.
- ch. 1499. " D. Hieronimus de Dickingen monac. profus et procurator P. Argentinae, habens missam de B. Maria in provincia Rheni.
- + ch. 1501. " D. Joannes Hochpach (Hochpach. t. c.) prior P. Argentinae, profus P. Basilae, habens missam de B. M. in provincia Rheni.
- " " Fr. Melchior conversus profus P. Argentinae.
- " " (Fr.) Stephanus Donatus P. Argentinae. —
- ch. 1502. " Fr. Joannes Vignaler clericus et titulus sacerdos profus P. Argentinae.
- ch. 1503. " D. Theodorus Iliguerle monac. profus P. Argentinae.
- " " Fr. Bertoldus conversus profus P. Argentinae.
- " " (Fr.) Joannes de Acheny Donatus P. Argentinae.
- ch. 1505. " D. Georgius monac. profus et vicarius P. Argentinae.

- ch. 1505. obiit. D. Henricus Roet
- " " D. Nicolaus Symondi }
 " " D. Henricus de Wizelda } monachi professi d. Argentinee.
 " " D. Joannes Hup
- ch. 1506. " D. Joannes Hup monachus profus d. Argentinee. Jam in ch. 1505.
 " " Fr. Petrus conversus profus d. Argentinee.
- + ch. 1508. " D. Melchior prior d. Argentinee. -
- + ch. 1510. " D. Henricus Dalheim prior d. Argentinee.
 " " Fr. Laurentius conversus profus d. Argentinee.
- x ch. 1511. " D. Henricus Meislin^{us} (Moislⁱⁿ. t.c.) prior d. in Ittingen, profus d. Argentinee,
 alias prior Tomorum Portae Montis at St. Piti in Prud. obiit 29 Junii,
 " " Fr. Joannes Sartor conversus profus d. Argentinee.
- ch. 1512. " (Fr.) Joannes Krug donatus d. Argentinee.
 " " Nicolaus Reter civis Argentinesis.
- + ch. 1516. " D. Joannes de Frandordia monac. profus d. Moguntiae, qui alias fuit
 prior ipsius d. at Tomorum, Argentinee et bevirensis, et obiit 28 Dec. (1516).
 ch. 1518. " (Fr.) Marsolfus (Wesolphus. t.c.) donatus d. Argentinee.
- ch. 1520. " D. Henricus de Colonia }
 " " D. Jacobus de Colmar } monachi professi d. Argentinee.
- ch. 1522. " D. Guido monachus profus d. Argentinee.
- ch. 1523. " D. Petrus monac. profus d. Argentinee.
- ch. 1525. " (Fr.) Marcus }
 " " (Fr.) Conradus } donati d. Argentinee. soutrépiés Tanslach. 1526.
- ch. 1530. " D. Nicolaus de Lidow (de Lindow) monac. profus d. Argentinee.
- ch. 1532. " D. Joannes Vach monach. profus d. Argentinee.
- x " " D. Sebastianus monachus profus d. Portae Montis, qui obiit in domo
 Argentinee, et alias fuit prior d. in Ittingen.
- ch. 1533. " D. Joannes Flicher (Flyher. t.c.) monac. profus et vicarius d. Argentinee.
- + ch. 1534. " D. Martinus prior d. Argentinee, qui pro amore Christi et ecclesiae
 defensione a Lutheranis multa perpassus est, habens miss. de Be. M. exortation.
- ch. 1535. " Fr. Hieronimus (Theodoricus. t.c.) conversus profus d. Argentinee.
- ch. 1536. " Fr. Andreas conversus profus d. in Grunau, hospes in domo Argentinee. -

- ch. 1538. ob. D. Hieronimus profus 1^o d. Brunellae, vicarius et ultimus profus d. Argentinae.
- " " D. Petrus monach. profus d. Treverensis, hospes in Tomo Argentinae.
- ch. 1540. " D. Waynandus (Raynandus. t. e.) monach. profus 1^o d. Treverensis, 2^o d. Argentinae.
- + ch. 1561. " D. Joannes Scongron (Schongaw) Prior d. Argentinae.
- " " D. Joannes de Spira monach. profus et procurator d. Argentinae.
- " " Fr. Joannes couwertus profus d. Argentinae.
- " " Fr. Joannes Tegengart^{us} (Tegengart. t. e.) couwertus profus d. Argentinae, habens miss. de B^e Maria in prope Rhoni.
- ch. 1562. " D. Paulus Northeger (Northega. t. e.) monach. profus d. Argentinae.
- + ch. 1552. " D. Lambertus Paschalis profus 1^o d. Argentinae, 2^o d. confluentiae, alias prior caruntanorum, et obiit 29 Martii.
- + ch. 1558. " D. Michael Bacharat monach. profus et prior d. Argentinae.
- ch. 1559. " D. Henricus de Monte profus 1^o d. Antverpiae, 2^o d. Argentinae.
- ch. 1574. " D. Lambertus Horstern monachus profus d. Argentinae.
- + ch. 1586. " D. Philippus profus d. Treverensis, prior d. Argentinae.
- ch. 1595. " D. Emericus Brisigall Rector d. Olomucensis (1593-1596. 29 Junii) alias vicarius d. Argentinae, profus d. confluentiae.
- ch. 1597. " (Fr.) Franciscus Drinsanus (Dresanus. schm. Brinsanus. t. e.) Donatus d. Rutilae, hospes demolita Cantua d. Argentinae, qui fideliter laboravit in eadem Tomo Argentinae.

Bengalensis D. 116048 (ca. 1840-1850)

1609 of the 18th century. The Bengalensis of the 18th century, now extinct. D.
Had the Bengalensis been in the 18th century, in a year of the Bengalensis, the Bengalensis
in the 18th century. Bengalensis of the 18th century.

- Molsheim -

- ch. 1659. abt. D. Joannes Jacobus Fourman (Fourman, schm.) profus d. Molsheimi
- " " Fr. Joannes Donatus d. Molsheimi, hab. n. m. de v. M. in 7 prov. Alamanic.
- + ch. 1660. " D. Michael Arnoldi profus et prior d. Haverens, visitator prov. Rheni, alias prior d. Molsheimi, hab. plen. monach. et miss. de B. M. per tot. d. et am. d. sub 25 Aug.
- " " D. Antonius Robert profus d. Molsheimi
- " " Nobilis D. Joannes Villy consiliarius curiae ecclesiasticae Argentorati et collateralis notarius, habent am. d. per tot. d. sub 3 Aug.
- + ch. 1661. " D. Franciscus Ludovicus Porgener profus et prior d. Molsheimi,
- ch. 1662. " D. Matthias Born profus et procurator d. Molsheimi,
- + ch. 1666. " D. Martinus Mallburgh (Malluch, schm.) profus et prior d. Molsheimi,
- " " D. Laurentius profus d. Molsheimi, sub diaconus.
- ch. 1668. " D. Matthias Molitor profus d. Molsheimi.
- ch. 1672. " D. Matthaeus Reys (Reis, schm.) profus et procurator d. Molsheimi.
- " " D. Petrus Komerskiagen (Komerskirchen, schm.) profus d. Molsheimi, sacrista in domo Berge.
- + ch. 1673. " D. Vincentius Gretzinger profus d. Rethelae, prior d. Molsheimi.
- ch. 1677. " Fr. Joannes Pfeffer } Donatus d. Molsheimi.
- " " Fr. Joannes Bingen } Donatus d. Molsheimi.
- ch. 1678. " D. Ludovicus Hoem profus d. Molsheimi.
- ch. 1679. " D. Josephus Keller profus d. Molsheimi.
- ch. 1682. " D. Bruno Baud profus et antiquus d. Molsheimi, qui ultra 50 annos laudabiliter vixit in ordine.
- + ch. 1684. " D. Gerardus Poyen profus d. Breverens, prior d. Molsheimi, alias prior donatus Tulacensis, Friburgensis et Breverensis ac visitator prov. Rheni.
- x ch. 1687. " D. Bernardus Cdn (Colln, schm.) profus et vic. d. Molsheimi, alias prior d. Cantuari.
- " " D. Wancerus Hamecher profus d. Molsheimi.
- " " Fr. Guillelmus Bond } Donatus d. Molsheimi.
- " " Fr. Bernardus Barbillat } Donatus d. Molsheimi.
- ch. 1688. " Fr. Martinus novitus Donatus d. Molsheimi.
- ch. 1689. " Fr. Joannes Villich Donatus d. Molsheimi.

- Molsheim -

- ch. 1691. obit. D. Joannes Keceberg prof^{us} T. Molsheimi.
- ch. 1692. " D. Jacobus Kramer prof^{us} T. hutilor, hospes in d. Molsheimi.
- + ch. 1693. " D. Conradus Odenthal (Odenthal. schw.) prof^{us} et prior T. Molsheimi.
- " " D. Nicolaus Bostert
- " " D. Wilhelmus Benter } prof^{us} T. Molsheimi.
- ch. 1694. " Fr. Hieronimus Habels Donatus T. Molsheimi, hospes in d. Hildesii.
- ch. 1695. " D. Ludolphus Schaefer (Ludov. Schaefer. schw.) prof^{us} T. Molsheimi.
- + ch. 1698. " D. Antholmus Gubelinus prof^{us} et vicarius T. Molsheimi, alias prior y. d. M. T.
- ch. 1702. " D. Bartholomeus Martels prof^{us} T. Molsheimi.
- ch. 1709. " D. Cornelius Schoenen prof^{us} T. Molsheimi, cujus obitus a proterito non fuit denunciatus.
- " " D. Daniel Baquet prof^{us} y. d. M. T. —
- ch. 1711. " D. Adamus Wirtz prof^{us} T. vasaensis, hospes in T. Molsheimi.
- ch. 1712. " D. Joannes Hager prof^{us} T. Molsheimi.
- " " Fr. Joannes Koch Donatus T. Molsheimi.
- " " Fr. Martinus Kung (Kung. sch. Kung. schw.) Donatus T. Molsheimi, cujus obitus a proterito non fuit denunciatus.
- " " Fr. Jonas Koch schw. str. str. (Joannes Koch. sch. qui appellatur Jonas Koch celui qui vient après D. Jo. an. Hager). Donatus T. Molsheimi.
- " " Fr. Michael Fusch (Fuchs. schw.) Donatus T. Molsheimi.
- ch. 1713. " D. Paulus Dickerich (Dickerich. schw.) prof^{us} T. Molsheimi.
- " " Fr. Nicolaus Fuchs (Fuchs. sch.) Donatus T. Molsheimi.
- ch. 1715. " D. Jacobus Cremet prof^{us} et vicarius T. Molsheimi.
- + ch. 1716. " D. Petrus Horst prof^{us} et prior T. Molsheimi, habens miss. de B. M. per tot. ord.
- + " " D. Philippus Zell prof^{us}, coadjutor et alias prior T. Molsheimi, habens miss. de B. Maria per tot. ord. —
- ch. 1721. " D. Theodorus Rudolph prof^{us} et vicarius T. Molsheimi.
- " " D. Eucharis Krantz prof^{us} et antiquior T. Molsheimi.
- " " Fr. Joannes Odendal Donatus T. Molsheimi.
- ch. 1724. " D. Joseph Bley prof^{us} et procurator T. Molsheimi.
- + ch. 1727. " D. Raphael Schaub prof^{us} T. Moguntiae, prior T. Molsheimi, habens miss. de B. M. —

- Molshheim -

re Be M^o per tot. ord. et agentum, speciales, eo quod obierit in recte a visitatione.

- ch. 1729. obit. Fr. Augustinus Zinn Donatus P. Molshemii.
- ch. 1730. " D. Wendelinus Molitor prof^{us} et vicarius P. Molshemii.
- " " D. Michael Luit prof^{us} P. Molshemii.
- ch. 1731. " D. Laurentius Loring prof^{us} P. Molshemii.
- ch. 1732. " D. Laurentius Fieger prof^{us} P. Molshemii.
- " " D. Joannes Collinus Diaconus prof^{us} P. Molshemii.
- ch. 1735. " D. Theobaldus Graff prof^{us} et sacrista P. Molshemii.
- ch. 1736. " D. Franciscus de Mar (Dunsar. Schw. S.) prof^{us} et antiquior P. Molshemii.
- " " Fr. Joseph Schneider Donatus P. Molshemii. —
- ch. 1739. " Fr. Bruno Widenloch (Widenloch. Schw.) Donatus P. Molshemii.
- ch. 1741. " Fr. Adamus Giebold Donatus P. Molshemii.
- ch. 1745. " Fr. Petrus Wagner Donatus P. Molshemii.
- ch. 1747. " D. Henricus Weisweiler prof^{us} et antiquior P. Molshemii, qui 60 annis
laudabiliter vixit in ordine.
- x ch. 1750. " D. Ignatius Gerber prof^{us} P. Molshemii, prior P. Rutilae.
- ch. 1751. " D. Franciscus Sarsella prof^{us} P. Rutilae, hospes in P. Molshemii.
- ch. 1752. " D. Albanus Bolgen prof^{us} et antiquior P. Molshemii.
- " " Fr. Hugo Rache Donatus P. Molshemii.
- ch. 1755. " Fr. Simon Adam Donatus P. Molshemii.
- ch. 1760. " D. Matthaeus Rescho prof^{us} P. Molshemii.
- ch. 1761. " D. Benedictus Schweighanser prof^{us} P. Molshemii.
- " " Fr. Bernardus Mosbach Donatus P. Molshemii.
- ch. 1763. " D. Bruno Pierron prof^{us} et procurator P. Molshemii.
- " " D. Michael Garnier } prof^{us} P. Molshemii.
- " " D. Petrus Hirtz } prof^{us} P. Molshemii.
- " " D. Raphael Meyer } prof^{us} P. Molshemii.
- ch. 1764. " D. Joannes Bto Metzger prof^{us} P. Molshemii.
- ch. 1765. " D. Franciscus Xaverius Giss prof^{us} P. Molshemii, subdiaconus.
- + ch. 1766. " D. Bruno Fortain prof^{us} et prior P. Molshemii.

- Molshem -

- ch. 1766. obit. D. Joseph Martin profus et vicarius d. Molshemii.
 " " D. Antonius Albrecht profus d. Molshemii.
 ch. 1768. " D. Anthelmus Gay profus et vicarius d. Molshemii.
 ch. 1770. " D. Adolphus Toram profus et antiquior d. Molshemii.
 + ch. 1771. " D. Gabriel Lantonat profus et prior d. Molshemii, alias prior
 domorum Sallionis et Bonsefidei.
 ch. 1775. " Fr. Benedictus Vogelius donatus d. Molshemii, cujus obitus anno
 proterito non fuit denunciatus.
 ch. 1776. " Fr. Laurentius Engal donatus d. Molshemii.
 ch. 1779. " Fr. Mauritius Gidweiler donatus d. Molshemii.
 ch. 1781. " D. Jacobus Petermann profus d. Molshemii.
 + ch. 1782. " D. Lucas Rysch profus et prior d. Molshemii.
 ch. 1788. " D. Hugo Hailigenstein profus et antiquior d. Molshemii, qui
 53 annis laudabiliter vixit in ordine.
 ch. 1789. " Fr. Michael Sutter donatus d. Friburgi, hospes in d. Molshemii.
 ch. 1790. " D. Gregorius Ostermann profus d. Molshemii.
 ch. 1791. " D. Ambrosius Müller profus d. Molshemii.
 ch. 1792. " Fr. Michael Engal donatus d. Molshemii.
 ch. 1795. " Fr. Gregorius Stoller donatus d. Molshemii.
 + ch. 1796. " D. Damasius Bach profus cartusiae, prior d. Molshemii.
 " " D. Anthelmus Klein profus d. Molshemii.
 " " Fr. Antonius Hauswacht } donatus d. Molshemii,
 " " Fr. Bruno Fimbonat }
 ch. 1801. " D. Carolus Hausler profus et procurator d. Molshemii.
 " " D. Lucas Schner profus d. Molshemii.
 " " D. Michael Fahrmbuler profus d. Molshemii, hospes in d. Sttingen. (a)
 ch. 1808. " D. Aloysius Uram profus d. Molshemii, vicarius d. Dardisi.
 ch. 1827. " D. Joannes Siffer profus et vicarius d. Molshemii, habens miss. de Be. Me
 per tot. ord. et annivers. in domo cartusiae sub 10 Maii 1826. —
 (a) " 28 Oct. D. Michael Fahrmbühler profus d. Molshemii, hospes hujus d., 1800. in d. Sttingen.

Chartreuse
de
Strasbourg-Molsheim. —



Extrait de l'Inventaire-Sommaire des archives départementales, antérieures à 1790, rédigé par M. le Dr L. Spach, directeur des archives, à Strasbourg. (Strasbourg. Berger-Levrant, 1872). —

Série G. 1686-1688, tome 3 pag. 173.

Série H. 1342-1344, tome 4 pag. 93-103. —

Série G. Evêché de Strasbourg. —

G. 1686. — (Liasse). 61 pièces, latin et allemand, papier. — 1196-1613. —

Démolition de la chartreuse de Strasbourg; — copie d'une bulle, privilège d'Alexandre III, et de lettres épiscopales de Barthold II et Guillaume II, en faveur des chartreux près Strasbourg (1196-1400); — traité de protection entre le magistrat de Strasbourg et les chartreux près de la ville (1525); — Etat des rentes de la chartreuse (1536); — Démolition de la chartreuse par le magistrat de Strasbourg; réclamation des chartreux déposés et retirés à Molsheim; intervention de l'empereur Rodolphe II et du roi de France Henri IV; discussion avec le magistrat; arrangement (1591-1601); — Explication du magistrat (1593); — Copies de lettres de l'empereur aux archevêques, évêques, Etats de l'empire (1594); — Lettres du magistrat aux chartreux de Molsheim; extraits de protocoles des chapitres généraux des chartreux. —

G. 1687. — (Liasse). 53 pièces, latin et allemand; papier. — 1595-1667. —

Lettres de protection accordées aux chartreux de Molsheim par les évêques Charles et Léopold (1595-1602); — Etablissement d'une fontaine dans le couvent des chartreux; discussion avec la ville de Molsheim (1629-1667); — Exemption de la dîme réclamée par les chartreux (1650); — Acquisition de moulin de Dingsheim et de la Berggasse à Molsheim par la chartreuse de Molsheim; lettre du magistrat à la Régence épiscopale à ce sujet (1651); — Litige entre les chartreux et les Jésuites de Molsheim, au sujet d'une vigne à Molsheim.

à Molsheim, (1656-1658). —

A. 1688. — (Liasse). — 74 pièces; latin, français et allemand; papier. — 1658-1716. Privilèges des chartreux de Molsheim; — Copie d'un traité entre les chartreux de Molsheim et l'évêché, au sujet des exemptions d'impôts que les chartreux réclament pour leurs biens nouvellement acquis (1658); — Confirmation des privilèges des chartreux de Molsheim, par les évêques François Legon et Guillaume Legon de Furstenberg (1664-1684); — Litige des chartreux avec les Landenberg au sujet d'un bien à Stotzhain; suppliques; mémoires (1666); — Grievs des chartreux au sujet de la pêche dans la Bruche et de l'affouage dans le Weissenberg (1685). —

Série H. — tome IV pag. 93-103. —

H. 1242. — (Liasse). — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; latin, français et allemand. — 1587-1607. — Suppression de la chartreuse de Strasbourg et sa translation à Molsheim; — Correspondance de George Will, fondé de pouvoirs de la chartreuse de Strasbourg, avec le prieur (1591-1607); — Protestation de la chartreuse de Strasbourg (1592); — Commission donnée par Jean, prieur de la chartreuse de Coblenz, à Jean Ediger, prieur de la chartreuse de Strasbourg, de pour suivre devant les tribunaux de l'Empire le Magistrat de Strasbourg (1592); — Intervention des trois électeurs ecclésiastiques auprès de l'empereur (1593-1600); — Déclaration du Magistrat de Strasbourg (1593); — Lettre de Henri IV, roi de France, à la grande chartreuse (1593). —

H. 1243. — (Liasse). — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; latin, français et allemand. — 1594-1601. — Suppression de la chartreuse de Strasbourg; — Mandats de l'empereur Rodolphe aux princes électeurs de l'Empire (1596); — Suppliques adressées à l'empereur par la chartreuse (1594); — Explication du Magistrat de Strasbourg; décrets ou résolutions du Magistrat; pleins pouvoirs donnés; lettres du docteur Sébastien Wengen, de Schlestadt, au procureur de la chartreuse de Strasbourg (1596-1600). —

H. 1244. — (Liasse). — 45 pièces, papier; latin, français et allemand. — 1596-1602. Suppression de la chartreuse de Strasbourg; — Mémoires; suppliques; procurations données

domées; mandats impériaux de Rodolphe II; correspondance du Magistrat de Strasbourg avec le notaire Will; lettres du général des chartreux à l'inspecteur de la province rhénane (1597); - Lettres de Thomas de Bentheim, conseiller impérial, au prieur de la chartreuse de Strasbourg (1597-1604); - Lettre du Magistrat de Strasbourg à Henri IV, roi de France (1598). -

H. 1245. - (Liasse). 50 pièces, papier; allemand, français et latin. - 1598-1599. Suppression de la chartreuse de Strasbourg; - Conventions, suppliques, mandats impériaux; convention entre les commissaires du roi de France (Henri IV) et les délégués de la chartreuse (1598); - ratification du contrat par le roi (1598); - Lettres des comtes de Fürstenberg et de Linange, chargés de l'exécution des mandats impériaux relatifs à la chartreuse de Strasbourg (1599); - Déclaration du Magistrat de Strasbourg après notification du mandat impérial (1599). -

H. 1246. - (Liasse). - 32 pièces, papier; latin, français et allemand. - 1599-1601. Suppression de la chartreuse de Strasbourg; - Mémoires; suppliques, etc... correspondance du sieur Bilonius, conseiller épiscopal, avec le sieur Loepfer (1599-1601); - Copies fidèles des mandats impériaux, du contrat avec le roi de France et de la ratification de ce contrat; mémoire du prieur de la grande chartreuse (1599). -

H. 1247. - (Liasse). - 38 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; latin, français et allemand. - 1591-1663. - Transfert de la chartreuse de Strasbourg à Molsheim (suite). - Second contrat entre l'ordre des chartreux, le Magistrat de Strasbourg et les délégués du roi de France au sujet du partage des biens restants de la chartreuse de Strasbourg (1600); - Cessation du mandat pénal de l'empereur Rodolphe II contre le Magistrat de Strasbourg; Lettre des inspecteurs (visiteurs?) de la province rhénane au procureur de la chartreuse de Molsheim, à Strasbourg, au sujet de l'acquisition de la maison curiale de Molsheim (1602); - Supplique au chapitre général de l'ordre par la chartreuse de Molsheim; nécessité d'emprunter (1607); correspondance du Magistrat de Strasbourg avec le sieur Loepfer. -

H. 1248. - (Liasse). - 80 pièces, papier; allemand et français. - 17^e et 18^e siècle. - Pièces historiques; 1 aux gardes accordées pendant la guerre de trente ans et pendant celle de Louis XIV à la chartreuse de Molsheim; - 1 aux gardes émanées du saint-Empire, des princes de l'Empire, des généraux français Luxemb., Catinat, Gusebriant, de résident ou ambassadeur de Lisle d'Hunneville; - passe-ports accordés à des chartreux; contributions de guerre payées par la chartreuse de Molsheim aux impériaux (1703 à 1705). -

H. 1249. - (Liasse). - 54 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; latin, français et allemand. - 1088-1773. - Privilèges; - Copies de bulles pontificales portant privilèges en faveur des chartreux; bulles de Clément III, Clément IV, et Jean XXII; - Lettre privilège de Berthold, évêque de Strasbourg, permettant aux chartreux de construire un couvent hors des portes de Strasbourg (1339); - Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg, octroie la permission de transférer la résidence de la chartreuse de Strasbourg à Molsheim (1602); - Lettres patentes; lettres épiscopales, etc. confirmant les privilèges des chartreux; exemptions diverses de la juridiction, de l'ordonnance, du droit de chasse. -

H. 1250. - (Liasse). - 21 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; latin, français et allemand. - 1437-1756. - Droits de péage et d'Umgeld; - Recette sur les vins dans la ville de Rosheim; - donation d'une partie de l'Umgeld de Rosheim, fait par Jean Kolbe, de Wissembourg, au couvent de Neubourg (1461); - Location, concernant le petit péage (der kleine Zoll) de Rosheim (1604); - Acquisition d'un quart de péage et de tiers de l'Umgeld; - Extraits de statuts de Rosheim; - extraits des registres du Conseil d'Etat. -

H. 1251. - (Liasse). - 76 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français. - 17^e-18^e siècle. - Péage à Molsheim; - droits de pêche; droits de mutation; droit de chauffage; droit d'asile de la chartreuse; Bail de 1687 concernant l'étang de Still; - édits et arrêts concernant le droit de chauffage; correspondances entre l'évêché et la chartreuse au sujet du droit d'asile. -

H. 1252. - (Liasse). - 34 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français et allemand, 17^e-18^e siècle. - Procédures et transactions; - affaires litigieuses à Arolsheim, Altorf, Behlenheim, Bensfeld, Dachstein, Dettwiller, Ergersheim, Heiligenberg, Ingenheim; - affaires d'irrigation, de flottage, de propriété, d'arrérages; - Mémoires, suppliques, requêtes; -

H. 1253. - (Liasse). - 106 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; latin, allemand et français. - 17^e-18^e siècle. - Procédures et transactions à Molsheim et à Mutzig; - questions d'incises, question de propriété, questions d'usage d'une fontaine publique, d'abornement, de rentes, etc. - mémoires, édits, litiges avec l'évêché, avec les communes de Molsheim et Mutzig, avec des particuliers. -

H. 1254. - (Liasse). - 30 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français, 1715-1726. - Litige de la chartreuse avec Mathieu Sigel, au sujet de la propriété de prairies à Obernai; - sentence rendue contre le sieur Reiss (1720); - suppliques au conseil souverain d'Alsace, arrêts; copies ou traductions de constitutions de rente. -

H. 1255. - (Liasse). - 62 pièces, papier; 10 pièces, parchemin; allemand et français. - 17^e-18^e siècle. - Procédures dans les communes de Bosenwiller, Rosheim, Saessolsheim, Saint-Hippolyte, Sand, Schaeffolsheim, Scherrwiller, Schweighausen; - affaires d'irrigation de prairies, de rentes emphytéotiques; - procédures entre la chartreuse et quelques habitants de Rosheim, au sujet du pré dit Lambhansmatt; - extraits des registres du conseil de la ville de Strasbourg; - Lettres réversales de Marie-Antoine de Hohhan^{A. Sen.}

H. 1256. - (Liasse). - 86 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; - allemand, latin et français. - 1591-1769. - Procédures; - dossier concernant le litige avec Strasbourg au sujet de l'expulsion des chartreux; - Commission donnée par le Prieur de la Grande Chartreuse aux visiteurs de la province rhénane, de poursuivre devant lui de droit les spoliateurs de la chartreuse de Strasbourg (1592); - protestation du Magistrat de Strasbourg (1593); - extraits du protocole de la chartreuse de Strasbourg, répliques de la chartreuse à l'empereur (1596); - procès-verbal d'une entrevue

entrées des délégués des deux parties à Rotheim (1598); - Lettres du M^r de Neuville au prieur de la grande Chartreuse (1598-1599); - propositions des députés de la grande Chartreuse, des députés et du roi de France aux Pères des chartreuses rhénanes (1598-1599); - Consultations de quelques avocats au Conseil souverain d'Alsace pour faire rentrer la chartreuse de Molsheim en possession des biens de l'ancienne chartreuse de Strasbourg (1749). -

H. 1257. - (Liasse). - 74 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français. - 17^e-18^e siècle. - Procédures dans les communes de Molsheim, Wolsheim, Haguenau; - affaires d'impositions, de rentes et de redevances; - litige entre la ville de Molsheim et la chartreuse au sujet de l'exemption d'imposition des biens de cette dernière (1718-1720); - litige entre la chartreuse et le sieur Keffner, fermier du droit de cinquantième denier (1767); - procédure concernant la rente payée par le meunier de Wolsheim (1685); - affaire des échanges de biens au ban de Haguenau (1774); - Arrêt de remboursement de 150'000 livres formant le capital des rentes de la chartreuse sur les gabelles (1720); - Mémoires; suppliques. -

H. 1258. - (Liasse). - 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français. - 18^e siècle. Procédures pour affaires d'imposés et de rentes à Schwighausen et Erstein (Erstein); - litige entre le sieur Kormmann de Strasbourg, seigneur de Schwighausen et la chartreuse de Molsheim pour affaires d'imposés; - inventaires de productions; - extraits des registres d'audience de la préfecture de Haguenau; - affaires de rentes à Erstein; - litiges avec le grand chapitre; - traduction de titres; copies d'acquisitions de rentes en céréales, à Erstein, par le couvent, des mains d'Ulrich Bock. -

H. 1259. - (Liasse). - 21 pièces, parchemin; latin et allemand. - 1323-1493. Titres de propriété dans la ville et le ban de Molsheim; - rentes; ventes; donations; sentences d'immission; - Jean Althaus de Grotstein donne à la chartreuse une rente d'une livre sur une maison qui, plus tard, devient aussi propriété de la chartreuse (1417); - Jean de Luppstein, chevalier, résidant à Molsheim, reconnaît devoir à la chartreuse une rente d'une livre

livre (1435). —

H. 1260. — (Liasse). — 4 pièces, parchemin; allemand. — 1541-1627. — littres de propriété à Molsheim; — rentes; ventes; échanges; — autorisation accordée par le prieur de la ~~grande~~ chartreuse de Coblenz, inspecteur (visitant) des provinces rhénanes, à la chartreuse de Strasbourg, de construire un nouveau monastère à Molsheim, et de vendre à cet effet des biens spécifiés dans l'acte (1598); — Acquisitions de maisons à Molsheim par la chartreuse (1599). —

H. 1261. — (Liasse). — 4 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; allemand. — 1630-1649. — littres de propriété à Molsheim; — actes de vente et lettres réversales; constitutions de rentes; quittances; — vente d'un jardin sis à Molsheim par le comte d'Altorf; — acquisition faite, avec le consentement de l'évêque de Strasbourg, par la chartreuse (1647). —

H. 1262. — (Liasse). — 53 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand. — 1650-1669. — littres de propriété à Molsheim; — rentes; ventes, donations, réversales, sentences, quittances; — le grand-chapitre donne à la chartreuse un jardin sis à Molsheim, entre la chartreuse et la cave du grand-chapitre; — ratification donnée par l'évêque à un contrat passé entre la ville de Molsheim et la chartreuse, concernant la maison sise rue dite Berggasse (1653). —

H. 1263. — (Liasse). — 48 pièces, parchemin; 22 pièces, papier; allemand. — 1670-1679. — littres de propriété à Molsheim; — ventes, lettres réversales, obligations; — J. Zimm acquiert des vignes de la ville de Molsheim (1671); — J. Zimm acquiert des vignes, des maisons d'Elisabeth Hensler pour 3 livres 10 schillings (1679). —

H. 1264. — (Liasse). — 46 pièces, papier; — 24 pièces, parchemin; allemand et français. — 1680-1788. — littres de propriété à Molsheim; — ventes, transactions, réserves, inventaires de partage; — inventaire de l'héritage Zimm (1706); — rente de 12 mesures de vin due par la chartreuse de Molsheim au grand-chœur de Strasbourg et aux Pères Ténites du collège de Molsheim (1731). —

H. 1265. — (Liasse). — 64 pièces, papier; latin et allemand. — 17^e siècle. — littres de propriété

littres de propriété à Molsheim; - copies d'actes de ventes, rachats de rente, obligations; - obligations relatives à la somme de 6000 florins empruntée par la ville de Molsheim, des mains de la chartreuse (1675-1677); et rachetée par la ville en 1720; - copies d'actes relatifs aux vignes de Daubenstein, im Drankloch, ban de Molsheim. -

H. 1266. - (Liasse). 37 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; allemand et français. - 17^e-18^e siècle. - littres de propriété dans le ban de Molsheim; - actes de vente, échanges, acquisitions, etc. concernant des vignes dans le Drankloch, des arpents au Johanserppeg, des biens dans les terrains vagues. -

H. 1267. - (Liasse). - 45 pièces, parchemin; 46 pièces, papier; latin, français et allemand. - 1371-1726. - littres de propriété à Achenheim, Auenheim, Avolsheim, Bahlenheim, Banfeld, Bischwiller, Bitschhoffen; - Acquisitions, ventes, engagements, donations, rentes; - la chartreuse de Strasbourg acquiert des mains de Hossolt, des prairies et des champs sis au ban d'Achenheim, au prix de 40 livres 10 schillings; - Dina, fille de J. Schiltler de Binstette, veuve de Nicolas Hossolt, vend à la chartreuse, pour le prix de 84 livres, des biens au ban d'Achenheim (1440); - Copies de titres d'acquisitions de vignes im Finckenberg, de prairies et rentes au ban d'Avolsheim.

H. 1268. - (Liasse). - 30 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; français et allemand. - 16^e-18^e siècle. - littres de propriété à Crastatt, Dachstein, Dinsheim, Dorlisheim; - rentes, ventes, acquisitions, actes de vente et de mutation concernant des biens à Crastatt, et correspondance de prieur de la chartreuse avec le Magistrat de Strasbourg; - vente concernant la carrière près de Dinsheim (17^e et 18^e siècles); - Acquisition du moulin dit Hartmühl près Dorlisheim. -

H. 1269. - (Liasse). - 33 pièces, parchemin; 21 pièces, papier; latin et allemand. - 15^e-18^e siècle. - littres de propriété à Duntzenheim, Dürmingen, Düttlenheim; - rentes, ventes; - Conrad Armbruster, employé de Pfennigharm, à Strasbourg, vend à la chartreuse de Strasbourg une rente assise sur des biens à Dürmingen (1435); - Actes de vente passés devant le greffier.

greffier de la noblesse de la Basse-Alsace à Niedernai et concernant des biens à Püttlenheim, (1727). —

H. 1270. — (Liasse). — 28 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; latin et allemand. 1375-17^e siècle. — Litres de propriété à Echolsheim, Entzheim, Eckwersheim, Epsig, Estain, Ergersheim; — constitutions de rentes; sentences d'immision; — Ulrich Boek, de Strasbourg, rend à la chartreuse 200 sacs de seigle de rente constituée sur le couvent d'Ershem (1435); — certificat donné par le Magistrat de Molsheim en faveur de la chartreuse, au sujet du legs d'un jardin et d'une maison à Ergersheim, legs fait à cette communauté par un habitant de Molsheim, (1643). —

H. 1271. — (Liasse). — 12 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; latin et allemand. 1368-1696. — Litres de propriété à Friedolsheim, Geispolsheim, Gottenhausen, Gresswiller, Gugenheim; — rentes, donations, rentes, réversales; — donation faite à la chartreuse de Strasbourg par Hugues de Pfaffenhoffen, prébendier de saint-Martin de Strasbourg; les biens donnés sont situés dans les lieux de Friedolsheim, Maemolsheim, Luppstein (1415); — Tackelitz, Négarch, charron à Strasbourg donne à la chartreuse une rente de 10 sols sur un bien à Gugenheim, à charge d'anniversaire (1432); — Extrait du cartulaire de couvent zu den Beyerren (de la Madeleine) à Strasbourg, au sujet d'une redevance perçue par la chartreuse sur un bien à Gugenheim (1696). —

H. 1272. — (Liasse). — 26 pièces, parchemin; 25 pièces, papier; latin, français et allemand. — 1373-1736. — Litres de propriété à Haguenau, Hangenbieten, Heiligenberg; — rentes, rentes, réversales; — affaires d'héritages; copie rédigée d'un acte de cession passé par la Grande chartreuse en faveur de la chartreuse de Molsheim, et ayant pour objet des biens sis dans le district de Haguenau (1631); — Lettre du prieur de la chartreuse de Molsheim au sieur de Wasembourg, stettmeister de Haguenau concernant la fondation Boruff (1633); — Actes de vente passés devant les magistrats locaux de Stoll, Dinsheim et Heiligenberg. —

H. 1273. — (Liasse). — 9 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; latin, français et allemand

et allemand. - 1320-1774. - titres de propriété à Herboldsheim, ou Herbsheim, Hesselhurst, Limersheim, Hindisheim, Hochfelden, Holzheim, Hochstett; - rentes, ventes, donations; - Marguerite Blumstein donne à la chartreuse de Strasbourg des biens sis à Limersheim (1638). -

H. 1274. - (Liasse). - 30 pièces, papier; 23 pièces, parchemin; allemand. - 17^e-18^e siècle. - titres de propriété à Engenheim, Immenheim, Krautergersheim; - Actes de vente concernant les biens Koenig et Bosch; - correspondance entre la Régence de Hanau-Lichtenberg et le sieur Koenig; - Extraits du protocole des contrats de la chartreuse (1626). -

H. 1275. - (Liasse). - 44 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; latin et allemand. 1324-18^e siècle. - titres de propriété à Kertzfeld, Krauswiler, Kienheim, Luppstein, Maennolsheim; Metzsig; - rentes, ventes, donations; - Conrad Blinnsstein, conventuel de la chartreuse, donne à la chartreuse divers biens sis à Kertzfeld, Benfeld, Hochfelden, Nordhausen (1661); - Jean d'Ohwisheim, résident à Luppstein, donne à la chartreuse une rente de 1010 ls à charge d'améliorer (1432); - Correspondances des pères visiteurs, du prieur de la chartreuse, etc... au sujet de l'acquisition d'immeubles à Metzsig. -

H. 1276. - (Liasse). - 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; latin et allemand. 1339-1467. - titres de propriété à Nothalten et Nordhausen; - rentes, ventes, fondations; - Nicolas Clobelouch, citoyen de Strasbourg, résident à Rineck, fonde une prébende avec des biens sis à Nordhausen; il fonde cette prébende à la chartreuse (1339); - Valentin Smit, aubergiste à Strasbourg, vend à la chartreuse ^{la} moitié d'un corps de biens sis à Nordhausen (1435). -

H. 1277. - (Liasse). - 26 pièces, parchemin; 19 pièces, papier; latin et allemand. 1414-1729. - titres de propriété à Oberbetschdorf, Obernai, Ohwisheim, Osthan-sen, Osthoffen, Pfettisheim; - donations, ventes, acquisitions, rentes, sentences d'immission; - Jean Menloch, de Rotembourg, chanoine de l'église collégiale d'Édingen (diocèse de Constance), donne à la chartreuse de Strasbourg un revenu de 81 aers de céréales affecté sur un moulin à Obernai (Ehenheim) (1414); - Sentence arbitrale du magistrat d'Obernai entre la chartreuse et le sieur d'Oberkirch, au sujet du passage à travers le moulin de la chartreuse (1433); -

Catherine Swanber donne ses biens sis à Pflutshain, à Adam, fils de Fritchon, Waldelin, de Pflutshain (1418); - acquisition de la moitié de ces biens par la chartreuse (1431). -

H. 1278. - (Liasse). - 27 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; latin et allemand, 1614-1741. - littres de propriété à Rosheim, Rosenwiller, Rottelsheim; - ventes, rentes, sentences; - la chartreuse de Strasbourg acquiert une prairie hors la porte inférieure de Rosheim (1414); - Walther Spiegel et Jean Clobelovich vendent le pré dit D yphusmatte à la chartreuse (1433); - Berthold Stehelin de Stockberg, commandeur de l'ordre de Saint-Jean, maison de Dorlishain, vend à la chartreuse une livre de rente affectée sur un pré du ban de Rosheim (1469). -

H. 1279. - (Liasse). - 17 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; latin et allemand. - 1324-1731. - littres de propriété à Schaeffolsheim, Schaffhausen, Schlestadt, Saint-Hippolyte, Saessolsheim, Spachbach; - ventes, donations, sentences; - Jean Hürtingheim, de Schaeffolsheim, donne à la chartreuse des prés sis à Schaeffolsheim (1416); - Henri de Holstein, chevalier, donne à la chartreuse une rente de 8 sacs de blé, que lui doit J. Keintzemann, sur des biens à Schaeffolsheim (1434); - autorisation donnée à la chartreuse par Guillaume II de Diest, évêque de Strasbourg, de disposer des biens provenant de Metz, fille de Fritchon (1401). -

H. 1280. - (Liasse). - 46 pièces, papier; 9 pièces, parchemin; latin et allemand. - 15^e-18^e siècle. - littres de propriété à Strasbourg et Stolzhelm; - ventes, rentes, acquisitions, quittances, sentences; - Le prieur de la chartreuse de Strasbourg donne quittance au chapitre de Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg d'une rente rachetée par ce chapitre (1524); - acquisition d'une maison dite zum Helm, à Strasbourg, par la chartreuse, des mains de Guillaume Gutzehr (1611). -

H. 1281. - (Liasse). - 23 pièces, papier; 13 pièces, parchemin; latin et allemand. - 1360-1729. - littres de propriété à Waltenheim, Wantzenau, Weyersheim, Westhausen près Saverne, Westhausen près Benfeld, Willgottheim, Winterhausen, Wittersheim; - donations, rentes, ventes, baux emphytéotiques; - Berschimus

Halle donne à la chartreuse des biens sis dans le ban de Westhausen près Souverne (1360); — Arbogast de Kageneck donne à la chartreuse des biens sis à Wisversheim, et tout Hugelin de Negist prape une cédérance de 10 schillings. —

H. 1282. — (Liasse). 35 pièces, parchemin; 34 pièces, papier; latin et allemand. 1327-1706. — Litres de propriété à Wolfshaim, Wolshaim, et Zollwiler; — rentes, ventes, acquisitions, actes de partage, donations; — La chartreuse acquiert des mains des fils de Götzon et Kageneck des biens sis à Wolfshaim, (1415); — Walther Stiegel vend à la chartreuse des biens sis à Wolfshaim, (1433); — Legs d'une rente sur des biens à Zollwiler par Dina Germandin, de Stotzhaim, à la chartreuse, certificat délivré à cet effet par Nicolas Rogler, de Schlestadt, et consorts (1398). —

H. 1283. — (Liasse). — 28 pièces, parchemin; 15 pièces, papier; allemand. — 1585-1599. — Litres de propriété; — Rentes en France, sur la gabelle de Normandie; — constitution de 1300 écus de rente sur la gabelle de Normandie au capital de 12000 écus, avec un reçu de Henri d'Ambray, receveur général des finances (1588); — contrat passé entre Henri de la Tour, duc de Bouillon, vicomte de Luzeville, ambassadeur de Henri IV auprès des États de l'Empire, et les magistrats de Strasbourg, au sujet des biens de la chartreuse (1591); — ratification du contrat par le roi Henri IV et la grande chartreuse au sujet de la permutation des biens de la chartreuse de Strasbourg contre une rente de 2500 écus sur la gabelle de Normandie (1598).

H. 1284. — (Liasse). — 4 pièces, papier; français. — 18^e siècle. — Litres de propriété; — rentes en France, sur l'Hôtel de ville; — acquisitions de rentes par la chartreuse (1720-1721); — Minutes de procurations pour toucher les rentes à Paris (1720); — Série d'arrêts du Conseil d'État au sujet du remboursement et de la liquidation des rentes (1720-1723); — Copies des contrats précédemment mentionnés sous le n^o H. 1283. —

H. 1285. — (Liasse). — 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et latin. — 15^e-18^e siècle. — Renouvellement de biens à Achenheim, Arolshaim, Batzenhof, Behlenheim, Benfeld, Berstett, Bischwiller, Dackstein, Dettwiller, Dinsheim, Dürmingen. —

H. 1286. — (Liasse). — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand. — 18^e siècle. —
Renouvellements de biens à Duntzenheim; — spécifications de biens, actes de
partage; — renouvellement des biens du Schallenberg (1642). —

H. 1287. — (Volume) — In-folio, 75 feuillets, papier; allemand. — 1654. — Renou-
vellements des biens dans le ban de Duntzenheim; — un demi-arpent uffs
Obergessel, d'un côté la veuve Prümmer, de Strasbourg; de l'autre côté Christo-
phe Meister; en haut l'Obergessel; en bas traversant communal. —

H. 1288. — (Volume) — In-folio, 107 feuillets, papier; allemand. — 1686. — Ren-
ouvellement de biens dans le ban de Duntzenheim; — un demi arpent geger,
der Ahlen; d'un côté le sieur Koenig; de l'autre côté bien du chapitre de saint
Pierre-le-Vieux de Strasbourg; en haut et en bas traversants. —

H. 1289. — (Volume) — In-folio, 102 feuillets, papier; allemand. — 1725. — Renou-
vellement de biens dans le ban de Duntzenheim; — 3 Viertel, d'un côté
Thibaut Léonhard, d'Engenheim, de l'autre côté Jean Simon; en haut
traversant; en bas le Holtweg. —

H. 1290. — (Liasse). — 63 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand. — 15^e-18^e
siècle. — Renouvellements de biens et spécifications de biens à Epfig,
Engersheim, Erstein, Friedolshausen, Gingsheim, Gottenhausen, Gresswiller,
Jungenheim, Haguenau, Heiligenberg, Herbsheim, Hindisheim, Limers-
heim, Hochstett, Imenheim. —

H. 1291. — (Liasse). — 26 pièces, papier; allemand. — 1637-1689. — Renou-
vellements de biens à Engenheim; — spécifications de biens provenant
du sieur Koenig (1638); — du sieur Bosch (1639); du sieur Schneider (1689). —

H. 1292. — (Liasse). — 45 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et fran-
çais. — 15^e-18^e siècle. — Renouvellements de biens à Kertzfeld, Kienheim,
Hindisheim, et Limersheim, Luppstein, Macmolsheim, Matzenheim,
Mietenheim, Molsheim, Matzig. —

H. 1293. — (Volume) — In-folio, 153 feuillets, papier; allemand. — 1768. —
Renouvellement de biens à Mundolsheim; — André Bural donne une
mesurette de blé, pour un Viertel uff dem Berg, à côté de George Schoettel,

H. 1294. — (Liasse). — 52 pièces, papier; 6 pièces, parchemin; allemand. — 1339-18^e.
siècle. —

siècle. — Renouvellements de biens à Nothalten, Nordhausen, Oberbetschdorf, Oberhoffen, Obernai, Olwisheim, Mittelschaffolsheim, Osthausen, Osthoffen, Pfettisheim. —

H. 1295. — (Liasse). — 15 pièces, papier; 3 plans; allemand et latin. — 1477-1756, Renouvellements de biens à Rosenwiler, Rosheim, Rottelsheim, avec des plans y annexés, dont deux concernant deux forêts appartenant à la chartreuse de Molshain, et situées au ban de Rosenwiler, s'entendit Schlappenwald. —

H. 1296. — (Liasse). — 35 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; latin et allemand. — 1488-1731. — Renouvellements de biens à Saint-Hippolyte, Sand, Schaffolsheim, Schaffhausen, Scherwiller, Schirneck, Saessolsheim, Stotzheim.

H. 1297. — (Liasse). — 27 pièces, ^{papier} ~~allemand~~; allemand et français. — 1568-1789. — Renouvellements de biens à Bruchtersheim, Wasselonne et Grastatt, Willgottheim, Wintershausen et Batzdorf, Wolfisheim, Wolsheim. —

H. 1298. — (Liasse). — 77 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand. — 18^e siècle. — Ban dans les communes d'Achenheim, Arienheim, Avolsheim, Behlenheim, Benfeld, Bischwiller, Grastatt, Dachstein, Dattwiller, Dinsheim, Dürmingen, Düttlenheim, Epsig; — bail de 1625, bail, à Achenheim, avec le fermier Kieffer. —

H. 1299. — (Liasse). — 66 pièces, papier; allemand. — 15^e-18^e siècle. — Ban à Erstein, Friedolsheim, Gingsheim, Gottenhause, Gresswiler, Gugenheim, Hagenau, Heiligenberg, Herbsheim, Hochstatt, Ingelheim, Kuenheim, Limersheim, Luppstein; — bail de 1782, passé avec J. Vetter, sur des biens sis à Erstein. —

H. 1300. — (Liasse). — 68 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; latin et allemand. — 15^e-18^e siècle. — Ban dans les communes de Maemolsheim, Molshain, Matzenheim, Matzig, Nothalten, Nordhausen; — bail de 1253, avec Laurent Schott et consorts, pour les biens de Maemolsheim. —

H. 1301. — (Liasse). — 76 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand. — 15^e-18^e siècle. — Ban dans les communes d'Oberhoffen, Obernai, Osthausen, Olwisheim, Pfettisheim, Rosheim; — bail de 1717, avec Abraham Schmidt, pour des biens sis à Oberhoffen. —

H. 1302. — (Liasse). — 78 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; latin, français et allemand;

allemand. - 15^e - 18^e siècle. - Bauw dans les communes de Rottelsheim, Sand, Schaeffolsheim, Schirrieth, Schlestadt, Schweighausen, Saessolsheim, Stotzheim, Strasbourg, Sarbourg, Urmatt, Wasselonne, Weyersheim, Willgotzheim, Wintershausen, Wolfisheim, Wolkheim; - bail de 1759, avec Antoine Conrad, fermier à Rottelsheim. -

H. 1303. - (Volume) - In-folio, 640 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant la copie de titres et contrats de toute nature; - le volume paraît écrit vers 1690, les copies sont visées par le Hasselt, notaire; - copie d'une acquisition de champs sis à Achenheim, acquisition faite par la chartreuse de Strasbourg des mains de Hugues Gossolt, d'Achenheim, pour 60 livres 2 sols, etc. - copie d'un renouvellement de biens à Achenheim, de 1661. -

H. 1304. - (Volume) - In-folio; 508 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres; - copie d'un renouvellement de biens à Duntzenheim; - copie d'une lettre d'obligation souscrite par George Holzappel, de Herxheim, à l'égard de la chartreuse de Strasbourg (1592); il s'engage à livrer 21 resaux de seigle par an sur un bien à Duntzenheim. -

H. 1305. - (Volume) - In-folio; 502 feuillets; papier; allemand et latin. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres de toute nature; - acquisition faite par la chartreuse de Molsheim, de biens sis à Heiligenberg; - 1698, acquisition de quatre prairies à Heiligenberg, par la chartreuse, des mains de Grossier, propriétaire de la papeterie de Dirschheim. -

H. 1306. - (Volume) - In-folio; 340 feuillets, papier; allemand et latin. - 16^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres divers de 15^e au 17^e siècle; - acquisition d'une moitié d'arpent sise à Sand, des mains de la veuve Marx, par Jean Biver; plus tard, par la chartreuse de Strasbourg; - copie de renouvellements de biens à Sand. -

H. 1307. - (Volume) - In-folio, 112 feuillets, papier; latin et allemand. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres de toute nature; - acquisition de biens à Achenheim, des mains de Dinca Schiller, de Rinstett, veuve Gossolt, par la chartreuse (1640); - renouvellement de biens à Achenheim, (1657). -

H. 1308. - (Volume) - In-folio; 636 feuillets, papier; latin et allemand. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire

35
Cartulaire contenant copie de titres divers; - renouvellement de biens à Duntzenheim (1690). -

H. 1309. - (Volume) - In-folio; 570 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres de toute nature; - donation de biens sis à Friedolsheim, faite par Hugues de Pfaffenhoffen à la chartreuse de Strasbourg (1415); - acquisition d'une rente de 10 sacs de céréales, à Friedolsheim, par la chartreuse (1496). -

H. 1310. - (Volume) - In-folio; 420 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 17^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres; - copie d'une donation de rentes diverses faite par frère Courad Blumstein, conventuel de la chartreuse de Strasbourg; donation en faveur du couvent, les rentes sont assises sur des biens à Benfeld, Matzenheim, Sand, Kertzfeld. -

H. 1311. - (Volume) - In-folio; 200 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 17^e siècle. Cartulaire et copie de titres divers; - acquisition de biens à Schaeffolsheim (1435). -

H. 1312. - (Volume) - In-folio; 188 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 18^e siècle. - Cartulaire contenant copie de baux; location de prés sis à Yrsig (1509), fermiers: André Bernard et consorts. -

H. 1313. - (Volume) - In-folio; 710 feuillets, papier; latin et allemand. - 15^e - 18^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres divers; - copie d'une lettre réversale de Pierre de Schmersheim, qui reconnaît tenir, à titre d'emphytéose, des mains de J. Lienhart, chevalier de Strasbourg, des biens spécifiés dans l'acte et sis à Schmersheim, (1493). -

H. 1314. - (Volume) - In-folio; 604 feuillets, papier; allemand et latin. - 15^e - 18^e siècle. - Cartulaire contenant copie de titres; - copie de la vente d'un jardin sis près la tuilerie de Molsheim; - vente faite par Jacques d'Uttenheim de Ramstein à Rodolphe Boecklin de Boecklin aîné (1574). -

H. 1315. - (Volume) - In-folio; 370 feuillets, papier; latin et allemand. - 1490 - 1652. - Cartulaire; - copie de titres de renouvellement; - renouvellement d'un bien à rente sis à Gundersheim. -

H. 1316. - (Volume) - In-folio; 70 feuillets, papier; allemand et latin. - 17^e siècle. Cartulaire

Cartulaire contenant copie de baux; bail concernant des prés à Rosheim, passé entre la chartreuse et Simon Baldinger (1650). —

H. 1317. — (Volume) — In-folio; 250 feuillets, papier; allemand et latin. — 15^e — 17^e siècle. — Cartulaire contenant copie de titres; — acquisition de vignes sises à Dambach, faite par Michel Hensler, des mains de J. Kindweiller, membre du Magistrat de Schlestadt (1613). —

H. 1318. — (Cahier) — In-folio; 179 feuillets, papier; latin et allemand. — 14^e — 15^e siècle. — Cartulaire contenant des copies de titres; — vente de 5 schilling de rente par Agnès, veuve Woelfelin, et par le tuteur de son enfant à Guillaume Wielant, prévôt d'Altorf (1381). —

H. 1319. — (Volume) — In-folio; 104 feuillets, papier; allemand et latin. — 15^e siècle. Cartulaire contenant copie de baux; — spécifications de rentes et fermages; — le receveur de l'hôpital afferme une parcelle de champ, ban de Molshain, à Jean, fils de Riel; fermage: 15 deniers payables à l'hôpital. —

H. 1320. — (Volume) — In-folio; 255 feuillets, papier; allemand. — 1607 — 1619. — Un volume contenant le relevé des Colligendes et revenus de la chartreuse; 1608, à Achenheim, Marx et Wollf doment 22 rézeaux de céréales; suit le décompte partiel. —

H. 1321. — (Cahier) — In-folio; 214 feuillets, papier; latin et allemand. — 1644 — 1666. Colligende; — à Dürmingen, sont dus: 9 rézeaux de blé, 9 rézeaux d'avoine; — 1645, Valentin Simon, de Dürmingen, donne deux boisseaux d'orge. —

H. 1322. — (Volume) — In-folio; 326 feuillets, papier; latin et allemand. — 1692 — 1702. Colligende; — reliquat de 1671: 1173 florins 33 schillings 7 deniers; — recette à Achenheim; J. Hugel donne 2 florins; — Nicolas Cuntz, le jeune, 3 florins 2 schillings. —

H. 1323. — (Volume) — In-folio; 206 feuillets, papier; 1 plan; latin et allemand. — 1696. — Colligende; — relevés des titres portant des revenus, formant privilège, etc.; — Achenheim; indication d'un titre, sur parchemin, de 1627, contenant la lettre d'achat de biens des mains de Hugues Gossolt; — du titre contenant l'acquisition des biens de Dina Schelter (1482). —

H. 1324. — (Volume) — In-folio; 206 feuillets, papier; latin et allemand. — 1696. Colligende

57
Colligende et registrature; - second exemplaire du volume n° H. 1323. -
H. 1325. - (Volume) - In-folio, 838 feuillets, papier; latin et allemand. - 1698-1715.
Colligende; - 1698, Ergersheim, décompte avec Blaise Schneider, qui
doit 70 florins. -

H. 1326. - (Volume) - In-folio; 398 feuillets, papier; latin et allemand. - 1706.
Un volume intitulé Patrimonium Christi, formant colligende des revenus de
la chartreuse de Molsheim; - à Achenheim, Michel Raap donne 18 schil-
lings pour achat de bois de la chartreuse; - Michel Scher donne 3 florins pour
achat de bois. -

H. 1327. - (Volume) - In-folio; 223 feuillets, papier; latin et allemand. - 1715-
- 1736. - Colligende; - à Achenheim, Maryolf Genty doit 5 rézeaux 3
boisseaux de blé. -

H. 1328. - (Volume) - In-folio; 330 feuillets, papier; latin et allemand. - 1736-1759.
Colligende; - à Dietsenheim; revenus de 7 rézeaux 3 boisseaux; - suit le
décompte spécial avec les fermiers. -

H. 1329. - (Volume) - In-folio; 337 feuillets, papier; allemand et latin. - 1736-1759. -
Colligende; - à Ergersheim, Laurent Simon, doit 2 florins 5 schillings de rente,
suit le décompte; - J. Kauffmann doit 2 florins 5 schillings; suit le décompte.

H. 1330. - (Liasse) - 7 pièces, papier; allemand. - 16^e siècle. - Colligendes; -
Maennolsheim; Jean Stephan donne 3 rézeaux de seigle et 3 rézeaux d'avoine.

H. 1331. - (Liasse) - 8 pièces, papier; allemand. - 17^e siècle. - Colligendes; -
recettes à Illkirch; Mathieu Michel donne 18 rézeaux de seigle et d'orge; -
J. Moersch donne 3 schillings et un demi-chapon. -

H. 1332. - (Liasse) - 19 pièces, papier; allemand. - 17^e-18^e siècle. - Colligendes; -
à Rosheim, Mathieu Schadt doit, pour des rentes sur prés: 1 schilling 3 deniers,
- suit le décompte de 1723 à 1737. -

H. 1333. - (Carnet) - In-folio; 168 feuillets, papier; latin et allemand. - 1661. -
Colligende ou carnet de recettes; - à Achenheim, Nicolas Genty doit un ré-
gal de céréales; - suit le décompte; - à Avolsheim, Adam Courad doit 2
boisseaux de seigle. -

H. 1334. - (Carnet) - In-folio, 330 feuillets, papier; allemand et latin. - 1663-1666.
Colligende; -

Colligende ou carnet du receveur; - dépenses: janvier 1663, au marché de Stias-
bourg, pour 1 1/2 boisseau de farine d'avoine, 1 florin 2 schillings; - pour 1 1/2 bois-
seau d'orge, 1 florin 9 schillings 6 deniers. -

H. 1335. - (Carnet) - In-folio; 199 feuillets, papier; latin et allemand. - 1718. -

Colligende; - recettes en rentes en argent et en blé; - Carnet du receveur de 1718;
- à Achenheim, Margolf Cuntz doit 5 rézeaux 3 boisseaux de blé; suit le décompte

H. 1336. - (Liasse) - 24 pièces, papier; allemand. - 1680-1700. - Comptes rendus
par J. M. Schweighaenser; - recettes et dépenses à Molsheim; rentes, etc.; -
1680; recette totale: 31 livres 12 schillings 6 deniers; - dépense égale. -

H. 1337. - (Liasse) - 3 pièces, papier; latin et allemand. - 1603-1624. - Compta-
bilité générale; - Henri Loeyer et Barthélémi Bildstein, receveurs; - 1603, recette
en céréales: 4626 rézeaux 2 quarterons. -

H. 1338. - (Volume) - In-folio; 415 feuillets, papier; allemand et latin. - 1673-1692. -
Livre journal du receveur; - à Achenheim, J. Heigel doit 2 florins; - Dominique
Schmidt, 5 florins. -

H. 1339. - (Volume) - In-folio; 118 feuillets, papier; latin et allemand. - 17^e siècle.
Relève ou inventaire des titres de la chartreuse, des lettres privilégiées, des titres
constatant les rentes et revenus, des donations. -

H. 1340. - (Volume) - In-folio; 227 feuillets, papier; - latin et allemand. - 1700. -
Livres de notes ou carnet du procureur ou receveur (officium procuratoris)
avec une préface ou introduction en latin, puis des extraits des statuts, con-
cernant les devoirs que le procureur aura à remplir aux divers jours du
mois et de la semaine. -

H. 1341. - (Volume) - In-folio; 89 feuillets, papier; latin et allemand. - 1712.
Carnet contenant des notes sur les devoirs à remplir par le procureur ou
receveur pour la culture des vignes et des champs dans les bans de Molsheim,
Mutzig, Avolesheim. -

H. 1342. - (Volume) - In-folio; 175 feuillets, papier; allemand et latin. - 1671-1680.
Extraits des protocoles des contrats de la ville de Molsheim sur des biens sis dans
les bans de Molsheim et d'Avolesheim, acquis ou permutés par la chartreuse;
vente d'un demi-arpent, le ban, Kleinen Laeyer, le ban de Molsheim, en faveur de la
chartreuse

chartreuse qui l'acquiert des mains de maître Vincent Kranch, cordonnier à Molsheim, au prix de 9 livres de Strasbourg. —

H. 1343. — (Volume) — In-folio; 142 feuillets, papier; français, allemand, latin. — 1591-1723. — Copie de titres relatifs à la démolition de la chartreuse de Strasbourg et à la rente de 7560 livres contractée à ce sujet par le gouvernement français; transactions, arrêts, constitutions de rente. —

H. — 1344. — (Liane) — 16 pièces, papier; latin, français, allemand. — 1627-1789. — Etat des revenus de la chartreuse de Molsheim, à la date du 29 février 1696; — Hembrecht ou droit collonger dû, sur la collonge de Schaeffolsheim, par chaque prévôt nouvellement élu; — extraits du registre collonger; — certificats du receveur; — bordereau de titres tirés des archives de la chartreuse au moment de la révolution; — personnel des religieux; — testament de J. Fehrmann; — engagement d'obéissance et de vœux pris, devant le notaire, par frère Adam Diebolt, admis après son noviciat dans la chartreuse de Molsheim. —

— FINIS. —

Una Visione alla Certosa di Molsheim. —

Extrait de: « Stella Cattolica. Settimana Religiosa. » Anno V. n.º 46. 15 nov. 1913.
Tipografia Arcivescovile. Firenze. Via degli Alfani, 90. Pages 726-727. —

A Molsheim, vi sono le rovine di un'antica Certosa distrutta all'epoca della Rivoluzione e l'attuale Parroco di questa città, custode dei ruderi, racconta qual-
che anno fa, che egli aveva conosciuto uno degli antichi religiosi, non alla
Certosa, s'intende, rovinata da cent'anni, ma di fronte il sapiente Parroco
di Kayserberg. Gli serviva la messa, dice costui, e, molte volte gli sentì rac-
contare la seguente visione che aveva avuta in convento.

Allorchè ero studente a Ratisbona, narrava l'antico certosino poi Parroco di
Kayserberg, un giorno assisteva al trasporto di un canonico: molti frati celebra-
vano la S. Messa; durante l'esequie, seguendo l'uso del paese, e, vicino a me,
era un povero carbonaio molto afflitto, e piangeva. — Che hai? gli dissi.
Penso, rispose, che questo canonico ha tante Messe di io, dopo morto, non ne avrà
nemmeno una. — Ubbene, senti: io voglio farmi frate e ti prometto di dirti la
Messa per te quando morrai; dammi il tuo nome e il tuo indirizzo: lo lasci-
erò ai miei parenti perchè me ne informino. — Venti o trent'anni più tardi,
io ero certosino a Molsheim, e una notte, mentre ero bene sveglio, vidi
quel carbonaio che passeggiava per la mia cella e mi rammentava la
promessa. Mi alzai agitato, andai dal Priore, e gli raccontai la visione.
— È un'illusione, mi disse, non si tratta di un'apparizione. Mettetevi tran-
quillo e andate a letto. Poco dopo, mentre ero tuttora sveglio, il carbonaio
mi apparve di nuovo rammentandomi la promessa. Mi alzai, corsi dal Priore,
gli narrai il fatto ben certo; questa volta non ne dubitò e, affiene i
religiosi furono alzati, ordinò che tutte le Messe, quella mattina, fossero
celebrate per l'anima del carbonaio. Quando furono tutte dette, si vide come
un lampo in chiesa, e una voce soprannaturale pronunziò: Te Deum, laudamus;
i religiosi spontaneamente continuarono, cantando il Te Deum. —



Série G. Ericks de Strasbourg.

G. 1686. (Liasse). - 61 pièces; latin et allemand; papier.

1496-1613.

Démolition de la chartreuse de Strasbourg; - copie d'une bulle. privilège d'Alexandre III, et de lettres épiscopales de Berthold II et Guillaume II, en faveur des chartreux près Strasbourg (1196-1400); - traité de protection entre le magistrat de Strasbourg et les chartreux près de la ville (1525); - état des rentes de la chartreuse (1536); - démolition de la chartreuse par le magistrat de Strasbourg; réclamation des chartreux dépossédés et retirés à Wolstein; intervention de l'empereur Rodolphe II et du roi de France Henri IV; - discussion avec le magistrat; arrangement (1591-1601); - explication du magistrat (1592); - copies de lettres de l'empereur aux archevêques, évêques, Etats de l'Empire (1594); - lettres du magistrat aux chartreux de Wolstein; - extraits de protocoles des chapitres généraux des chartreux.

G. 1687. (Liasse). - 53 pièces; latin et allemand; papier.

1595-1667.

Lettres de protection accordées aux chartreux de Wolstein par les évêques Charles et Leopold (1595-1600); établissement d'une fontaine dans le couvent des chartreux; discussion avec la ville de Wolstein (1629-1667); - exemption de la dime réclamée par les chartreux (1650); - acquisition du moulin de Dingheim et de la Berggasse à Wolstein par la chartreuse de Wolstein; lettre du magistrat.

90.
à la Régence épiscopale à ce sujet (1654); - litige
entre les Chartreux et les Jésuites de Molsheim,
au sujet d'une vigne à Molsheim (1650-1658).

G. 1688 (Liaise), - 74 pièces; latin, français et allemand; papier.
Privileges des Chartreux de Molsheim; - copie 1658-1716.
d'un Traité entre les Chartreux de Molsheim
et Wœsch, au sujet des exemptions d'impôts que
les Chartreux réclament pour leurs biens nouvel-
lement acquis (1658); - confirmation des privilèges
des Chartreux de Molsheim par les évêques Fran-
çois-Egon et Guillaume-Egon de Furstenberg
(1664-1684); - litige des Chartreux avec les Landberg,
au sujet d'un bien à Molsheim; - suppliques,
mémoires (1666); - griefs des Chartreux au sujet
de la pêche dans la Bruche et de l'affouage
dans le Weisenberg (1685).

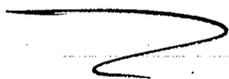
Chartreuse

de

Strasbourg - Nolshain

Extrait de l'Inventaire - Sommaire des
Archives départementales, antérieures à 1790,
 rédigé par M. le D. L. Spach, Directeur
 des Archives. (Strasbourg, Berger - Levrinet,
 1872.)

(Série G 1686 - 88 , tome III p. 173
 Série H 1242 - 1344 , tome IV p. 93 - 103.)



(Chartreuse de Strasbourg - Wolstein) 69

Série G. Evêché de Strasbourg.)



G. 1686. (Liasse). - 61 pièces; latin et allemand; papier.
1496 - 1613.
Démolition de la Chartreuse de Strasbourg; - copie d'une bulle. privilège d'Alexandre III, et de lettres épiscopales de Berthold II et Guillaume II, en faveur des Chartreux près Strasbourg (1196-1200); - traité de protection entre le magistrat de Strasbourg et les Chartreux près de la ville (1525); - état des rentes de la Chartreuse (1536); - démolition de la Chartreuse par le magistrat de Strasbourg; réclamation des Chartreux dépossédés et retirés à Wolstein; intervention de l'empereur Rodolphe II et du roi de France Henri IV; - discussion avec le magistrat; arrangement (1591-1601); - ratification du magistrat (1595); - copies de lettres de l'empereur aux archevêques, évêques, Etats de l'Empire (1544); - lettres du magistrat aux Chartreux de Wolstein; - extraits de protocoles des chapitres généraux des Chartreux.

G. 1687. (Liasse). - 53 pièces; latin et allemand; papier.
1595 - 1667.
Lettres de protection accordées aux Chartreux de Wolstein par les évêques Charles et Léopold (1595-1602); établissement d'une fontaine dans le couvent des Chartreux; discussion avec la ville de Wolstein (1629-1667); - exemption de la dime réclamée par les Chartreux (1650); - acquisition du moulin de Dingsheim et de la Berggasse à Wolstein par la Chartreuse de Wolstein; lettre du magistrat

à la Régence épiscopale à ce sujet (1651); - litige
entre les Chartreux et les Jésuites de Molsheim,
au sujet d'une vigne à Molsheim (1656-1658).

G. 1688 (Liasse) - 74 pièces; latin, français et allemand; papier.
Privileges des Chartreux de Molsheim; - copie 1658-1716.
D'un Traité entre les Chartreux de Molsheim
et l'évêché, au sujet des exemptions d'impôts que
les Chartreux réclament pour leurs biens nouvel-
lement acquis (1658); - confirmation des privilèges
des Chartreux de Molsheim par les évêques Fran-
çois-Léon et Guillaume-Léon de Furstenberg
(1664-1684); - litige des Chartreux avec les Landenberg
au sujet d'un bien à Molsheim; - suppliques,
mémoires (1666); - griefs des Chartreux au sujet
de la pêche dans la Bruche et de l'affouage
dans le Weisenberg (1685).

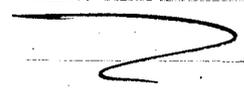
Chartreuse

de

Strasbourg - Molsheim

Extrait de l'Inventaire - Sommaire des
Archives départementales, antérieures à 1790,
 rédigé par M. le D. L. Spach, directeur
 des Archives. (Strasbourg, Berger - Levrinet,
 1882.)

(Série G 1686 - 88 , tome III p. 173
 Série H 1342 - 1344 , tome IV p. 93 - 103.)



Série H
(Cote IV, p. 93
& suiv.)

Chartreuse de Strasbourg-Nolsheim

H. 1242. (Liasse) — 70 pièces, papier; 1 pièce, parchemin,
latin, français et allemand

1587-1607

Suppression de la Chartreuse de Strasbourg et sa
translation à Nolsheim; — correspondance de George
Will, fondé de pouvoirs de la Chartreuse de Stras-
bourg, avec le prieur (1591-1607); — protestation de
la Chartreuse de Strasbourg (1592); — commission
donnée par Jean, prieur de la Chartreuse de
Cologne, à Jean Ediget, prieur de la Chartreuse
de Strasbourg, de pourvoir devant les tribunaux
de l'Empire le Registre de Strasbourg (1592);
intervention des trois électeurs ecclésiastiques auprès
de l'Empereur (1593-1600); — déclaration du Registre
de Strasbourg (1593); — lettre de Henri IV, roi de
France, à la Grande-Chartreuse (1593).

H. 1243. (Liasse) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin,
latin, français et allemand

1596-1601

Suppression de la Chartreuse de Strasbourg;
mandats de l'empereur Rodolphe aux princes
électeurs de l'Empire (1596); — suppliques adressées
à l'Empereur par la Chartreuse (1596); explication
du Registre de Strasbourg; — décrets ou résolutions
du Registre; — pleins pouvoirs donnés; — lettres du
docteur Sébastien Winger, de Schlestadt, au procureur
de la Chartreuse de Strasbourg (1596-1600)

H. 1244 (Liasse) - 45 pièces; latin, français et allemand; papier
Suppression de la chartreuse de Strasbourg; - mémoires, 1596 - 1602.
suppliques; procurations données; mandats impériaux
de Rodolphe II; - correspondance du magistrat de
Strasbourg avec le notaire Will; lettres du général
des chartreux à l'inspecteur de la province rhénane
(1597); - lettres de Eberhard de Bentheim, conseiller impérial
au pape de la chartreuse de Strasbourg (1597-1600);
- lettre du magistrat de Strasbourg à Henri IV, roi
de France (1598).

H. 1245 (Liasse) - 50 pièces; allemand, français et latin; papier
Suppression de la chartreuse de Strasbourg; - conten.
tions, suppliques, mandats impériaux; convention
entre les commissaires du roi de France (Henri IV)
et les délégués de la chartreuse (1598); ratification
du contrat par le roi (1598); - lettres des comtes de
Fürstemberg et de Linange, chargés de l'exécution
des mandats impériaux relatifs à la chartreuse
de Strasbourg (1599); déclaration du magistrat de
Strasbourg après notification du mandat impérial (1599)

H. 1246 (Liasse) - 32 pièces; latin, français et allemand; papier
Suppression de la chartreuse de Strasbourg; - mémoires, 1599-1601.
suppliques, etc; - correspondance du sieur Bilominus,
conseiller épiscopal, avec le sieur Coeffler (1599-1601);
- copies vidimées des mandats impériaux, du contrat
avec le roi de France et de la ratification de ce contrat;
- mémoire du prieur de la grande chartreuse (1599)

H. 1247. Liasse, - 38 pièces, papier; 1 pièce parchemin;
latin, français et allemand.

1591 - 1663.

Le ransfertement de la chartreuse de Strasbourg à
Neulshcim (suite); - second contrat entre l'Ordre
des chartreux, le Registre de Strasbourg et les
délégués du roi de France au sujet des partage
des biens restants de la chartreuse de Strasbourg (1600);
- cassation du mandat pénal de l'empereur
Rodolphe II contre le Registre de Strasbourg;
lettre des inspecteurs de la province rhénane au
procureur de la chartreuse de Neulshcim à Stras-
bourg, au sujet de l'acquisition de la maison
curiale de Neulshcim (1602); supplique au Chapitre
général de l'Ordre par la chartreuse de Neulshcim;
nécessité d'emprunts (1602); - correspondance du
Registre de Strasbourg avec le sieur Coepfer

H. 1248 (Liasse); - 80 pièces, allemand et français; papier

XVII^e - XVIII^e siècle.

Pièces historiques; - sauvegardes accordées pendant
la guerre de Trente Ans et pendant celle de
Louis XIV, à la chartreuse de Neulshcim; -
sauvegardes émises du Saint-Empire, des princes
de l'Empire, des généraux français Courrenne,
Lafinat, Luebriant; du résident ou ambassadeur
de Lisle D'Hennessille; - passe-ports accordés à
des chartreux; - contributions de guerre payées
par la chartreuse de Neulshcim aux impériaux
(1703 à 1705).

H. 1249. (Liasse) - 54 pièces, papier; 5 pièces, parchemin;
latin, français et allemand.

Privileges; - copies de bulles pontificales portant 1088 - 1773.
privileges en faveur des lechartreus; bulles de
Clément III, Clément IV et Jean XXII; - lettre
privilege de Berthold, évêque de Strasbourg, per-
mettant aux lechartreus de construire un couvent
hors des portes de Strasbourg (1339); - Charles de Lorraine
évêque de Strasbourg, octroie la permission de trans-
férer la résidence de la lechartreuse de Strasbourg
à Neolheim (1602); - lettres patentes; lettres épiscopales,
etc. confirmant les privileges des lechartreus; exemptions
diverses de la juridiction, de l'ordonnance, du
droit de chasse.

H. 1250. (Liasse) - 21 pièces, papier; 5 pièces, parchemin;
latin, français et allemand.

Droits de piage et d'ungeld; - recelle sur les 1437 - 1756
vins dans la ville de Rosheim; - donation d'une
partie de l'ungeld de Rosheim fait par Jean
Prebte, de Wissembourg, au couvent de Neubourg (1441);
- location concernant le petit piage (der kleine Zoll)
de Rosheim (1604); - acquisition du quart du piage
et du tiers de l'ungeld; - extraits de statuts de
Rosheim; extraits des registres du conseil d'Etat.

H. 1251. (Liasse) - 26 pièces, papier; 1 pièce, parchemin;
allemand et français.

Affaires de portage et d'ungeld à Rosheim, de XVII^e - XVIII^e siècle.

piége à Nolsheim; droits de pêche; droits de mutation;
 droit de chauffage; droit d'asile de la Chartreuse;
 - bail de 1687 concernant l'étang de Hill; - édits
 et arrêts concernant le droit de chauffage; - corres-
 pondance entre l'évêché et la Chartreuse au sujet
 du droit d'asile.

H. 1252. (Liasse) - 34 pièces, papier; 1 pièce, parchemin;
 français et allemand.

VII^e - XVIII^e siècle. - Procédures et transactions; - affaires litigieuses
 à Nolsheim, Altorf, Behlenheim, Benfeld, Dach-
 stein, Dettweiler, Ergersheim, Heiligenberg, Trug-
 heim; - affaires d'irrigation, de fottage, de propriétés
 d'arrérages; - mémoires, suppliques, requêtes.

H. 1253. (Liasse) - 105 pièces, papier; 1 pièce, parchemin;
 latin, allemand et français.

VII^e - XVIII^e siècle. - Procédures et transactions à Nolsheim et Mutzig.
 - questions d'innées, questions de propriété,
 questions d'usage d'une fontaine publique,
 d'abornement, de rentes, etc.; - mémoires, édits,
 litiges avec l'évêché, avec les communes de
 Nolsheim et Mutzig, avec des particuliers.

H. 1254. (Liasse) - 30 pièces, papier; 2 pièces, parchemin;
 allemand et français.

1715 - 1724. Litige de la Chartreuse avec Mathieu Sigel
 au sujet de la propriété des prairies à Cherna;
 - sentence rendue contre le sieur Reiss (1720);

suppliques au Conseil souverain d'Alsace, arrêtés;
copies ou traductions de constitutions de rente.

H. 1255 (Liasse) - 62 pièces, papier; 4 pièces, parchemin;
allemand et français.

XVII^e - XVIII^e siècle

Procédures dans les communes de Rosenwiller,
Rosheim, Saesolsheim, Saint-Hippolyte, Sand,
Schaeffolsheim, Scherwiller, Schweighausen; - affaires
d'irrigation de prairies, de rentes emphytéotiques;
- procédures entre la chartreuse et quelques habi-
tants de Rosheim au sujet du pré dit Leuthans-
matt; extraits des registres du Conseil de la ville
de Strasbourg; - lettres réversales de Marie-Antoine
de Hochhausen.

H. 1256 (Liasse) - 86 pièces, papier; 2 pièces parchemin;
allemand, latin et français.

Procédures; - dossier concernant le litige avec Stras-
bourg au sujet de l'expulsion des chartreux; -
commission donnée par le pape de la Grande-
Chartreuse aux visiteurs de la province rhénane,
de poursuivre devant qui de droit les spoliateurs
de la Chartreuse de Strasbourg (1592); - protestation
du Magistrat de Strasbourg (1593); extraits du pro-
cès de la Chartreuse de Strasbourg; répliques
de la Chartreuse à l'Empereur (1596); - procès-verbal
d'une entrevue des délégués des deux parties à
Rosheim (1595); - lettres de M. de Neufville au
pape de la Grande-Chartreuse (1598-1599).

7

propositions des députés de la Grande Chartreuse,
des députés et du roi de France aux Pères des
Chartreuses rhénanes (1598-1599); - consultation de
quelques avocats au Conseil souverain d'Alsace
pour faire rentrer la Chartreuse de Neulshcim en
possession des biens de l'ancienne Chartreuse de
Strasbourg (1719)

H. 1257 (Liasse) - 74 pièces, papier; 1 pièce, parchemin, français.
XVII^e - XVIII^e siècle - Procédures dans les communes de Neulshcim,
Wolsheim, Haguenau; - affaires d'impositions, de
rentes et de redevances; - litige entre la ville de
Neulshcim et la Chartreuse au sujet de l'exemption
d'imposition des biens de cette dernière (1718-1720); -
litige entre la Chartreuse et le sieur Hoiffer,
fermier du droit des cinquantième denier (1767);
- procédure concernant la rente payée par le
seigneur de Wolsheim (1685); - affaire d'un échange
de biens au ban de Haguenau (1774); - arrêt de
remboursement de 150.000 livres formant le capital
des rentes de la Chartreuse sur les gabelles (1720);
- mémoires; sottises.

H. 1258 (Liasse) - 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin, français.
XVIII^e siècle - Procédures pour affaires d'immeubles et de rentes à
Schweighausen et Lersheim; - litige entre le sieur
Hornmann, de Strasbourg, seigneur de Schweighausen
et la Chartreuse de Neulshcim pour affaires d'immeubles;
- inventaires de productions; - extraits des registres

d'audience de la préfecture de Haguenau - affaires
de rentes à Erstein; litiges avec le grand-hospice.
traduction de titres; copies d'acquisitions de rentes
en céréales, à Erstein, par le consent, des moines
d'Ulrich Boek

H. 1259 (Liasse) - 21 pièces; latin et allemand; parchemin.
Lettres de propriété dans la ville et le ban de 1323 - 1493
Neulshheim; - rentes; ventes; donations; sentences
d'immission; - Jean Althaus de Grostern donne
à la chartreuse une rente d'une livre sur une
maison qui, plus tard, devient aussi propriété
de la chartreuse (1417); - Jean de Luppstein, chevalier
résidant à Neulshheim, reconnaît devoir à la chartreuse
une rente d'une livre (1435).

H. 1260 (Liasse) - 40 pièces; allemand; parchemin.
Lettres de propriété à Neulshheim; - rentes; ventes; 1541 - 1627
échanges; - autorisation accordée par le pape
de la chartreuse de Leobene, inspecteur des
provinces rhénanes, à la chartreuse de Strasbourg,
de construire un nouveau monastère à Neulshheim
et de vendre à cet effet des biens spécifiés dans
l'acte (1598); - acquisitions de maisons à Neulshheim
par la chartreuse (1599).

H. 1261 (Liasse) - 40 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; allemand.
Lettres de propriété à Neulshheim; - actes de vente 1630 - 1649
et lettres réversales; constitutions de rentes; quillances.

- vente d'un jardin sis à Wolheim par le consent
d'Altorf; acquisition faite, avec consentement de
l'évêque de Strasbourg, par la Chartreuse (1091)

H. 1262. (Liase) - 53 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.
1650 - 1669. Lettres de propriété à Wolheim; - ventes, ventes, donations,
réversales, sentences, quittances; - le grand chapitre
donne à la Chartreuse un jardin sis à Wolheim, entre
la Chartreuse et la cure du grand-chapitre; - ratifi-
cation donnée par l'évêque à un contrat passé
entre la ville de Wolheim et la Chartreuse, concer-
nant la maison sise rue dite Berggasse (1653).

H. 1263. (Liase) - 48 pièces, parchemin; 22 pièces, papier; allemand.
1670 - 1679. Lettres de propriété à Wolheim; - ventes; lettres
réversales; obligations; - J. Zimm acquiert des
signes de la ville de Wolheim (1671); - J. Zimm
acquiert des signes, des mains d'Elisabeth Henster
pour 3 livres 10 schillings (1679).

H. 1264. (Liase) - 46 pièces, papier; 24 pièces, parchemin;
1680 - 1788. allemand et français.
Lettres de propriété à Wolheim; - ventes, transactions,
rentes, inventaires de partage; - inventaire de
l'héritage Zimm (1706); - vente de 12 mesures de
vin d'ore par la Chartreuse de Wolheim au
grand-Chœur de Strasbourg et aux Pères Jésuites
du collège de Wolheim (1731)

H. 1265. (Liasse) - 62 pièces, latin et allemand; papier.
Lettres de propriété à Molshcim; - copies d'actes de XVII^e siècle.
vente rachetés de rente, obligations; - obligations
relatives à la somme de 6.000 florins empruntée
par la ville de Molshcim des mains de la Char-
traine (1675-1677), et rachetée par la ville en 1720;
- copies d'actes relatifs aux vignes de Dandenheim,
im Drankloch, ban de Molshcim.

H. 1266. (Liasse) - 37 pièces, parchemin; 9 pièces, papier;
allemand et français.
Lettres de propriété dans le ban de Molshcim; - XVII^e - XVIII^e siècle.
actes de vente, échanges, acquisitions, etc., concer-
nant des vignes dans le Drankloch, des arpents
am Johansesweg, des biens dans les terrens vagues.

H. 1267. (Liasse) 45 pièces, parchemin; 44 pièces, papier;
latin, français et allemand.
Lettres de propriété à Schenheim, Auenheim 1371-1720.
Aolsheim, Behlenheim, Benzfeld, Bischwiller,
Bitschhoffen; - acquisitions, ventes, engagements,
donations, ventes; - la chartreuse de Madorug acquiert
des mains de Gossolt, des prairies et des champs sis
au ban d'Achenheim, au prix de 40 livres 10 schellings.
- Dina, fille de 7 Schiller de Binstelle, femme de
Nicolas Gossolt, vend à la chartreuse pour le prix
de 84 livres, des biens au ban d'Achenheim (1450); - copies
de titres d'acquisitions de vignes im Finkenbergr, de
prairies et rentes au ban d'Aolsheim.

H. 1268 (Liasse) - 30 pièces, parchemin; 30 pièces, papier;
français et allemand

XVI^e - XVIII^e siècle - Lettres de propriété à Gerastatt, Dackelsheim, Dinsheim, Dorlishheim; - ventes, ventes, acquisitions, actes de vente et de mutation concernant des biens à Gerastatt, et correspondance du prieur de la Chartreuse avec le Magistrat de Strasbourg; - vente concernant la carrière près de Dinsheim (XVII^e et XVIII^e siècles); - acquisition du moulin dit Heartmühl près Dorlishheim.

H. 1269 (Liasse) - 33 pièces, parchemin; 21 pièces, papier;
latin et allemand.

XVI^e - XVIII^e siècle - Lettres de propriété à Dunszenheim, Dürningen, Düllentheim; - ventes: ventes; - Conrad Kembsler, employé des Pfennigthurm, à Strasbourg, vend à la Chartreuse de Strasbourg une rente assise sur des biens à Dürningen (1435); - actes de vente passés devant le greffier de la noblesse de la Basse-Alsace à Niedernai et concernant des biens à Düllentheim (1727).

H. 1270 (Liasse) - 22 pièces, papier; 5 pièces, parchemin;
latin et allemand.

XVII^e siècle - Lettres de propriété à Eckbolheim, Lenzheim, Eckwersheim, Löffig, Gerstein, Gergerheim; - constitutions de rentes; sentences d'immission; - Ulrich Bock, de Strasbourg, vend à la Chartreuse 200 sacs de seigle de rente constituée sur le comté d'Gerstein (1435); - certificat donné par le Magistrat

de Nolsheim en faveur de la Chartreuse, au sujet
du legs d'un jardin et d'une maison à Egerstheim,
legs fait à cette communauté par un habitant
de Nolsheim (1643).

H. 1271 (Liasse) - 12 pièces papier; 8 pièces, parchemin;
latin et allemand. 1368-1696

Letres de propriété à Friedolsheim, Geispolsheim,
Gottenbansen, Gresswiler, Gungenheim; - ventes,
donations, ventes réversales; - donation faite à
la Chartreuse de Strasbourg par Henrich de
Draffenbollen, prévôt de Saint-Martin de
Strasbourg; les biens donnés sont situés dans
les bans de Friedolsheim, Maennolsheim, Lupp-
stein (1415); - Teckeln Nigarth, charbon à Strasbourg
donne à la Chartreuse une rente de 10 sols sur
un bien à Gungenheim, à charge d'anniversaire (1638)
- extrait du cartulaire du couvent zu den Bienen
(de la Madeleine), à Strasbourg, au sujet d'une
redevance perçue par la Chartreuse sur un bien
à Gungenheim (1696).

H. 1272 (Liasse) - 26 pièces, parchemin; 25 pièces, papier;
latin, français et allemand.

Letres de propriété à Heageneman, Heangenbelen, 1373-1734
Heiligenberg; - ventes, ventes, réversales; - affaires
d'héritages; - copie vidimée d'un acte de cession
passé par la Grande-Chartreuse en faveur de
la Chartreuse de Nolsheim, et ayant pour objet

des biens sis dans le district de Heagenenau (1631); -
 lettre du prieur de la Chartraine de Holtheim au
 sieur de Wasembourg, stellmeister de Heagenenau,
 concernant la fondation Bouff (1633); - actes de vente
 passés devant les Registrars locaux de Mill, Dinsheim
 et Heiligenberg.

H. 1273 (Liasse) - 9 pièces, papier; 7 pièces, parchemin;
 latin, français et allemand. Heiligenberg

1230 - 1274

Litres de propriété à Heerolsheim ou Heerolsheim,
 Heeselturst, Lomersheim, ^{Dermschütz} Heindisheim, Hochfelden,
 Heolzheim, Heeckstelt; - ventes, ventes, donations;
 - Marguerite Blumstein donne à la Chartraine
 de Strasbourg des biens sis à Lomersheim (1438).

H. 1274 (Liasse) - 30 pièces, papier; 23 pièces, parchemin; allemand.

- XVIII^e siècle. Litres de propriété à Tungenheim, Timentheim,
 Krautergersheim; - actes de vente concernant les
 biens Hoening et Bosch; - correspondance entre la
 Régence de Heenan-Lichtenberg et le sieur Hoening;
 - extraits du protocole des contrats de la Chartraine 1626,

H. 1275 (Liasse) - 44 pièces, parchemin; 35 pièces, papier;
 latin et allemand.

24 - XVIII^e siècle. Litres de propriété à Herzfeld, Krautwiler, Klein-
 heim, Luppstein, Naennolsheim, Malzenheim,
 Antzig; - ventes, ventes, donations. - Conrad Blum-
 stein, conventuel de la Chartraine, donne à la
 Chartraine divers biens sis à Herzfeld, Bessfeld,

Reckfelden, Nordhansen (1441); - Jean d'Christien,
résidant à Luppstein, donne à la leharbense une
rente de 10 sols à charge d'anniversaire (1432); - corres-
pondances des Dères visiteurs, du prieur de la
leharbense, etc., au sujet de l'acquisition d'immeubles
à Nutzig.

H 1276 (Liasse) - 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier;
Latin et allemand. 1339 - 1467.

Letres de propriété à Nohalden et Nordhansen; -
rentes, ventes, fondations; - Nicolas Blödelomb,
citoyen de Strasbourg, résidant à Bineck, fonde une
prébende avec des biens sis à Nordhansen; il donne
cette prébende à la leharbense (1339); - Valentin Smid,
anbergiste à Strasbourg, vend à la leharbense la
moitié d'un corps de biens sis à Nordhansen (1435).

H 1277 (Liasse) - 86 pièces, parchemin; 19 pièces, papier;
Latin et allemand.

Letres de propriété à Oberbetschdorf, Obernai, Obwis, 1414 - 1729.
heim, Othanson, Osthoffen, Felttsheim; - donations,
ventes, acquisitions, rentes, sentences d'immission;
- Jean Menloek, de Botembourg, chanoine de
l'église collégiale d'Ebinger (diocèse de Constance),
donne à la leharbense de Strasbourg un revenu
de 8 sacs de céréales affecté sur un moulin à
Obernai (Ebenheim) (1414); - sentence arbitrale du
Magistrat d'Obernai entre la leharbense et le
seigneur d'Oberbirech, au sujet du passage à travers

le moulin de la Chartreuse (1433); - Catherine Swamber donne des biens sis à Gellisheim à Adam, fils de Tritsson Weldelin de Gellisheim (1418); acquisition de la moitié de ces biens par la Chartreuse (1431).

H. 1278 (Liasse) - 27 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; latin et allemand.

1414 - 1741.

Letres de propriété à Rosheim, Rosenwiler, Roselshaim; - ventes, rentes, sentences; - la Chartreuse de Strasbourg acquiert une prairie hors la porte inférieure de Rosheim (1414); - Walther Spiegel et Jean Celobelnck vendent le pré dit Duppussmalle à la Chartreuse (1433); - Berthold Hebelin de Hockley, commandeur de l'ordre de Saint-Jean, maison de Dorlisheim, vend à la Chartreuse une terre de rente affectée sur un pré du ban de Rosheim (1469).

H. 1279 (Liasse) - 17 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; latin et allemand.

1324 - 1731.

Letres de propriété à Schaeffolsheim, Schaffhausen, Schlestadt, Saint-Hippolyte, Saesolsheim, Spachbach; - ventes, donations, sentences; - Jean Heistingheim, de Schaeffolsheim, donne à la Chartreuse des prés sis à Schaeffolsheim (1416); - Henri de Hebonstein, chevalier, donne à la Chartreuse une rente de 8 sacs de blé que lui doit 7 Heimfennann, sur des biens à Schaeffolsheim (1434); - autorisation donnée à la Chartreuse par Guillaume II de Diesl,

évêque de Strasbourg, de disposer des biens provenant
de Kaelza, fille de Grilikon (1401).

H. 1280 (Liasse) - 44 pièces, papier; 9 pièces, parchemin;
latin et allemand.

Litres de propriété à Strasbourg et Holsheim; - ventes, XV^e - XVIII^e siècle.
rentes, acquisitions, quittances, sentences; - le prieur
de la chartreuse de Strasbourg donne quittance au
chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg
d'une rente rachetée par ce chapitre (1524); - acqui-
sition d'une maison dite zum Heilm, à Strasbourg,
par la chartreuse, des mains de Guillaume
Gutjahr (1611).

H. 1281 (Liasse) - 23 pièces, papier; 13 pièces, parchemin;
latin et allemand.

Litres de propriété à Wallenstein, Wandersau, 1360-1789.
Weyersheim, Westhansen près Saverne, Westhansen
près Benfeld, Willgottheim, Winterhansen, Wivers-
heim; - donations, rentes, ventes, bans emphyteo-
tiques; - Berschinnus Halle donne à la chartreuse
des biens sis dans le ban de Westhansen près
Saverne (1360); - Gerbogast de Hagenuch donne à la
chartreuse des biens sis à Wiversheim et dont Henge-
lin de Nurgist paye une redevance de 10 schillings.

H. 1282 (Liasse) 35 pièces, parchemin; 34 pièces, papier;
latin et allemand.

Litres de propriété à Wolfenheim, Wolcheim et 1327-1706.

17

Zellwiler; - ventes, ventes, acquisitions, actes de partage, donations; - la chartreuse acquiert des mains des fils de Goljon et Pragenek des biens sis à Wolfshheim (1415); - Walter Spiegel vend à la chartreuse des biens sis à Wolfshheim (1433); - legs d'une rente sur des biens à Zellwiler par Dina Bernardin, de Stolzhheim, à la chartreuse certifiées délivrées à cet effet par Nicolas Boger, de Schlestadt, et consorts (1398).

H. 1283 (Liasse) - 28 pièces, parchemin; 15 pièces, papier; allemand
1585-1599. Livres de propriété; - ventes, en France, sur la gabelle de Normandie; - constitution de 1200 écus de rente sur la gabelle de Normandie, au capital de 12.000 écus, avec un reçu de Henri d'Ambray, receveur général des finances (1588); contrat passé entre Henri de la Cour, duc de Bouillon, vicomte de Luxembourg, ambassadeur de Henri IV auprès des états de l'empire, et les magistrats de Strasbourg au sujet des biens de la chartreuse (1591); ratification du contrat par le roi Henri IV et la grande chartreuse au sujet de la permutation des biens de la chartreuse de Strasbourg contre une rente de 2.500 écus sur la gabelle de Normandie (1598).

H. 1284 (Liasse) - 40 pièces; français; papier.
XVIII^e siècle Livres de propriété; - ventes, en France, sur l'hôtel de ville; - acquisitions de rentes par la chartreuse (1720-1721); - minutes de procurations pour toucher les rentes à Paris (1720); - série d'arrêtés du

Conseil d'Etat au sujet du remboursement et de
la liquidation des rentes (1720-1723); - copies des in-
strs précédemment mentionnés sous le n: 1283.

H. 1285 (Liasse) - 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin;
allemand et latin

XV^e - XVIII^e siècle

Renouvellements de biens à Tebenheim, Trölsheim,
Balsendorf, Beblenheim, Benzfeld, Berstelt, Bisch-
wiler, Dackheim, Dellwiler, Dinsheim, Dürmingen.

H. 1286 (Liasse) - 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.
Renouvellements de biens à Dintzenheim; - spéc. XVIII^e siècle.
Liquidations de biens; actes de partage; - renouvellement
des biens du Schellenberg (1642)

H. 1287 (Volume) - In-folio; 75 feuillets; allemand; papier.
Renouvellements de biens dans le ban de Dintzen 1654.
heim; - un demi-arpent riffs Obergassel; d'un côté
la route Dintzen, de Strasbourg; de l'autre côté
Christophe Keiser; en haut l'Obergassel; en bas
traversant communal.

H. 1288 (Volume) - In-folio; 107 feuillets; allemand; papier.
Renouvellement de biens dans le ban de Dintzen 1686.
heim; - un demi-arpent gegen der Achen, d'un
côté le sieur Haenig; de l'autre côté bien du
Chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg;
en haut et en bas traversants.

H. 1289 (Volume) - In folio; 102 feuillets; allemand; papier
 1725. Renouvellement de biens dans le ban de Dumbgen-
 heim; - 3 vierzel; d'un côté Eberhard Léonhard,
 d'Ingenheim; de l'autre côté Jean Simon; en
 haut traversant; en bas le Holzweg.

H. 1290 (Liasse) - 63 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand.
 XIV^e - XVIII^e siècle. Renouvellements de biens et specifications de biens
 à Eppig, Ergersheim, Erstein, Friedolsheim, Gings-
 heim, Gottenhausen, Gresswiller, Ingenheim, Heagu-
 nan, Heiligenberg, Hebstheim, Heindisheim, Limer-
 heim, Heckselt, Immenheim

H. 1291 (Liasse) - 26 pièces; allemand; papier
 1637-1689. Renouvellements de biens à Ingenheim; - specifi-
 cations de biens provenant du sieur Heanig (1638);
 du sieur Bosc (1639); du sieur Schneider (1689).

H. 1292 (Liasse) - 25 pièces; papier; 2 pièces, parchemin;
 allemand et français.
 XIV^e - XVIII^e siècle. Renouvellements de biens à Hertzfeld, Hienheim
 Heindisheim et Limerstein, Luppstein, Neennols-
 heim, Hagenheim, Heitshheim, Hebstheim, Hutzig

H. 1293 (Volume) - In folio; 153 feuillets; allemand; papier
 1768. Renouvellement de biens à Heindolsheim; -
 André Birel donne une mesure de blé, pour
 un vierzel uf dem Berg, à côté de George
 Schoettel

H. 1294 (Liasse) - 52 pièces, papier; 6 pièces, parchemin; allemand
Renouvellements de biens à Nohallen, Nordhansen, 1339 - XVIII^e siècle
Oberbetschdorf, Oberhoffen, Obernai, Obwisheim, Mittel-
schaeffolsheim, Osthansen, Osthoffen, Zellisheim

H. 1295 (Liasse) - 15 pièces; papier; 3 plans; allemand et latin
Renouvellements de biens à Rosenwiler, Rosheim, 1477 - 1756
Kottelshaim, avec des plans y annexés, dont deux
concernant deux forêts appartenant à la chartruse
de Wolshaim, et situées au ban de Rosenwiler,
canton dit Schlappennwald

H. 1296 (Liasse) - 35 pièces, papier; 8 pièces, parchemin;
latin et allemand
Renouvellements de biens à Saint-Éippolyte, Sand, 1426 - 1731
Schaeffolsheim, Schaffhansen, Scherwiller, Schirmeck,
Saesolsheim, Stutzheim

H. 1297 (Liasse) - 27 pièces; allemand et français; papier
Renouvellements de biens à Erenchersheim, Wasse, 1568 - 1789
Lonne et Crastall, Willgottshaim, Wunberthansen
et Bolzendorf, Wolfshaim, Wolshaim

H. 1298 (Liasse) - 27 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand
Bans dans les communes d'Hehenheim, Trunheim, XVIII^e siècle
Aolsheim, Behlenheim, Benfeld, Bischwiller,
Crastall, Lachstein, Dellwiler, Einsheim, Dürm-
gen, Diethenheim, Eppfig; - 1625, bail, à Hehenheim,
avec le fermier Thieffer

H. 1299 (Liasse) - 66 pièces, allemand, papier

² XV^e - XVIII^e siècle. 13ans à Erstein, Friedolsheim, Jingsheim, Gottenhausen, Gresswiller, Jungsheim, Heuguenau, Heiligenberg, Herbstein, Höchstett, Jungsheim, Kantenheim, Limersheim, Luppstein; - bail, de 1282, passé avec J. Voller, sur des biens sis à Erstein.

H. 1300 (Liasse) - 68 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; latin et allemand.

XVIII^e siècle. 13ans dans les communes de Maennolsheim, Molsheim, Malsheim, Nulzig, Nothalten, Nordhausen; - bail, de 1253, avec Laurent Schott et consorts, pour les biens de Maennolsheim.

H. 1301 (Liasse) - 76 pièces, papier; 5 pièces, parchemin, allemand

XVIII^e siècle. 13ans dans les communes d'Oberhoffen, Obernai, Osthausen, Olwisheim, Zellisheim, Rosheim; - bail, de 1717, avec Abraham Schmidt, pour des biens sis à Oberhoffen.

H. 1302 (Liasse) - 78 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; latin, français et allemand.

XVIII^e siècle - 13ans dans les communes de Bollersheim, Sand, Schaeffolsheim, Schirrieth, Schlestadt, Schweighausen, Saesolsheim, Holzheim, Aresbourg, Surbourg, Wernelt, Waselonne, Weyerheim, Willgodtsheim, Wintershausen, Wolfstein, Wolsheim; - bail, de 1759, avec Antoine Conrad, fermier à Bollersheim.

H. 1303 (Volume) - In folio; 440 feuillets; allemand et latin; papier
chartulaire contenant la copie de titres et contrats XV^e - XVII^e siècle
de toute nature; - le volume paraît écrit vers 1690,
les copies sont visées par le sceau, noirâtre; -
copie d'une acquisition de champs sis à Stehenheim,
acquisition faite par la chartreuse de Strasbourg,
des mains de Henques Gossolt, d'Stehenheim, pour
40 bores & sols, etc; - copie d'un renouvellement
de biens à Stehenheim, de 1641.

H. 1304 (Volume) - In folio; 508 feuillets; papier;
allemand et latin
chartulaire contenant copie de titres; copie d'un XV^e - XVII^e siècle
renouvellement de biens à Dinstzenheim; - copie
d'une lettre d'obligation souscrite par George Hoel-
zapfel, de Heersheim, à l'égard de la chartreuse de
Strasbourg (1598); il s'engage à livrer 21 réserves de
seigle par an sur un bien à Dinstzenheim.

H. 1305 (Volume) - In folio; 502 feuillets; papier;
allemand et latin
chartulaire contenant copie de titres de toute nature; XV^e - XVII^e siècle
- acquisition faite, par la chartreuse de Holsheim,
de biens sis à Heiligenberg; - 1598, acquisition de quatre
prairies à Heiligenberg, par la chartreuse, des mains
de Grossier, propriétaire de la papeterie de Dinstheim.

H. 1306 (Volume) - In folio; 340 feuillets; allemand et latin; papier
chartulaire contenant copie de titres divers du XIV^e - XVII^e siècle

XV^e au XVII^e siècle; - acquisition d'une moitié d'arpent
sise à Sand, des mains de la veuve Hare, par Jean
Biser; plus tard, par la chartreuse de Strasbourg,
- copie de renouvellements de biens à Sand.

H. 1307 (Volume) - In folio; 112 feuillets; papier;
latin et allemand

XV^e - XVII^e siècle. Cartulaire contenant copie de titres de toute nature;
- acquisition de biens à Schemheim, des mains de
Dina Schiller, de Kinslett, veuve Gossoll, par la
chartreuse (1460); - renouvellement de biens à
Schemheim 1657

H. 1308 (Volume) - In folio; 634 feuillets; papier;
latin et allemand

XV^e - XVII^e siècle. Cartulaire contenant copie de titres divers; - renou-
vellement de biens à Durszgenheim (1690)

H. 1309 (Volume) - In folio; 510 feuillets; papier;
allemand et latin

XV^e - XVII^e siècle. Cartulaire contenant copie de titres de toute
nature; - donation de biens sis à Friedolsheim,
faite par Hugues de Pfaffenhoffen à la chartreuse de
Strasbourg (1415); - acquisition d'une rente de 10 sacs de
céréales, à Friedolsheim, par la chartreuse (1490)

H. 1310 (Volume) - In folio; 420 feuillets; papier;
allemand et latin

XV^e - XVII^e siècle. Cartulaire contenant copie de titres; copie d'une

donation de rentes diverses faite par frère Leonard
Blumstein, conventuel de la Chartreuse de Mes-
bourg; donation en faveur du couvent; les rentes sont
assises sur des biens à Benzeld, Malgenheim, Oand,
Reertzfeld.

H 1311 (Volume) - In-folio; 200 feuillets; papier;
allemand et latin. XV^e - XVII^e siècle

Cartulaire et copie de titres divers; acquisition
de biens à Schauffolsheim (1435).

H 1312 (Volume) - In-folio; 188 feuillets; papier;
allemand et latin.

Cartulaire contenant copie de bana; location XVI^e - XVIII^e siècle
de prés sis à Löffig (1509); fermiers: André Ber-
nard et consorts.

H 1313 (Volume) - In-folio; 710 feuillets; papier;
latin et allemand. XIV^e - XVII^e siècle

Cartulaire contenant copie de titres divers; copie
d'une lettre réversible de Pierre de Schnerstheim
qui reconnaît tenir, à titre d'emphytéose, des
maisons de J. Lienhart, chevalier de Mesbourg,
des biens spécifiés dans l'acte et sis à Schnerstheim (1493).

H 1314 (Volume) - In-folio; 604 feuillets; papier;
allemand et latin.

Cartulaire contenant copie de titres; - copie de XV^e - XVII^e siècle
la vente d'un jardin sis près de la builerie

de Rosheim; vente faite par Jacques d'Ortenheim
de Bamstein à Rodolphe Boecklin de Boecklinen (1574).

H. 1315 (Volume) In-folio; 370 feuillets; papier
latin et allemand.

1490-1652 Cartulaire; - copie de titres de renouvellement;
renouvellement d'un bien à rente sis à Gundersheim.

H. 1316 (Volume) In-folio; 70 feuillets; papier;
allemand et latin.

XVII^e siècle Cartulaire contenant copie de bans; - bail concer-
nant des prés à Rosheim, passé entre la Lehar-
brense et Simon Baldinger (1650).

H. 1317 (Volume) In-folio; 250 feuillets; papier
allemand et latin.

XV^e-XVII^e siècle Cartulaire contenant copie de titres; - acquisition
de vignes sises à Dambach faite par Michel Kender
des mains de J. Kindweiller, membre du Magistrat
de Schlestadt (1613).

H. 1318 (Lettres) In-folio; 179 feuillets; latin et allemand; papier.

XIV^e-XV^e siècle Cartulaire contenant des copies de titres; - vente
de 5 schillings de rente par Agnes, veuve Woelfelin,
et par le Gensur de son enfant à Guillaume
Wielant, prévôt d'Albolf (1381).

H. 1319 (Volume) In-folio; 104 feuillets; allemand et latin; papier.

IV^e siècle Cartulaire contenant copie de bans; - spécifications

de ventes et fermages: - le receveur de l'hôpital
afferme une parcelle de champ, ban de Holstheim,
à Jean, fils de Riel; fermage: 15 deniers payables à l'hôpital.

H. 1320 (Volume). - In-folio; 255 feuillets; allemand; papier.
Un volume contenant le relevé des colligendes et 1607-1619
revenus de la chartrreuse; - 1608, à Stehenheim, Mars
et Wolf donnent 22 rézeans de céréales; suit le
décompte partiel.

H. 1321 (Lectier). - In-folio; 214 feuillets; papier
latin et allemand.
Colligende; - à Dürmingen, sont dus 9 rézeans 1644-1666.
de blé, 9 rézeans d'avoine; - 1645, Valentin Simon,
de Dürmingen, donne 2 boisseaux d'orge.

H. 1322 (Volume). - In-folio; 326 feuillets; papier,
latin et allemand.
Colligende; - reliquat de 1671: 1, 173 florins 3 schil. 1692-1702.
lings 2 deniers; recette à Stehenheim: 7 Hengel
donne 2 florins; - Nicolas Lundy, le jeune, 3 florins
2 schillings.

H. 1323 (Volume). - In-folio; 206 feuillets, 1 plan;
latin et allemand; papier 1696.
Colligende; - relevés des titres portant des
revenus, formant privilège, etc.; - Stehenheim:
indication d'un titre, sur parchemin, de 1427,
contenant la lettre d'achat de biens des mains

27

de Hugues Gosset; - du titre contenant l'acquisition des biens de Dina Schiller (1482)

H. 1324 (Volume) - In-folio; 206 feuillets; papier;
latin et allemand.

1696. Colligende et registrature; - second exemplaire
du volume n.º H. 1323

H. 1325 (Volume) - In-folio; 838 feuillets; papier;
latin et allemand.

1698-1715 Colligende; - 1698, Ergersheim, décompte avec
Blaise Schneider, qui doit 70 florins.

H. 1326 (Volume) - In-folio; 398 feuillets; papier;
latin et allemand.

1706 Un volume intitulé Patrimoine Christi, formant
colligende des revenus de la Chartreuse de Molsheim;
- à Achenheim, Michel Traap donne 16 schillings
pour achat de bois de la Chartreuse; - Michel Ober
donne 2 florins pour achat de bois.

H. 1327 (Volume) - In-folio; 223 feuillets; papier;
latin et allemand.

1715-1736 Colligende; - à Achenheim, Marzolf Leunz doit
5 réjeans 3 boisseaux de blé.

H. 1328 (Volume) - In-folio; 330 feuillets; papier;
latin et allemand.

1736-1759 Colligende; - à Dittlenheim: revenus de 7 réjeans

3 boisseaux; - suit le décompte spécial avec les
fermiers.

H. 1329 (Volume) - In-folio; 337 feuillets; papier;
allemand et latin.

Colligende; - à Ergerheim, Laurent Simon 1736-1759.
doit 2 florins 5 schillings de rente; suit le décompte.
- J. Hauffmann doit 2 florins 5 schillings; suit
le décompte.

H. 1330 (Liasse) - 7 pièces; allemand; papier.

Colligendes; - Maennolsheim; Jean Stephan XVI^e siècle
donne 3 rézeaux de seigle et 3 rézeaux d'avoine.

H. 1331 (Liasse) - 8 pièces; allemand; papier.

Colligendes; - recette à Elbirech; Mathieu Kiebel XVII^e siècle
donne 18 rézeaux de seigle et d'orge; - J. Hoersch
donne 3 schillings et un demi-chapon.

H. 1332 (Liasse) - 19 pièces; allemand; papier.

Colligendes; - à Rosheim, Mathieu Scheidt doit, XVII^e - XVIII^e siècle
pour des rentes sur prés: 1 schilling & deniers; -
suit le décompte de 1723 à 1737.

H. 1333 (Carnet) - In-folio; 168 feuillets; papier;
latin et allemand.

Colligende ou carnet du receveur; - à Schernheim, Nicolas 1661.
Lemly doit un rézal de céréales; - suit le décompte;
à Wolheim, Adam Couraet doit 2 boisseaux de seigle.

H. 1334 (Carnet) - In-folio; 330 feuillets; papier
allemand et latin

1663 - 1666

Colligende ou carnet du receveur; - dépenses:
janvier 1663, au marché de Strasbourg, pour
1½ boisseau de farine d'avoine, 1 florin 2 schillings,
- pour 1½ boisseau d'orge, 1 florin 9 schillings 6 deniers.

H. 1335 (Carnet) - In-folio; 199 feuillets; papier;
latin et allemand

1718

Colligende; - recettes en rentes en argent et en flé;
- carnet du receveur de 1718; - à Achenheim,
Marzolf leundy doit 5 rézeans 3 boisseaux de flé;
- suit le décompte.

H. 1336 (Liasse) - 24 pièces; allemand; papier

1680 - 1700

Comptes rendus par J. M. Schweighauser; -
recettes et dépenses à Wolheim; rentes; etc.; -
1680, recette totale; 31 livres 12 schillings 6 deniers;
- dépense égale.

H. 1337 (Liasse) - 3 pièces; latin et allemand; papier

1603 - 1624

Comptabilité générale; - Henri Eoeffler et Barthé-
lemy Boldsheim, receveurs; - 1603, recette en céréales:
4.626 rézeans & quarterons.

H. 1338 (Volume) - In-folio; 415 feuillets; papier;
allemand et latin

1673 - 1692

Livre-journal du receveur; - à Achenheim, J. Hoigel
doit 2 florins; Dominique Schmidt, 5 florins

H. 1339. (Volume) - In-folio; 118 feuillets; papier;
latin et allemand

Relevé ou inventaire des titres de la Chartreuse, XVII^e siècle
des lettres privilégiées, des titres constatant les
rentes et revenus, des donations.

H. 1340. (Volume) - In-folio; 227 feuillets; papier;
latin et allemand

Livres de notes ou carnet du procureur ou receveur 1700.
(Officium procuratoris) avec une préface ou intro-
duction en latin, puis des extraits des statuts,
concernant les devoirs que le procureur aura à
remplir aux divers jours du mois et de la semaine.

H. 1341. (Volume) - In-folio; 89 feuillets; papier;
latin et allemand.

Carnet contenant des notes sur les devoirs à 1712
remplir par le procureur ou receveur pour la
culture des vignes et des champs dans les bans
de Molsheim, Nutzig, Holsheim.

H. 1342. (Volume) - In-folio; 175 feuillets; papier;
allemand et latin.

Extraits des protocoles des contrats de la ville de 1671 - 1680
Molsheim sur des biens sis dans les bans de
Molsheim et d'Holsheim, acquis ou permutés
par la Chartreuse; - vente d'un demi-arpent,
beim kleinen Saecoer, ban de Molsheim, en faveur
de la Chartreuse qui l'acquiert des mains de

31

maître Vincent Branch, cordonnier à Molsheim,
au prix de 9 livres de Strasbourg.

H. 1343. (Volume) - In folio; 142 feuillets; papier;
français, allemand, latin.

1591 - 1723

Copie des titres relatifs à la démolition de la
lechartreuse de Strasbourg et à la rente de 7500 livres
contractée à ce sujet par le gouvernement français;
- transactions, arrêts, constitutions de rente.

H. 1344. (Liasse) - 16 pièces; papier;
latin, français et allemand.

1627 - 1789

Etat des revenus de la lechartreuse de Molsheim
à la date du 29 février 1696; - Heubrecht ou droit
collonger dû, sur la collonge de Schaeffolsheim,
par chaque prieur nouvellement élu; - extraits
du registre collonger; certificats du receveur;
bordereau de titres tirés des archives de la lechartreuse
au moment de la Révolution; - personnel des
Religieux; - testament de J. Fuhrmann; -
engagement d'obéissance et d'entier dévouement
pris, devant le notaire, par père Adam Diebolt,
admis après son noviciat dans la lechartreuse
de Molsheim.